



Bastia

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la ville de Bastia du Mercredi 10 novembre 2021

Objet : Action Cœur de Ville : approbation du plan de financement prévisionnel de trois opérations du programme et sollicitation de la collectivité de Corse au titre de la Charte urbaine

Date de la convocation : jeudi 4 novembre 2021

Date d'affichage de la convocation : jeudi 4 novembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le 10 novembre 2021 à 17h00, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI.

Nombre de membres composant l'assemblée :	42
Nombre de membres en exercice :	42
Quorum :	22
Nombre de membres présents :	32
Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.	

Étaient présents: Monsieur SAVELLI Pierre ; Madame de GENTILI Emmanuelle ; Monsieur MILANI Jean-Louis ; Madame LACAVE Mattea ; Madame PIPERI Linda ; Monsieur MASSONI Jean-Joseph ; Madame VIVARELLI-MARI Jérôme ; Monsieur De ZERBI Lisandru ; Madame POLISINI Ivana ; Monsieur PERETTI Philippe ; Monsieur LUCCIONI Don Petru ; Madame CARRIER Marie-Dominique ; Madame COLOMBANI Carulina ; Monsieur DALCOLETTA François ; Monsieur DEL MORO Alain ; Monsieur FABIANI François ; Madame FILIPPI Françoise ; Monsieur GRASSI Didier ; Monsieur GRAZIANI Antoine ; Madame LUCIANI Emmanuelle ; Madame MANGANO Angelina ; Madame MATTEI Mathilde ; Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre ; Madame PELLEGGRI Leslie ; Monsieur PIERI Pierre ; Madame TIMSIT Christelle ; Madame GRAZIANI-SANCIU Livia ; Madame SALGE Hélène ; Monsieur TATTI François ; Monsieur ZUCCARELLI Jean ; Madame ALBERTELLI Viviane ; Monsieur MORGANTI Julien.

Étaient absents : Madame BELGODERE Danièle ; Madame VESPERINI Françoise

Ont donné pouvoir :

Monsieur SIMEONI Gilles à Monsieur SAVELLI Pierre ;
Monsieur TIERI Paul à Madame LACAVE Mattea ;
Madame ORSINI-SAULI Laura à Monsieur LUCCIONI Don Petru ;
Madame GUIDICELLI-SBRAGGIA Lauda à Monsieur GRAZIANI Antoine ;
Monsieur LINALE Serge à Monsieur FABIANI François ;
Monsieur ROMITI Gérard à Monsieur MASSONI Jean-Joseph ;
Monsieur MONDOLONI Jean-Martin à Madame GRAZIANI-SANCIU Livia ;
Monsieur De CASALTA Jean-Sébastien à Monsieur TATTI François.

Monsieur Pierre Savelli ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :
Madame Mattea Lacave élue secrétaire prend place au bureau



Le conseil municipal,

Vu la délibération de notre collectivité n°2018/SEPT/01/14 en date du 25 septembre 2018 portant approbation de la convention cadre du programme « Action cœur de Ville » de Bastia ;

Vu la délibération de notre collectivité n°2020/DEC/01/07 en date du 18 décembre 2020 portant approbation de l'avenant n°1 à la convention cadre du programme Action Cœur de Ville de Bastia ;

Vu la délibération de notre collectivité n°2020/DEC/01/18 en date du 18 décembre 2020 portant approbation du plan de financement relatif aux frais de maîtrise d'œuvre, d'études préalables et de mission CT/CSPS dans le cadre de l'opération de requalification et d'aménagement du Vieux Port ;

Vu la délibération de notre collectivité n°2019/JANV/01/14 en date du 29 janvier 2019 portant sur la demande de l'intervention de l'Office foncier de la Corse concernant le projet d'acquisition et de restructuration du bâtiment des Affaires Maritimes ;

Vu l'avis du Pôle d'Evaluation de la DGFIP en date du 21 octobre 2021 ;

Vu l'avis favorable de la commission de l'aménagement de l'espace urbain en date du 8 novembre 2021 ;

Considérant que notre collectivité et ses partenaires ont décidé d'engager sur le cœur de Ville de Bastia un programme visant à redynamiser et développer l'attractivité de ce secteur ;

Considérant la signature le 28 septembre 2018 d'une convention-cadre pluriannuelle « Action Cœur de Ville Bastia », complétée par son avenant n°1 validé en conseil municipal le 20 décembre 2020 ;

Considérant que le programme ACV repose sur les 6 axes thématiques suivants :

Axe 1 – De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville

Axe 2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré

Axe 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions

Axe 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine

Axe 5 – Fournir l'accès aux équipements et services publics

Axe 6 - lequel concerne la « Reconnexion du Cœur de Ville bastiais à l'espace Maritime » ;

Considérant qu'il comporte en outre 3 opérations majeures s'inscrivant dans ces axes à savoir :

- opération A11.3 : aménagement de l'anse du Vieux Port

- opération AM 19 : acquisition et restructuration du bâtiment des Affaires Maritimes

- opération AM 22 : Parc Filipina – réaménagement ses sites du Fort Lacroix et du Guadello

Considérant qu'afin d'assurer la mise en œuvre opérationnelle de ces trois projets, la Ville a recherché des financements et a en ce sens sollicité la Collectivité de Corse, au titre de la Charte urbaine.

Considérant le point d'avancement et financier pour ces trois opérations ci-après présenté.



Considérant l'Opération A11.3 : aménagement de l'anse du Vieux Port

L'opération de requalification et d'aménagement du Vieux Port de Bastia a pour principal objectif d'apaiser une zone très fréquentée en la piétonnant. Ce projet, en facilitant l'accès pour tous, en augmentant l'attractivité de cet espace et en le redynamisant, s'intègre pleinement dans le programme « Action Cœur de Ville ».

Cette opération est également le prolongement des aménagements contemporains engagés par la Ville de Bastia (liaison avec Mantinum et Aldilonda) autour de la voie verte « Spassimare ». Le projet permet notamment le traitement de la dernière discontinuité du tracé cyclable nord-sud de la ville reliant Toga à l'Arinella. Ce projet s'ancre ainsi dans le schéma directeur des liaisons douces de la ville.

Ainsi, cette réalisation présente de multiples objectifs à savoir :

- L'insertion de mobilité active sur le Vieux Port de Bastia ;
- Une piétonisation confirmée et prioritaire avec une circulation restreinte et contrôlée ;
- La réfection des sols, des mobiliers, et de l'éclairage public ;
- Le renouvellement des pontons flottants et la réfection du réseau électrique des pannes.

Par délibération du 18 décembre 2020, la Ville de Bastia a approuvé le plan de financement CPER/ETAT/CdC – Axes mobilité et charte urbaine pour le marché de Maîtrise d'œuvre et les études préalables.

Une équipe de Maîtrise d'œuvre a été désignée en janvier 2021. Le démarrage des travaux est prévu pour le second trimestre 2022. Compte tenu du degré d'avancement de ce projet, il convient dorénavant de traiter du plan de financement relatif à ces travaux.

L'aménagement de l'Anse du Vieux Port est inscrit dans la déclaration d'intention partagée entre l'Etat, la commune de Bastia, la communauté d'agglomération de Bastia pour la déclinaison territoriale du Plan de Transformation et d'Investissement pour la Corse (PTIC). Par ailleurs, cette opération est également éligible au titre de la Charte Urbaine (Collectivité de Corse).

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à environ 7 500 000 € HT.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Ville de Bastia :	20 % soit 1 500 000 €
Collectivité de Corse – Charte urbaine	10 % soit 750 000 €
Etat – PTIC	70 % soit 5 250 000 €

Considérant l'opération AM 19 : acquisition et restructuration du bâtiment des Affaires Maritimes

Par délibération du 29 janvier 2019, la Ville de Bastia a validé la demande d'intervention de l'Office Foncier de la Corse en vue de l'acquisition du Bâtiment des Affaires Maritimes, d'une superficie d'environ 600 m².

La Ville est en attente d'une ré-estimation de France Domaine afin de concrétiser cette acquisition.

Le projet de restructuration du bâtiment des Affaires Maritimes, a pour but la création de « A casa di u Mare » et s'inscrit pleinement dans les axes 2-4-5 et 6 de la convention ACV.



La création de la Casa di u Mare vise la promotion des activités maritimes ou nautiques, en lien avec la mise en valeur du patrimoine et le développement du tourisme, ainsi que l'optimisation des services dédiés à ces activités. La Casa di u Mare est inscrite dans la déclaration d'intention partagée entre l'Etat, la commune de Bastia, la communauté d'agglomération de Bastia pour la déclinaison territoriale du Plan de Transformation et d'Investissement pour la Corse (PTIC).

Afin de pouvoir avancer sur ce projet, étroitement lié à la requalification du Vieux Port, il est donc envisagé de lancer dans les meilleurs délais des études préalables pour définir une programmation harmonieuse et pertinente pour ce bâtiment, études à l'issue desquelles sera lancée une consultation de maîtrise d'œuvre.

Ces études préalables comportent :

- la réalisation d'expertises spécifiques : diagnostics plomb –termites-amiante avant travaux, relevés de géomètre, sondages...
- une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage relative à l'élaboration du programme, laquelle comportera un volet concertation.

La durée de ces études est estimée à 10 mois et leur coût prévisionnel à 50 000 € HT.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Ville de Bastia :	60 % soit 30 000 €
Collectivité de Corse – Charte urbaine	40 % soit 20 000 €

Considérant l'opération AM 22 : Parc Filipina – réaménagement ses sites du Fort Lacroix et du Guadellu

La Ville de Bastia a lancé un projet de réaménagement des secteurs du Fort Lacroix et du Guadellu, en bordure du cœur de ville en vue de réaliser un parc urbain. Ce futur parc de près de 4 ha s'étendra de part et d'autre du chemin de la Filippina, au nord sur l'ancien Fort Lacroix et au sud depuis le quartier du Bon Pasteur proche de la citadelle jusqu'au quartier du Guadellu.

Cet espace naturel composé d'anciennes terrasses agricoles est aujourd'hui, pour l'essentiel, en friche et sans usage. Il s'agit de remettre en valeur cet espace de nature et de l'ouvrir aux habitant.e.s de Bastia pour un usage récréatif, sportif et culturel. Les cheminements seront remis en état pour permettre une perméabilité avec les espaces urbains en périphérie du parc.

Le réaménagement des secteurs du Fort Lacroix et du Guadellu a pour ambition de recréer du lien entre les différents quartiers de la ville.

Le projet va se déployer sur deux phases :

- Phase 1 : Ouverture d'un parc au public – ouverture prévue en 2023.
- Phase 2 : Installation d'un projet d'agriculture urbaine géré par un chantier en insertion – en cours d'étude.

S'agissant de la phase 1, par délibération du 19 mai 2020 2020, pour cette opération, la Ville de Bastia a approuvé le plan de financement FEDER/ETAT/CdC à hauteur d'environ 79 % d'aide pour un montant prévisionnel d'opération s'élevant à 2 400 000 € HT (études préalables, frais de maîtrise d'œuvre et travaux).



Concernant la phase 2, au stade des études préalables, cette dernière fera l'objet par la suite d'un plan de financement adapté.

S'agissant de la maîtrise du foncier sur le secteur, il apparaît que notre collectivité est propriétaire de la totalité du tènement foncier nécessaire à la réalisation de l'opération à l'exception de 3 parcelles détaillées ci-après qui se trouvent enclavées au cœur du projet et qui appartiennent à des particuliers.

N° Parcelle	Nom du Propriétaire	Superficie
AP 203	Mme Sylvestri	345 m ²
AP 208	M. Lorenzi	203 m ²
AP 210	M. Lorenzi	2209 m ²
Total		2757 m²

Des négociations sont en cours avec les Cts Lorenzi en vue d'acquérir leurs parcelles. Elles ont été estimées à 265 000 € par avis du Pôle d'Evaluation de la DGFIP du 2 Septembre 2021.

La parcelle AP 203 est pour sa part estimée à 37 950 € par avis du Pôle d'Evaluation de la DGFIP du 21 Octobre 2021.

Ainsi, le coût d'acquisition global peut-être estimé à 302 950 € sous réserve d'acceptation par les propriétaires.

L'acquisition de ces parcelles est éligible au titre de la charte urbaine (Collectivité de Corse).

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Ville de Bastia : **60 % soit 181 770 €**

Collectivité de Corse – Charte urbaine **40 % soit 121 180 €**

Après avoir entendu le rapport de Madame Emmanuelle de Gentili,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A la majorité des votants, Madame ALBERTELLI Viviane ; Monsieur MORGANTI Julien s'étant abstenus.

Article 1 :

- **Approuve** les contenus et plans de financement prévisionnels de l'opération A11-3 l'aménagement de l'Anse du Vieux Port

- Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant HT en €	Libellé	Montant HT en €
Aménagement de l'Anse du Vieux Port	7 500 000 €	CDC – charte urbaine (10%)	750 000
		Ville (20 %)	1 500 000
		Etat-PTIC (70%)	5 250 000
Total Dépenses	7 500 000 €	Total Recettes	7 500 000 €

**Article 2 :**

- **Approuve** les contenus et plans de financement prévisionnels de l'opération AM 19 : acquisition et restructuration du bâtiment des Affaires Maritimes

- Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant HT en €	Libellé	Montant HT en €
Acquisition et restructuration du bâtiment des Affaires Maritimes	50 000 €	CDC – charte urbaine (40%)	20 000
		Ville (60 %)	30 000
Total Dépenses	50 000 €	Total Recettes	50 000 €

Article 3 :

- **Approuve** les contenus et plans de financement prévisionnels de l'opération AM 22 : Parc Filipina – réaménagement ses sites du Fort Lacroix et du Guadellu

Ainsi, le coût d'acquisition global peut-être estimé à 302 950 € sous réserve d'acceptation par les propriétaires.

- Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant HT en €	Libellé	Montant HT en €
Parc Filipina – réaménagement ses sites du Fort Lacroix et du Guadellu	302 950 €	CDC – charte urbaine (40%)	121 180
		Ville (60 %)	181 770
Total Dépenses	302 950 €	Total Recettes	302 950 €

Article 4 :

- **Autorise** Monsieur le Maire à solliciter les financements correspondants, au titre de la charte urbaine et du PTIC.

Article 5 :

- **Autorise** Monsieur le Maire à solliciter les financements complémentaires, le plus largement possible.

Article 6 :

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer les documents se rapportant à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Pierre Savelli

Conformément à l'article R 421-1 du Code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérécourse citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

Actions en cours

Actions en cours																								
Identité					Actions															Calendrier				
Région	Dép.	Ville	EPCI	Porteurs	Nom de l'étude, diagnostic initial ou process dont découle l'action	Nom de l'action	Axe	Description	Partenaires locaux	Coût total	DSIL	Etat - autre	DETR	FNAP	Banque des Territoires	Action Logement	Anah	EPCI	Ville	Autres	Région	Date lancement	Date livraison	
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville, Privé	AM 3 Construction de 71 logements		1	Réalisation d'un programme mixte de 71 logements sur les îlots du Puntettu et Letteron (en 8 opérations) : 25 logements locatifs intermédiaires / 33 locatifs sociaux / 5 logements en accession sociale et 8 logements en accession libre	Etat, Action Logement, Banque des Territoires, Collectivité de Corse, Bailleurs	12,85 M€ HT					règlement des aides	règlement des aides	règlement des aides		règlement des aides		règlement des aides	1 er semestre 2020	1 er semestre 2025	
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 24 Restructuration de l'ensemble immobilier « le Cézanne »		1	Restructuration d'une mono-propriété de 150 logements, répartis en 8 bâtiments, dont environ un tiers sont vacants	Office foncier de Corse, Banque des Territoires, Action Logement, Anah, Bailleurs sociaux, Etat, CDC	Cout global à déterminer - Cout acquisition 21,5 M€												1 er semestre 2022	1 er semestre 2027	
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 30 Recondution du POPAC		1	Poursuite du programme Opérationnel de Prévention de d'Accompagnement en Copropriété.	ADIL, FAIM, Syndics, CDC, Anah, BT	327 K€ TTC					60 k€		150 k€		87 k€		30 k€	2ème semestre 2022	2ème semestre 2025	
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	AM 17 Prorogation de l'OPAH CD et L'OPAH RU Centre Ancien		1	Réhabilitation de 50 immeubles en parties communes et 111 logements en parties privatives pour l'OPAH-RU et de 42 immeubles (dont 5 hors périmètre Centre Ancien) en parties communes et 78 logements en parties privatives pour l'OPAH-CD	ADIL, syndics, GIRTEC, CDC	20,6 M€							13,16 M€		4,10 M€		2,94 M€	1 er semestre 2022	2ème semestre 2024	
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 25 Plan d'action sortie de vacance - logements privés		1	Mise en place d'actions pour remettre sur le marché les logements vacants, déclinées en plusieurs volets : Analyse des données, BVSM, prise de contac et accompagnement des propriétaires	Etat, AL, Anah, CDC, Notaires, Syndics.	240 k€ TTC							100 k€		140 k€			2ème semestre 2022	2ème semestre 2024	
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 5.2.1 Dynamique commerciale: ESS-ISS Projet Croix Rouge		2	Accompagnement de la Vesti Boutique Croix Rouge Auguste Gaudin: Projet d'évolution de concept et de restructuration de deux locaux d'activité sur le Boulevard Gaudin	CAB CCI, CMA, UC ADEC, Banque des Territoires, CRESS	160 k€ HT			128 k€							21 k€			2 eme semesre 2022	1 er semestre 2023
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 5.2.2 Dynamique commerciale: Management de centre-ville		2	Mobilisation, animation du réseau des acteurs du Coeur de Ville. Accompagnement et fédération des commerçants et des UC pour stimuler la redynamisation de l'activité.	CCI, CMA, UC	Sans objet													1 er semestre 2022	2 eme semestre 2026
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 5.2.3 Dynamique commerciale: Accompagnement à l'installation des porteurs de projet en centre-ville		2	Accueil, écoute et orientation des demadeurs vers les acteurs dédiés selon leurs besoins, Accompagnement à l'affinement de leurs projets.	CCI, CMA, BGE, A Prova, AVVIA	Sans objet													1 er semestre 2022	2 eme semestre 2026
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 5.3.1 Immobilier commercial et foncier stratégique: Mise en place d'un observatoire du commerce		2	Repérage terrain et référencement des locaux actifs par typologie d'activité ainsi que l'ensemble des cellules vacantes. Intégration de l'ensemble des données sur le SIG communal NETAGIS - Mise à jour périodique des données	CCI, CMA, UC	15 k€		9,6 k€								5,4 k€			1 er semestre 2022	2 eme semestre 2026
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 5.3.2 Immobilier commercial et foncier stratégique: Mise en place du dispositif BOURSOLOCO		2	Mise en place d'une passerelle digitale de mise en relation des porteurs de projets en recherche de locaux avec l'ensemble du réseau des professionnels de l'immobilier en centre ville.	ANCT, Agences immobilière	Sans objet													2ème semestre 2022	2 eme semestre 2026
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Privé	A 10.1 Restructuration de l'îlot de la poste		2/1/5	Construction d'un immeuble accueillant différentes fonctions: Hotelerie, logements, locaux France TV et La Poste, locaux tertiaires et commerciaux.	CAB, BT, La Poste, France TV, opérateurs privés	52 M€ TTC											Cession foncière	1 er semestre 2023	2 eme semestre 2028	

Actions en cours

Identité					Actions															Calendrier				
Région	Dép.	Ville	EPCI	Porteurs	Nom de l'étude, diagnostic initial ou process dont découle l'action	Nom de l'action	Axe	Description	Partenaires locaux	Coût total	DSIL	Etat - autre	DETR	FNAP	Banque des Territoires	Action Logement	Anah	EPCI	Ville	Autres	Région	Date lancement	Date livraison	
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	AM 12 Smart parking		3	Developpement d'une application permettant de localiser l'offre de stationnement disponible en Cœur de Ville. A terme, ce système sera "prédictif" pour permettre une plus grande efficience	Etat, BT, Università di Corsica	450 k€	270 k€				29 k€					151 k			2ème semestre 2018	1 er semestre 2024
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	AM 11.1 déclinaisons opérationnelles du plan communal des liaisons douces-Piétonisation et aménagements cyclables en cœur de ville (Phase 1)		3	Travaux de mise en place d'un réseau cyclable sécurisé et de dispositifs de stationnement sécurisés - Pietonnisation de 3 rue et réalisation d'une étude circulation	Etat	740 € HT	551 k€									189 k€			2 er semestre 2019	2 eme semestre 2023
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 11.3 déclinaisons opérationnelles du plan communal des liaisons douces: Aménagement de l'Anse du Vieux Port		3/6/4	Aménagement de l'Anse du Vieux Port permettant d'une part d'assurer la continuité des mobilités actives entre la voie douce quai des martyrs et l'Aldilonda et d'autre part, de valoriser ce site patrimonial	CAB, ABF, CDC, Etat	7,5 M€ HT		5,25 M€								1,5 M€		750 k€	2 eme semestre 2020	1er semestre 2025
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	AM 22 Parc Filippina - Réaménagement des sites de Fort Lacroix et du Guadello		4/5	Création d'espaces de convivialité, de respiration, et liés à la pratique sportive Création d'aires dédiées à la valorisation de la nature et à l'agriculture urbaine Maillage et connexion avec le Coeur de ville avec des cheminements pétons.	Etat, CDC, Europe, associations, riverains, professions agricoles.	2,66 M€ HT	444 k€									377 k€	882 k€	960 k€	2 eme semestre 2019	2 eme semestre 2023
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 27 Réhabilitation du pavillon des Nobles Douze		4	Restauration de cet édifice patrimonial et historique situé dans le quartier de la citadelle.	DRAC, UDAP, CDC	721 k€ HT	90 k€									363 k€		268 k€	1 er semestre 2021	2 eme semestre 2022
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	AM 19 Acquisition et restructuration du «bâtiment des affaires maritimes »		6/5/2/4	Acquisition et restructuration de ce bâtiment en vue d'y accueillir différentes activités en lien notamment avec la mer : locaux de la capitainerie du Vieux Port, Local lié à l'activité « pêche », autres locaux pour des activités à définir.	Office Foncier de Corse, associations, porteurs de projet	à définir													1 er semestre 2021	1 er semestre 2023

Actions terminées

Identité					Actions															Calendrier			
Région	Dép.	Ville	EPCI	Porteurs	Nom de l'étude, diagnostic initial ou process dont découle l'action	Nom de l'action	Axe	Description	Partenaires locaux	Coût total	DSIL	Etat - autre	DETR	FNAP	Banque des Territoires	Action Logement	Anah	EPCI	Ville	Autres	Région	Date Livraison	
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 5.1 Recrutement Développeur de Centre-Ville		2	Recrutement d'un développeur en charge de la mise en œuvre du plan d'actions et de l'animation du partenariat avec les différents acteurs		64 k€		20 k€			20 k€					24 k€			oct-21
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	AM 8 Implantation d'activités créatrices et innovantes place Vincetti		2	Aménagement d'un local à vocation d'activités créatives: implantation de WebForza	CCI, CMA, CAB, Etat, ADEC, Office du Tourisme	400 k€ HT		228 k€							104 k€	68 k€		déc-21	
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	AM 4 Mise en place d'un POPAC		1	Mise en œuvre d'un programme Opérationnel de Prévention de d'Accompagnement en Copropriété.	ADIL, FAIM, Syndics, CDC, Anah	203 k€ HT					38 k€		101,5 k€		63,5 k€			juin-22	
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	AM 16.1 Préparation de l'AMI « réinventons nos cœurs de ville » pour l'aménagement de l'espace Bon Pasteur – Saint Nom de Marie		5	Inscription du site dans la démarche d'AMI "réinventons nos cœurs de ville": nettoyage du site, réalisation de relevés géométriques, diagnostics techniques et mise en place d'un process d'occupation temporaire du site	Structures associatives ou économique dans le cadre de l'occupation temporaire	210 k€ TTC		154 k€			32 k€				24 k€			déc-22	
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	AM 13 étude pour l'aménagement d'une friche urbaine en entrée de cœur de ville, pour la réalisation d'un parking de délestage.		3/1/2	Etude visant à configurer un parking de délestage en entrée de Cœur de Ville et à aménager la friche urbaine en y créant d'autres fonctions.	BT, CDC	137 k€ HT									83 k€		54 k€	déc-22	

Actions en attente

Identité					Actions															Calendrier				
Région	Dép.	Ville	EPCI	Porteurs	Nom de l'étude, diagnostic initial ou process dont découle l'action	Nom de l'action	Axe	Description	Partenaires locaux	Coût total	DSIL	Etat - autre	DETR	FNAP	Banque des Territoires	Action Logement	Anah	EPCI	Ville	Autres	Région	Date lancement	Date livraison	
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 26 Traitements de cœur d'îlots- intervention public et/ou privé		1	Restructuration et requalification de cœurs d'îlots dégradés ou en friche - Déclinaison en sous action par îlot identifié à mesure de l'avancement du renéage POPAC.	Copropriétés concernées, Etat, Anah, AL, CDC	à définir														
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 5.4 outils règlementaires et opérationnels		2	Action ayant pour objectifs de: <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner le plan de redynamisation • Préserver l'équilibre économique et commercial territorial <i>Déclinaison en plusieurs sous-actions</i>	Etat, CAB CCI, CMA, BT	à définir													1 er semestre 2022	2 eme semestre 2026
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 13.1 Aménagement de la friche urbaine " a Capoghja"		3/1/2	Restructuration de la friche afin d'accueillir un parking de delestage en entrée de Cœur de Ville, des logements et des locaux tertiaries	CAB, CDC														1 er semestre 2021	2 eme semestre 2024
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 21.1 Valorisation du patrimoine arboré: création d'îlots de fraîcheur		4	Mise en œuvre d'aménagement sur des sites correspondant aux secteurs à enjeux identifiés dans le diagnostic. Ces aménagements reprendront les préconisations produites dans l'action D 4		à définir													1 er semestre 2021	2 ème semestre 2025

Actions abandonnées

Identité					Actions					
Région	Dép.	Ville	EPCI	Porteur	Nom de l'étude, diagnostic initial ou process dont découle l'action	Nom de l'action	Axe	Description	Partenaires locaux	Commentaires
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 5.3 Stratégie d'attractivité et services à la clientèle		2	Action ayant pour objectifs de: <ul style="list-style-type: none"> Faciliter l'action du consommateur Améliorer « l'expérience clientèle » Renforcer l'attractivité des commerces du Cœur de Ville - <u>Déclinaison en plusieurs sous-actions ultérieurement</u> 	CAB CCI, CMA, UC Banque des Territoires, OT	Rebasculée dans l'action modifiée A 5.2 Dynamique commerciale
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	CAB	AM 6 observation des dynamiques commerciales		2	Constitution d'une base de données géolocalisées des commerces du territoire actualisable tous les ans	CCI, CMA, BT	Intégrée dans l'observatoire du commerce porté par la Ville
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	CAB	AM 7 Accompagnement des professionnels au commerce de demain		2	Accompagnement des commerçants et artisans de manière globale dans leur adaptation aux nouveaux modes de consommation, aux nouvelles attentes des consommateurs, au e-commerce et m-commerce.	CCI, CMA, BT	Intégré dans une nouvelle fiche action ACV2
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	AM 18 Charte Eco-Commerçant		2	Mise en place d'une charte pour accompagner les commerçants vers une labellisation écoresponsable de leurs activités sur le Cœur de Ville.	UC, Commerçants	Action non définie
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 5.5 Structurer les parcours marchand		2/4	Action ayant pour objectifs de: <ul style="list-style-type: none"> Augmenter, faciliter et valoriser la fréquentation du Cœur de Ville Renforcer l'attractivité - <u>Déclinaison en plusieurs sous-actions ultérieurement</u> 	CCI, CMA, UC Università di Corsica Associations culturelles	Action non définie
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 11.2 Elargissement des passerelles raccordant la Place Saint Nicolas et Quai des martyrs		3	réaménagement de la passerelle existante pour permettre d'accueillir l'ensemble des pratiques en mobilité active et en assurer ainsi la continuité entre la place St Nicolas et le Quai des Martyrs	Etat, CDC	Décalage opérationnel au-delà de 2026
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 16.2 Rehabilitation d'une partie du site du Bon Pasteur		5	Aménagement d'un accès au site et restructuration d'une partie des bâtiments et espaces extérieurs. Mise en place d'une occupation transitoire des lieux.	CDC, Etat	Décalage opérationnel au-delà de 2026
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 28 Réhabilitation de l'ancien hôtel de ville place du marché		5/4	Réhabilitation et restructuration de la bâtisse accueillant des services de la ville, afin d'améliorer les conditions de travail et d'accueil du public.		Décalage opérationnel au-delà de 2026
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	D 7 Etude prospective sur les besoins liés aux activités maritimes-bassin du vieux port		6/2/5	Etude visant à définir les besoins des activités existantes et d'autres pouvant être accueillies. Déterminer les conditions et possibilités de localisation et d'exploitation.		Prolématique traitée au travers du diagnostic réalisé dans le cadre de l'AMO pour la restructuration du bâtiment des affaires maritimes

Annexe 1b : Bilan Qualitatif 2018-2022 programme ACV Bastia

1- Rappel de la démarche et des objectifs

La Ville de Bastia s'est engagée dans la démarche de redynamisation de son Cœur de Ville par la signature le 28 septembre 2018, d'une convention cadre comprenant 18 actions. La stratégie poursuivie pour cette première convention s'est appuyée sur le diagnostic territorial réalisé en amont, qui avait précisé les enjeux et les piste de travail pour cette démarche de redynamisation. Ainsi, les objectifs définis s'articulaient, par axe, de la manière suivante :

Axe 1 – De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville

- Consolider la mixité sociale
- Maintenir la population sur place, ou la faire revenir suite aux relogements issus des démolitions
- Proposer une offre adaptée aux besoins, aux normes, au confort
- Attirer de nouveaux ménages dans le quartier
- Lutter contre la vacance et l'insalubrité
- Prévenir les difficultés et la fragilisation des copropriétés
- Proposer de nouveaux produits logements, ou nouveaux modes d'habiter
- Expérimenter de nouveaux montages, opérations pilotes

Axe 2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré

- Mener une politique intensive en matière de commerce : pour améliorer la connaissance de l'existant, des acteurs, du dynamisme, des obstacles, ... et pour compléter le plan d'actions et le mettre en œuvre
- Renforcer l'existant et développer de nouvelles activités
- Concilier traditionnel, proximité et innovant,
- S'appuyer sur des projets structurants (îlot Poste) et jouer sur la complémentarité et l'élargissement de l'offre en termes d'acteurs et d'activités,
- Développer des formations en lien avec les besoins en termes d'activité (notamment en direction des jeunes et des femmes)
- Réintroduire de l'emploi en coeur de ville et assurer un rééquilibrage des structures d'appui à la création d'activités entre le centre et la périphérie.

Axe 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions

- Améliorer et fluidifier les circulations
- Faciliter et optimiser les stationnements
- Encourager les modes doux, les actions innovantes
- Développer le WI-FI et outils numériques mais également les usages (faciliter l'accès et l'utilisation du numérique) en matière de déplacements notamment

Axe 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine

- Exiger une qualité sur les aménagements, constructions ou réhabilitations
- Renforcer l'identité des lieux et du patrimoine bâti, naturel et humain
- Encourager la fréquentation des lieux publics
- Proposer des « nouveaux parcours » de re-découverte du coeur de Ville, en s'appuyant sur l'art urbain et plus généralement sur les pratiques culturelles

Axe 5 – Fournir l'accès aux équipements et services publics.

- Réhabiliter et envisager la reconversion d'équipements patrimoniaux
- Développer des services participant à la revitalisation du commerce, et permettant de nouveaux usages, une fréquentation plus large de la Ville

- Penser de nouveaux modes de gestion et encourager l'adaptabilité et la mutualisation des équipements
- Développer les actions de promotion, diffusion et création artistique et culturelle.

A la suite de la période dite « d'initialisation » du programme de redynamisation, la stratégie initiale de la Ville a été confortée par les études et diagnostics qui y ont été réalisés. Ainsi, celle-ci a été réaffirmée dans l'avenant n°1 à la convention signé le 29 décembre 2020, et également complétée sur certains axes :

Axe 1 – De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville

- Accompagner le retour sur le marché des logements connaissant une vacance dite « structurelle »
- Améliorer la qualité des cœurs d'îlots

Axe 2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré

- Développer l'attractivité commerciale (services à la clientèle, structuration des parcours marchands, actions sur l'espace public,...)
- Préserver l'activité commerciale du centre-ville des éventuels développements de grandes surfaces commerciales en périphérie
- Proposer des lieux et locaux dédiés à la formation, au développement entrepreneurial, à l'expression culturelle, de manière à offrir la possibilité d'interaction entre les occupants.

Axe 3 - Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions

- Faciliter l'usage de l'espace public pour les piétons
- Faciliter et optimiser l'utilisation des transports en commun
- Développer un maillage structurant de pistes cyclables et de secteurs piétons

Enfin, un nouvel axe a été intégré dans cet avenant, **Axe 6 – Reconnexion avec l'espace maritime**, pour correspondre au mieux aux caractéristiques littorales de BASTIA et aux problématiques identifiées. Il a pour but d'ouvrir de nouvelles pistes de réflexions dans le programme devant permettre d'encourager et faciliter les pratiques en lien avec la mer depuis la ville, de penser des parcours différents, de reconquérir et valoriser la façade maritime, ...

2- Bilan de la programmation et premiers retours d'expérience

Sur la période 2018-2022, 52 actions ont été inscrites au programme de redynamisation. Au regard de leurs caractéristiques et de leurs nombre, elles traduisent une ambition forte de la Ville en matière d'habitat et de redynamisation économique et commerciale (26 actions sur les 52). L'ensemble des objectifs inscrits dans la convention, à quelques exceptions près, ont été abordés au travers des actions qui ont été engagées. A ce jour, 17 de celles-ci sont en cours, 17 sont terminées, 4 en attente, 4 modifiées et 9 abandonnées.

Ingénierie de projet

Les actions clôturées concernent essentiellement des études de diagnostics ou stratégiques essentielles à l'affinement du programme global. Ces dernières ont toutes bénéficié d'un appui financier de la Banque des Territoires. Cependant, ces études ne sont pas nécessairement suffisantes pour la mise en œuvre des actions qui en découlent, notamment sur les volets Habitat et économie-commerce. En effet, sans une ingénierie de projet dédiée, en soutien du Chef de Projet ACV qui a en charge et coordonne l'ensemble du programme, les opérations demandant une intervention sur le temps long n'auraient pu être développées. C'est le cas des opérations suivantes :

- *Plan de redynamisation économique et commerciale (Actions A 5.2, A 5.3 et A 5.4).* Sans le recrutement d'un Développeur économique (A 5.1), le plan issu de l'étude stratégique (AM 5) n'aurait pu être réadapté, priorisé et déployé.
- *Plan d'action sortie de vacance - logements privés (A 25).* Pour la mise en œuvre de ce plan, construit sur la base du diagnostic sur la vacance des logements en Cœur de Ville (D 3), la Ville a missionné un prestataire pour le suivi-animation.
- *Mise en place d'un Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement en Copropriété (AM 4).* Pour la conduite de ce POPAC, la Ville a recruté une chargée de mission au profil spécifique.

Cette ingénierie de projet essentielle se déployant sur le temps long, la question de son financement pérenne est importante.

Pour le POPAC, le poste dédié s'inscrit dans le financement global de ce programme par l'Anah au travers d'une convention relevant du droit commun de l'Agence pour le suivi animation des OPAH et l'ingénierie de projet du programme ACV. Le POPAC est également cofinancé par la Collectivité de Corse et la Banque des Territoires.

Pour l'ingénierie de conduite et de mise en œuvre du plan de lutte contre la vacance des logements, un financement par l'Anah a pu être construit au niveau local, en s'appuyant sur la convention d'OPAH. Cependant, celui-ci n'étant consacré par aucun dispositif spécifique de l'agence, sa pérennisation est incertaine au-delà de la fin des OPAH en décembre 2024.

Enfin, s'agissant du poste de développeur économique, celui-ci a bénéficié d'un financement de la Banque des Territoires sur 24 mois (jusqu'en octobre 2023), et pour partie de la Dotation Politique de la Ville, sur la base d'une demande effectuée en rapport avec son périmètre d'intervention comprenant le QPPV Centre Ancien, inclus dans le périmètre ACV. A l'heure actuelle, il n'existe pas de source de financement identifiée au-delà de 2023 pour ce poste dédié à la mise en œuvre du plan de redynamisation économique et commerciale du Cœur de Ville.

Plus globalement, il est apparu que **l'ingénierie de projet** est un élément clé pour la réussite du programme ACV. Ainsi les moyens qui y sont alloués mériteraient d'être consolidés pour la suite.

Financement et partenariat

Le programme ACV permet la mobilisation, la priorisation de nombreuses sources de financement et cela est un élément décisif pour la définition de la stratégie et la réalisation des actions :

- L'Etat, avec la DSIL, la DETR (pour la Communauté d'Agglomération de Bastia), la DPV (sur le périmètre QPPV Centre Ancien), le FNAP et le PTIC (concernant les opérations d'envergure importante)
- L'Anah, sur l'habitat privé avec ses dispositifs spécifiques de droit commun concernant les OPAH et le POPAC et le financement du Chef de projet ACV
- La Banque des Territoires, avec le financement de l'ingénierie
- Action Logement, avec son financement spécifique de production de logements sur le Cœur de Ville
- La Collectivité de Corse, avec ses aides de droits communs concernant l'habitat, la Charte Urbaine et la Dotation Quinquennale.

Globalement, on peut dire que la plupart des actions, notamment d'investissement, ont bénéficié de financement suffisant pour pouvoir être engagées et réalisées. Il faut néanmoins relever l'apport décisif d'Action Logement qui a permis la production (en cours) de 71

logements en Centre Ancien. En effet, cette opération composée de différents produits logements et répartie sur 8 emprises foncières différentes, était largement déficitaire pour pouvoir être mise en œuvre, si elle n'avait bénéficié que de financements de droit commun classiques.

On peut se féliciter de l'intervention du PTIC (dont le financement porte sur les projets structurants identifiés dans le cadre de la déclaration d'intentions signée entre l'Etat, le maire de Bastia et le président de la CAB le 21 avril 2021) qui permet la mise en œuvre d'opérations d'envergure pour le centre-ville de Bastia, et sa redynamisation. Cependant, on peut regretter les difficultés d'engagement de ces opérations complexes car associant plusieurs acteurs, tant du point de vue opérationnel, que des plans de financement qui ne sont pas stabilisés.

On peut noter enfin l'intervention récente de l'Agence de Développement Economique de la Corse dans le volet économique de redynamisation du territoire, soutien qu'il conviendra d'amplifier dans ACV2.

S'agissant des partenariats, ils se sont consolidés, lors de cette première phase de programmation ACV, avec les partenaires classiques (Etat, Anah, BT, CDC) et développés avec Action Logement, nouveau partenaire sur le territoire. D'autres partenariats ont été engagés avec la Chambre Départementale des Notaires, le GIRTEC, la DDFIP sur des questions de problématiques foncières en rapports avec les politiques d'habitat menées dans le programme. Par ailleurs, on regrette que le partenariat avec le CNAM, dans le cadre de « Cœur de Territoire », n'ait pu se poursuivre faute, notamment, de représentation locale pour appuyer la démarche engagée.

Difficultés rencontrées

Les principales difficultés rencontrées dans le programme sont liées à l'absence ou la fiabilité des données nécessaires pour l'exécution de certaines actions, principalement dans le domaine de l'habitat : Données sur les propriétaires de logements vacants non actualisées voire inexactes, bien que les fichiers soient transmis par la DGFIP ; données du Registre National des Copropriétés incomplètes et non automatiquement mises à jour par les syndic, rendant ainsi l'analyse sur l'état de la copropriété très difficiles. Ainsi les missions liées au POPAC et à la lutte contre la vacance des logements sont plus chronophages, du fait de la réalisation de nombreuses enquêtes de terrain et de la nécessaire étape de fiabilisation des données, ce qui rallonge également les délais de réalisation de ces programmes.

Par ailleurs, ces missions sont rendues d'autant plus complexes qu'elles se confrontent de manière récurrente à des difficultés d'identification de lots d'habitation et de propriétaires. Celles-ci sont liées à l'absence quasi générale sur le Centre-Ville d'Etat Descriptifs de Division publiée, à un parcellaire non cohérent avec l'emprise des bâtiments et à l'existence de nombreuses successions non réglées. Bien sûr, ces problématiques affectent également la mise en œuvre des OPAH.

Sur le volet commercial, la problématique d'accès à la donnée est également prégnante. Même si il peut exister des sources de données pour identifier les locaux, leur taille, les propriétaires et les occupants, celles-ci sont disparates et leurs origines diverses ne permet pas leur agrégation et consolidation. Par ailleurs, le type d'activités est généralement peu explicite. Ainsi, le Développeur économique doit effectuer un travail de terrain et de recherche chronophage pour obtenir une cartographie actualisée des commerces du Cœur de Ville. Celle-ci est incontournable pour appuyer le déploiement des actions du plan de redynamisation économique et pour mettre en œuvre un projet adapté à la réalité.

Si Action Cœur de Ville apporte une manière de travailler différente et une véritable dynamique partenariale, si ACV permet de rendre lisible les projets et de les inscrire dans un projet global,

il convient toutefois de souligner les difficultés financières qui peuvent se poser : en effet, la plupart des financements mobilisés sont des financements de droit commun et l'absence de financements spécifiques est parfois problématique, du fait de la multiplicité de projets portés par la Ville hors périmètre ACV.

La rareté des financements ACV sur le fonctionnement est également un frein pour développer certaines actions en lien avec l'amélioration du cadre de vie, la gestion urbaine et sociale de proximité, l'innovation, la dynamique commerciale... et bien évidemment l'ingénierie de projet.

Enfin, il est à souligner que du fait de ce dynamisme, la Ville qui porte des projets d'ampleur (rénovation urbaine notamment) est parfois confrontée à des tensions budgétaires fortes et doit procéder à des arbitrages parfois cornéliens.

Premiers effets induits

Bastia est indéniablement une commune dont l'attractivité de son Cœur de Ville se renforce. Plusieurs indices confortent ce constat :

- La population a augmenté de près de 8% sur la période 2018-2022 (source INSEE population légale 2016 et 2020)
- Sur la même période les prix des transactions immobilières concernant les logements a bondi de 16,5 % (source DVF)
- Enfin, selon l'observatoire des mobilités dans les villes moyennes ACV (document ANCT 2023), Bastia fait partie des 14 communes (sur 234) dont le cœur de Ville est le plus fréquenté avec plus de 2 millions de passage de piétons dans l'année. Par ailleurs ce document indique que Bastia a le taux d'attractivité (au sein de son EPCI), le plus élevé des villes ACV avec 97,5%

Cette attractivité est également à rattacher avec les politiques et interventions urbaines menées depuis de nombreuses années par la Ville, notamment au travers des OPAH, du Programme de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés, la piétonisation de la rue Napoléon, la réalisation de l'Aldilonda, du Mantinum et son ascenseur urbain...

En revanche, une conséquence de l'augmentation de l'attractivité du Cœur de Ville est la forte augmentation des meublés de tourisme ces 3 dernières années, principalement sur le Centre Ancien. En corolaire, de nombreux logements sont ainsi « retirés » de l'offre en location pour de la résidence principale avec comme conséquence une tension sur le marché des petits logements où la demande est forte qui s'accroît. De plus, la localisation de ces meublés risque de « spécifier » certains quartiers.

Plus globalement, l'augmentation des prix de l'immobilier a pour effet d'exclure de nombreux ménages du Cœur de Ville que ce soit de l'accession à la propriété ou en location (augmentation des prix sur les biens nouvellement mis en location).

Il est ainsi primordial d'augmenter l'offre en Centre-Ville et dans le même temps de maîtriser le développement des meublés de tourisme pour offrir des solutions de logements abordables aux ménages qui souhaitent s'installer (résidences principales). Sur ce dernier point, une réflexion a été menée par la Ville et a abouti à une décision du conseil municipal en date du 1^{er} juin 2023 visant à maîtriser et encadrer cette activité.

Au-delà de l'habitat, la mise en œuvre de ACV1 a permis de constituer une base solide de travail sur la question de la redynamisation économique et commerciale, et de proposer un plan d'actions réaliste et contextualisé sur ce sujet pour les années à venir ; il est primordial de pouvoir concrétiser ce travail dans ACV2 notamment avec le maintien en poste du

développeur économique mais aussi de la réalisation d'études spécifiques, de la mise en place d'outils et de la recherche et mobilisation de financements adéquats.

3- Opération emblématique

Construction de 71 logements en Centre Ancien :

Cette opération est emblématique par les contraintes urbaines, sociales et financières auxquelles elle devait faire face pour être réalisée.

Cette opération a démarré en septembre 2019 avec le lancement d'un appel à projet pour la sélection d'un groupement promoteur-concepteur. Malgré la temporisation de la période « COVID », l'ensemble des permis ont été déposés en octobre 2020 et délivrés en mars 2021. Cependant, un recours des riverains sur un des permis a eu pour conséquence de retarder le début de travaux. Suite à la purge de ce recours, en avril 2022, ceux-ci ont démarré le mois suivant.

Programme

Le programme propose une mixité de logements tant en termes de typologie que de produits de sortie et se répartit de la manière suivante :

4 rue du Puntettu / rue du Colle	25 PLS + 10 LLS + 4 Accession libre
2 rue des Mulets	6 LLS
16 rue Letteron	9 LLS
26 à 32 rue Letteron	8 LLS + 5 accession maîtrisée
Quai Sud	4 Accession libre

Montage opérationnel et financier

Le programme de cette opération multisite de logements, issue des opérations de déconstructions du PRQAD et de RHI menées sur le centre ancien, avait été arrêté dès 2012. Cependant, la diversité de produits logements à construire (impliquant plusieurs maîtrises d'ouvrage), la petite taille de chaque opération et l'absence d'aides spécifiques liées à des contractualisations (ex : reconstitution de l'offre financée dans les PRU / NPRU), avaient suscité la frilosité des opérateurs logements classiques et a donc été un frein pour la reconstruction.

Avec l'inscription de l'opération dans ACV en 2018, un montant de participation d'Action Logement a pu être réservé pour permettre des financements complémentaires significatifs. En parallèle, pour renforcer le modèle économique global au regard de la dispersion des opérations, la Ville a décidé de confier à un groupement promoteur/concepteur (sélection effectuée suite à un Appel à Projets) la réalisation de ces 71 logements. L'opérateur désigné cède par la suite en VEFA les logements locatifs (LLS et PLS) à l'OPH2C et aux particuliers pour les logements en accession ; Action Logement finance uniquement les opérations locatives et les financements sont directement attribués au bailleur social (OPH2C).

Accession à prix maîtrisés

Pour l'accession à prix maîtrisés des 5 logements T3, la Ville avait fixé un prix de vente à 2300€ TTC/m², le promoteur équilibrant cette opération avec l'ensemble de sa production. Le déroulement du processus a été le suivant :

- Mission donnée à SOLIHA par le promoteur pour l'accompagner dans la démarche
- Lancement de la commercialisation le 7 juin 2021

- Sélection des dossiers au regard des plafonds de ressources + réception des candidats par Soliha : + de 60 demandes -> 44 dossiers constitués -> 34 ménages reçus dont 32 sont allés au bout de la démarche
- Sélection des critères de pondérations des candidatures en commission communale le 27 octobre 2021
- Transmission des candidatures anonymisées et examen par la commission le 25 novembre 2021 pour le choix des 5 lauréats au regard des critères arrêtés.

Complexité opérationnelle

Cette opération se déroule avec des contraintes constructives très importantes :

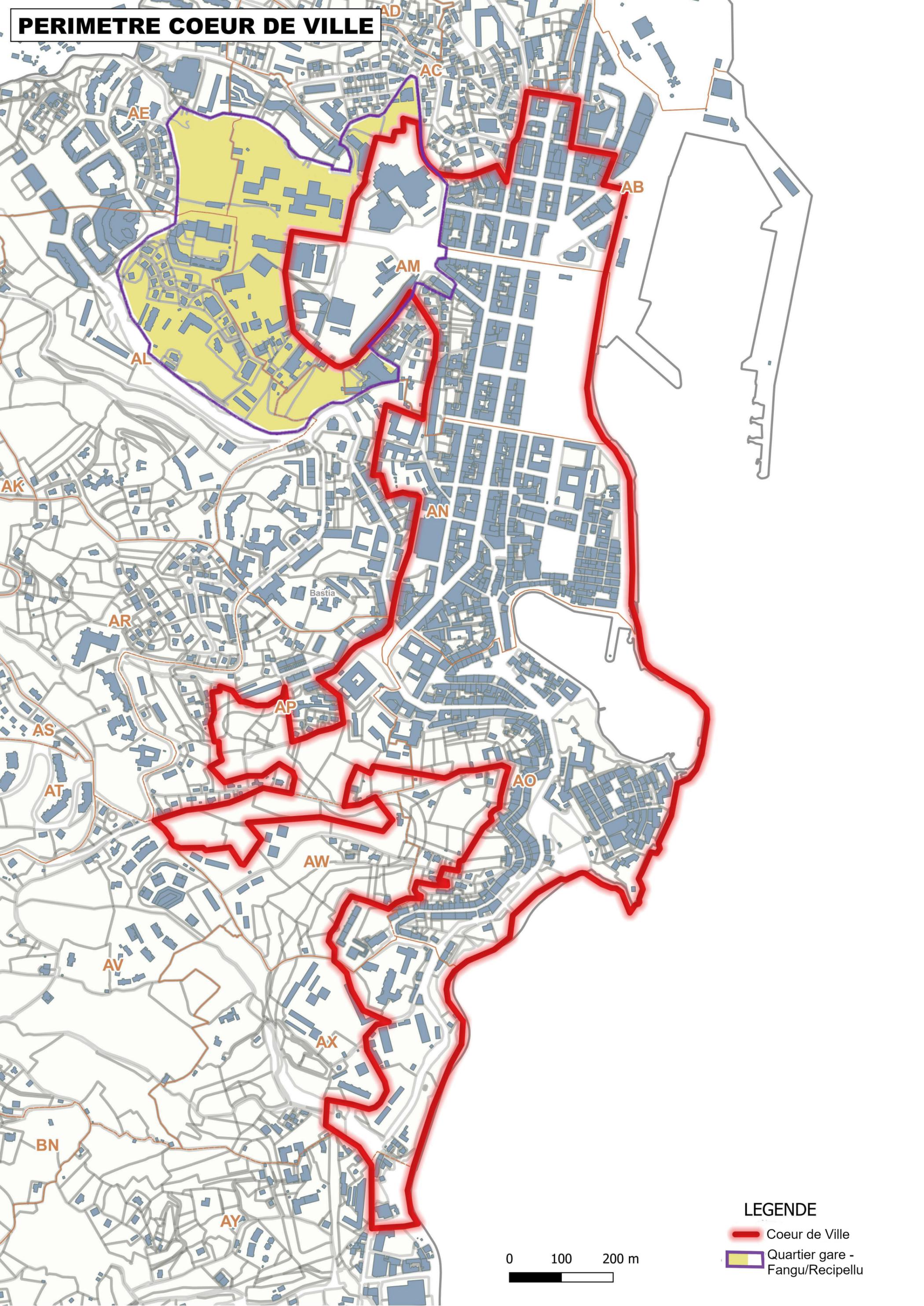
- Construction en dents creuses dans un site urbain dense et occupé
- Peu de zones de chantier et de stockage
- Principes constructifs restreint au regard de la complexité des sites et de la réglementation du PLU
- Interfaces contraignantes avec les autres chantiers en cours (aménagement du quartier Puntettu, aménagement du vieux port,...) entraînant une coactivité complexe à gérer tant pour la Ville que pour le promoteur.

Cependant, on peut se féliciter que ces différents chantiers de construction de logements suivent leur cours : les premiers bâtiments doivent être livrés pour début 2024 et l'ensemble pour le milieu de l'année 2025.



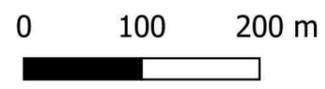
PERIMETRE ENTREE SUD

PERIMETRE COEUR DE VILLE



LEGENDE

-  Coeur de Ville
-  Quartier gare - Fangu/Recipellu



Actions ACV1

Actions ACV1																								
Identité					Actions															Calendrier				
Région	Dép.	Ville	EPCI	Porteurs	Nom de l'étude, diagnostic initial ou process dont découle l'action	Nom de l'action	Axe	Description	Partenaires locaux	Coût total	DSIL	Etat - autre	DETR	FNAP	Banque des Territoires	Action Logement	Anah	EPCI	Ville	Autres	Région	Date lancement	Date livraison	
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Privé	AM 3 Construction de 71 logements		1	Réalisation d'un programme mixte de 71 logements sur les îlots du Puntettu et Letteron (en 8 opérations) : 25 logements locatifs intermédiaires / 33 locatifs sociaux / 5 logements en accession sociale et 8 logements en accession libre	Etat, Action Logement, Banque des Territoires, CAB, Collectivité de Corse, Bailleurs	12,85 M€ HT				435 k€		1,76 M€				BS: 6,62M€ Privé: 2,9M€ (CF)	1,07 M€	1 er semestre 2020	1 er semestre 2025	
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville, OFC, opérateurs logements	A 24 Restructuration de l'ensemble immobilier « le Cézanne »		1	Restructuration d'une mono-propriété de 150 logements, répartis en 8 bâtiments, dont environ un tiers sont vacants	Office foncier de Corse, Banque des Territoires, Action Logement, Anah, Bailleurs sociaux, Etat, CAB, CDC	Cout global à déterminer - Cout acquisition 21,5 M€												1 er semestre 2022	1 er semestre 2027	
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 30 Recondution du POPAC		1	Poursuite du programme Opérationnel de Prévention de d'Accompagnement en Copropriété.	ADIL, FAIM, Syndics, CDC, Anah, BT, CAB	327 k€ TTC					25 k€		150 k€		27,5 k€		30 k€	2ème semestre 2022	2ème semestre 2025	
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	AM 17 Prorogation de l'OPAH CD et L'OPAH RU Centre Ancien		1	Réhabilitation de 50 immeubles en parties communes et 111 logements en parties privatives pour l'OPAH-RU et de 42 immeubles (dont 5 hors périmètre Centre Ancien) en parties communes et 78 logements en parties privatives pour l'OPAH-CD	ADIL, syndics, GIRTEC, CDC, CAB	20,6 M€							13,16 M€		4,10 M€		2,94 M€	1 er semestre 2022	2ème semestre 2024	
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 25 Plan d'action sortie de vacance - logements privés		1	Mise en place d'actions pour remettre sur le marché les logements vacants, déclinées en plusieurs volets : Analyse des données, BVSM, prise de contact et accompagnement des propriétaires	Etat, AL, Anah, CDC, CAB, Notaires, Syndics.	240 k€ TTC							100 k€		140 k€			2ème semestre 2022	2ème semestre 2024	
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville/privé	A 26 Traitements de cœur d'îlots- intervention public et/ou privé		1	Restructuration et requalification de cœurs d'îlots dégradés ou en friche - Déclinaison en sous action par îlot identifié à mesure de l'avancement du repérage POPAC.	Copropriétés concernées, Etat, Anah, AL, CDC	Cout à déterminer suivant les fiches actions														
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 5.2.1 Dynamique commerciale: ESS-ISS Projet Croix Rouge		2	Accompagnement de la Vesti Boutique Croix Rouge Auguste Gaudin: Projet d'évolution de concept et de restructuration de deux locaux d'activité sur le Boulevard Gaudin	CAB CCI, CMA, UC ADEC, Banque des Territoires, CRESS	160 k€ HT		128 k€								32 k€			2 eme semesre 2022	1 er semestre 2023
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 5.2.2 Dynamique commerciale: Management de centre-ville		2	Mobilisation, animation du réseau des acteurs du Coeur de Ville. Accompagnement et fédération des commerçants et des UC pour stimuler la redynamisation de l'activité.	CCI, CMA, UC, CAB	Sans objet													1 er semestre 2022	2 eme semestre 2026
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 5.2.3 Dynamique commerciale: Accompagnement à l'installation des porteurs de projet en centre-ville		2	Accueil, écoute et orientation des demaudeurs vers les acteurs dédiés selon leurs besoins, Accompagnement à l'affinement de leurs projets.	CCI, CMA, BGE, A Prova, AVVIA	Sans objet													1 er semestre 2022	2 eme semestre 2026
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 5.3.1 Immobilier commercial et foncier stratégique: Mise en place d'un observatoire du commerce		2	Repérage terrain et référencement des locaux actifs par typologie d'activité ainsi que l'ensemble des cellules vacantes. Intégration de l'ensemble des données sur le SIG communal NETAGIS - Mise à jour périodique des données	CCI, CMA, UC, CAB	15 k€ TTC		9,6 k€								5,4 k€			1 er semestre 2022	2 eme semestre 2026
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 5.3.2 Immobilier commercial et foncier stratégique: Mise en place du dispositif BOURSOLOCO		2	Mise en place d'une passerelle digitale de mise en relation des porteurs de projets en recherche de locaux avec l'ensemble du réseau des professionnels de l'immobilier en centre ville.	ANCT, Agences immobilière	Sans objet													2ème semestre 2022	2 eme semestre 2026

Actions ACV1

Actions ACV1																															
Identité					Actions															Calendrier											
Région	Dép.	Ville	EPCI	Porteurs	Nom de l'étude, diagnostic initial ou process dont découle l'action	Nom de l'action	Axe	Description	Partenaires locaux	Coût total	DSIL	Etat - autre	DETR	FNAP	Banque des Territoires	Action Logement	Anah	EPCI	Ville	Autres	Région	Date lancement	Date livraison								
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Privé	A 10.1 Restructuration de l'îlot de la poste		2/1/5	Construction d'un immeuble accueillant différentes fonctions: Hotellerie, logements, locaux France TV, Orange et La Poste, locaux tertiaires et commerciaux.	OFC, BT, La Poste, France TV, Orange, opérateurs privés	52 M€ TTC										Cession		1 er semestre 2023	2 eme semestre 2028								
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	AM 12 Smart parking		3	Developpement d'une application permettant de localiser l'offre de stationnement disponible en Cœur de Ville. A terme, ce système sera "prédictif" pour permettre une plus grande efficience	Etat, BT, Università di Corsica	450 k€	270 k€				29 k€							151 k		2ème semestre 2018	1 er semestre 2024						
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	AM 11.1 déclinaisons opérationnelles du plan communal des liaisons douces-Piétonisation et aménagements cyclables en cœur de ville (Phase 1)		3	Travaux de mise en place d'un réseau cyclable sécurisé et de dispositifs de stationnement sécurisés - Pietonnisation de 3 rue et réalisation d'une étude circulation	Etat	740 € HT	551 k€												189 k€		2 er semestre 2019	2 eme semestre 2023					
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 21.1 Valorisation du patrimoine arboré: création d'îlots de fraîcheur		4	Mise en œuvre d'aménagement sur des sites correspondant aux secteurs à enjeux identifiés dans le diagnostic. Ces aménagements reprendront les préconisations produites dans l'action D 4		à définir															2 ème semestre 2024	2 ème semestre 2026					
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	AM 22 Parc Filippina - Réaménagement des sites de Fort Lacroix et du Guadello		4/5	Création d'espaces de convivialité, de respiration, et liés à la pratique sportive Création d'aires dédiées à la valorisation de la nature et à l'agriculture urbaine Maillage et connexion avec le Coeur de ville avec des cheminements pétons.	Etat, CDC, Europe, associations, riverains, professions agricoles.	2,66 M€ HT	444 k€													114 k€	882 k€	960 k€	2ème semestre 2020	2ème semestre 2023			
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	AM 15 Réhabilitation Palais Caraffa		4/5	Redéfinition d'une orientation programmatique pour ce bâtiment patrimonial et réhabilitation de l'ensemble	Etat, DRAC, CDC	1,1M€ HT		770 k€													220 k€		110 k€	2ème semestre 2023	2 ème semestre 2026		
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 27 Réhabilitation du pavillon des Nobles Douze		4	Restauration de cet édifice patrimonial et historique situé dans le quartier de la citadelle.	Etat, DRAC, CDC	721 k€ HT	90 k€														363 k€		268 k€	1 er semestre 2022	1er semestre 2026		
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 23.1 Requalification de la caserne Casabianca		5	Restructuration d'une batisse au cœur de la citadelle pour accueillir des organismes de formation. Créer un lieu favorisant une dynamique des actions developpeées	INSPE, ABF, Université, CDC, CAB	4,4 M€ TTC																		2ème semestre 2022	2 eme semestre 2026		
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 11.3 déclinaisons opérationnelles du plan communal des liaisons douces: Aménagement de l'Anse du Vieux Port		6/3/4	Aménagement de l'Anse du Vieux Port permettant d'assurer la continuité des mobilités actives entre la voie douce quai des martyrs et l'Aldilonda, d'améliorer l'accueil des embarcations et de valoriser ce site patrimonial	CAB, ABF, CDC, Etat	7,5 M HT		5,25 M€																1,5 M€	750 K€	1 er semestre 2022	2 eme semestre 2025
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	AM 19 Acquisition et restructuration du «bâtiment des affaires maritimes »		6/5/2	Acquisition et restructuration de ce bâtiment en vue d'y accueillir différentes activités en lien notamment avec la mer : locaux de la capitainerie du Vieux Port, Local lié à l'activité « pêche », autres locaux pour des activités à définir.	Office Foncier de Corse, associations, porteurs de projet	à définir																			1 er semestre 2023	2 eme semestre 2025	
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 29 Ciutassi in marina		6	facilité l'accès à la baignade dans l'anse nord-est du vieux port	CDC, ARS	120 k€ HT																				1er semestre 2025	1er semestre 2026

Nouvelles Actions ACV2

Nouvelles Actions ACV2																							
Identité					Actions															Calendrier			
Région	Dép.	Ville	EPCI	Porteurs	Nom de l'étude, diagnostic initial ou process dont découle l'action	Nom de l'action	Axe	Description	Partenaires locaux	Coût total	DSIL	Etat - autre	DETR	FNAP	Banque des Territoires	Action Logement	Anah	EPCI	Ville	Autres	Région	Date lancement	Date livraison
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 31 Réhabilitation HBM Bd Graziani		1	Requalification générale d'un immeuble de 12 logements locatifs sociaux datant du début du XXème siècle, propriété de l'OPH2C.	Etat, Banque des Territoires, CAB, CDC, AL	800 k€ TTC												2 eme semestre 2024	2 eme semestre 2026
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 32 Etude restructuration friches St Joseph		1	étude de faisabilité, et de calibrage, en vue du traitement urbain de deux friches urbaines dans une logique de production ou d'amélioration de logement.	Etat, CAB, CDC	45 k€ HT		36 k€							9 k€			2 eme semestre 2023	2 eme semestre 2024
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 33 Etudes Préopérationnelles OPAH		1	Engagement d'une étude préopérationnelle afin de définir les contours des futurs OPAH pour la période 2025-2030.	Etat, CAB, CDC	120 k€ TTC					25 k€		50 k€		27,5 k€		17,5 k€	1er semestre 2024	2eme semestre 2024
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 34 Convention partenariale test BT-Notaires-Ville		1	Engagement d'une convention test de 6 mois avec la chambre des notaires pour un appui sur le traitement des problématiques foncières rencontrées sur les actions liées aux OPAH, au POPAC et à la lutte contre les logements vacants	Chambre départementale des notaires, BT	défini à l'issue de la convention test												2 eme semestre 2023	1er semestre 2024
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 13.1.2 Aménagement de la friche urbaine " a Capoghja": Création d'un ensemble immobilier		1	Restructuration de la friche en 2 phases: la seconde concerne la réalisation d'un ensemble immobilier, comprenant logements et locaux d'activité, le long de l'avenue de la libération et en connexion avec le P+R	CAB, CDC	à définir												1 eme semestre 2026	1 eme semestre 2028
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 35 Confortement du poste de Développeur économique		2	Poursuite de la mission du développeur en charge de la mise en œuvre du plan d'actions économiques et commerciales et de l'animation du partenariat avec les différents acteurs	Ville, BT, CAB	65 k€ TTC/an												2 eme semestre 2023	2eme semestre 2026
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	CAB	A 36 Dispositif de soutien aux entreprises commerciales		2	Mise en place d'aides directes à l'investissement pour les commerçants et porteurs de projets commerciaux ciblées sur la modernisation de l'existant et la transition numérique	CCI, ADEC, UC, Ville	300 K€ TTC								150 k€		150 k€		1 eme semestre 2024	2 eme semestre 2026
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	CAB	A 37 Accompagnement numérique commerçants		2	Action pluriannuelle visant à mettre en place plusieurs ateliers relatifs pour accompagner la transformation digitale et numérique des entreprises commerciales	CCI, CMA, Ville de Bastia, Hub Corsica, WebForza	5 k€ TTC/an								5 k€				2 eme semestre 2023	2 eme semestre 2026
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 5.2.4 Dynamique commerciale:Etude de redynamisation du marché alimentaire		2	Etude sur la globalité du marché en vue de le reconfigurer et de proposer un nouveau format répondant à l'ensemble des besoins de la clientèle locale ou de passage et des exposants	Chambre d'agriculture, CMA, CCI, CAB, Etat, BT	36 k€ TTC		18 k€			9 k€				9 k€			2 eme semestre 2023	2 eme semestre 2024
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 5.2.5 Dynamique commerciale: RDV annuel Centre-Ville de demain		2	Organisation sur une journée d'un événement fédérateur fort autour de la thématique du commerce et de la vie en centre-ville. Fréquence annuelle	Etat, CAB, CCI, CMA, UC, BT, Professionnels de l'immobilier, Acteurs ESS, ...	10 k€ TTC									10 k€			1 eme semestre 2024	1er semestre 2026
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 5.4.1- Outils règlementaires et opérationnels: Etude de faisabilité et d'opportunité de création d'une foncière		2	Etude de faisabilité concernant la création d'un outil de portage foncier. L'objectif est de maîtriser les mutations foncières, d'acquérir des biens commerciaux et professionnels permettant l'implantation de futures activités utiles en cœur de ville, avec des prix de location modérés	CAB, BT	48 k€ TTC					24 k€				24 k€			2 eme semestre 2023	2 eme semestre 2024

Nouvelles Actions ACV2

Nouvelles Actions ACV2																								
Identité					Actions															Calendrier				
Région	Dép.	Ville	EPCI	Porteurs	Nom de l'étude, diagnostic initial ou process dont découle l'action	Nom de l'action	Axe	Description	Partenaires locaux	Coût total	DSIL	Etat - autre	DETR	FNAP	Banque des Territoires	Action Logement	Anah	EPCI	Ville	Autres	Région	Date lancement	Date livraison	
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 5.4.2- Outils règlementaires et opérationnels: Etude de faisabilité pour la mise en place du droit de préemption urbain sur les baux commerciaux et pour la mise en place de la taxe sur les friches commerciales		2	Dans l'objectif de la mise en place de ces dispositifs, étudier au préalable leurs faisabilités, leurs conditions de mise en œuvre et estimer les effets attendus.	CCI, CAB	en interne												2 eme semestre 2023	2 eme semestre 2024	
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 5.4.3 - outils règlementaires et opérationnels: Création passeport règlementaire		2	Création d'une documentation synthétique à disposition des commerçants et artisans leur permettant de connaître leurs droits et obligations ainsi que toutes les démarches et informations utiles	CCI, CMA, CAB, Agences immobilières, UC	10 k€ TTC									10 k€			2 ème semestre 2023	2 ème semestre 2024	
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 38 Adaptation des services municipaux pour l'accueil des personnes sourdes et malentendantes		3/5	Favoriser l'inclusion citoyenne des personnes sourdes et malentendantes en rendant possible l'accès aux services municipaux en toute autonomie.	Pôle Surdité de Corse. Association ARIS.	21 k€ TTC									21 k€			2 ème semestre 2023	2 ème semestre 2024	
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	CAB	A 40 Etude pour la mise en place d'un TCSP		3	Conforter la première analyse du PGD, adopté le 26/04/2021, identifiant des tronçons pour le TCP, identifier de nouveaux axes potentiels, proposer et consolider les scénari élaborés	Etat, Ville, CDC	80 k€HT		56 k€							24 k€			1 er semestre 2023	2 er semestre 2023	
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	CAB	A 41 Densification des liaisons douces en Cœur de Ville		3	Dans le cadre du PGD de la CAB, il est envisagé de renforcer le réseau existant sur la commune de Bastia, notamment en Cœur de Ville où 3 nouvelles sections vont être mise en œuvre	Etat, Ville	2,5 M€ HT		1,7 M€							800 k€			2 ème semestre 2024	2 ème semestre 2026	
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 13.1.1 Aménagement de la friche urbaine " a Capoghja": Réalisation d'un P+R		3	Restructuration de la friche en 2 phases: la première concerne la création d'un P+R en superstructure d'environ 300 places.	CAB, CDC	à définir												2 er semestre 2023	1 er semestre 2026	
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 39 Piétonisation : bornes d'accès, centre de supervision		3	Renforcement et extension des zones piétonnes en Cœur de Ville, avec la mise en place de dispositifs type bornes escamotables. En complément, mise en place de contrôle d'accès avec video-protection et création d'un centre de supervision	Etat, CAB	410 k€ HT	327 K€									83 k€			1 er semestre 2023	1er semestre 2025
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 42 Rénovation énergétique de l'éclairage public		4	travaux de rénovation de l'éclairage public. Il s'agit de remplacer l'ensemble des luminaires énergivores (Non Led) au nombre d'environ 4250 par des luminaires Led.	CDC-AUE, EDF, BT	6 M€ HT										1,7 M€	3,4 M€	871 k€	2 ème semestre 2022	2 ème semestre 2025
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 21.3 Valorisation du patrimoine arboré: Remplacement des palmiers le long de la façade maritime du Centre Ville		4	remplacement des palmiers, pour l'essentiel morts en raison d'une maladie les affectant, par une nouvelle essence permettant la mise en valeur de la façade maritime de Bastia et la place St Nicolas.	Etat, CDC	750 k€ HT		450 k€								150 k€	150 k€		2 ème semestre 2023	2 ème semestre 2024
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 21.2 Valorisation du patrimoine arboré: Densification du patrimoine		4	Plantation de 52 arbres sur 7 rue du centre-ville. Action proposée et validée par les citoyens dans le cadre du budget participatif 2022.	Etat, CDC, citoyens	92 k€ HT		37 k€								18 k€	37 k€		2 ème semestre 2023	2 ème semestre 2024
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 21.4 Valorisation du patrimoine arboré: Inventaire et gestion différenciée du patrimoine arboré		4	Etude concernant le recensement du patrimoine arboré, la détermination d'une hiérarchisation des espaces et d'une stratégie d'intervention. L'objectif est de mettre en place une gestion différenciée, distinguant les secteurs en fonction de leur fréquentation et de leur rôle.	Etat, CDC	120 k€ HT		80 k€								40 k€			2 ème semestre 2023	1er semestre 2025
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	CAB/Ville	A 21.5 Valorisation du patrimoine arboré: Mise en place et exploitation d'un outil de modélisation pour la gestion du patrimoine arboré		4	finalisation d'un outil permettant de modéliser l'impact du changement climatique sur l'état phytosanitaire de chaque arbre du territoire. La finalité est de de mettre en œuvre une politique décisionnelle en termes d'entretien du patrimoine existant, en termes d'amélioration et d'enrichissement par de nouvelles essences mieux adaptées.	CCI-Kedge (économie climatique), Université de Corse, Ville	150 k€ TTC												1er semestre 2024	2 ème semestre 2025	
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 43 Développement et amélioration des espaces de loisirs et de convivialité		4	fournir des aménagements de qualité et adaptés aux usages actuels. Réalisation d'un diagnostic préalable de l'existant et des emplacements potentiels et suivra par la définition et la réalisation d'une campagne de travaux.		à définir												1er semestre 2025	1er semestre 2026	

Nouvelles Actions ACV2

Nouvelles Actions ACV2																								
Identité					Actions															Calendrier				
Région	Dép.	Ville	EPCI	Porteurs	Nom de l'étude, diagnostic initial ou process dont découle l'action	Nom de l'action	Axe	Description	Partenaires locaux	Coût total	DSIL	Etat - autre	DETR	FNAP	Banque des Territoires	Action Logement	Anah	EPCI	Ville	Autres	Région	Date lancement	Date livraison	
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 44.1 Observatoire phonographique sensible d'un lieu en mutation		4	Dans le cadre des travaux de restructuration du Théâtre de la Ville, mise en place de prises sonores « intra » et « hors » bâtiment (avant, pendant et après travaux) pour l'accompagnement au changement.	CDC	48 k€ TTC										48 k€			1er semestre 2024	1er semestre 2027
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 44.2 Création de parcours littéraire dans la Ville		4	Favoriser une immersion dans l'histoire littéraire et dans l'imaginaire de la ville de Bastia en créant un parcours littéraire dans la ville. Ce parcours sera jalonné par des œuvres d'artistes, du mobiliers urbain etc....en mettant également en place des moyens techniques modernes (QR code, etc...)	CDC	50 k€ TTC										48 k€			1er semestre 2024	1er semestre 2025
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 44.3 projet photographique		4	Commande photographique sur la ville au regard de ses évolutions (rénovation du théâtre, requalification des quartiers anciens). Il s'agira de croiser les regards de plusieurs photographes et plusieurs diversités d'esthétiques. Les travaux photographiques seront présentés en grand format dans la Ville.	CDC	50 k€ TTC										48 k€			1er semestre 2024	1er semestre 2027
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 44 Restructuration du théâtre municipal		5	Restructuration de ce bâtiment de 8000 m ² aujourd'hui vétuste. L'objectif est de: faire évoluer l'occupation actuelle des locaux, permettre au conservatoire d'étendre ses activités, réaliser des travaux d'amélioration scénographique et des locaux techniques, mettre aux normes d'accessibilité tous handicaps et valoriser son architecture au sein du cœur de ville.	CDC, Etat	39 M€ TTC													1er semestre 2021	2ème semestre 2027
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 45 Réhabilitation du théâtre de poche Sant Anghjuli		5	Dans le cadre des travaux qui seront réalisés sur le Théâtre Municipal, la Ville de Bastia souhaite affecter une partie de la programmation culturelle dans cet équipement. Il fera ainsi l'objet de travaux de mises aux normes et d'aménagement dans les règles de l'art (accessibilité, sanitaires, acoustique, scénographie,...).	CDC, Etat	300 k€ HT	120 k€									60 k€	120 k€		2ème semestre 2022	2ème semestre 2024
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 46 Etude de programmation et de réhabilitation de l'école du Chiostro		5	Etude de programmation et de faisabilité visant à proposer une vocation pertinente pour cet équipement public, prochainement vacant, dans une logique de diversification des fonctions du cœur de ville.	CDC, Etat, CAB	60 k€ TTC													1er semestre 2025	2ème semestre 2026
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 47 diagnostic et définition d'une stratégie autour de la logistique urbaine.		5	Réalisation d'un diagnostic sur le transport de marchandise en Centre-Ville, à partager conjointement avec les acteurs économiques de la logistiques. Mise en place d'une stratégie dans un objectif de s'inscrire dans une démarche de Développement Durable et de services (une mobilité décarbonnée sur le dernier kilomètre)	CAB, BT, Acteurs logistique urbaine	à définir													1er semestre 2024	1er semestre 2025
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 48 Création d'un ACM en Cœur de Ville		5	Création d'une structure, avec un espace extérieur, pour permettre l'accueil de jeunes enfants en Centre-Ville	Etat, CAF, CDC	à définir													2ème semestre 2025	2ème semestre 2026
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	A 49 Etude préopérationnelle pour la requalification du quai des martyrs		6	Etude préopérationnelle pour définir les conditions et les principes de requalification du Quai des Martyrs au regard des contraintes maritimes, de l'exposition solaire et des usages envisagés.	Etat, CDC, CAB, Ville	60 k€ TTC													2ème semestre 2024	2ème semestre 2025
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	G 1 Mission Programme de requalification/ schéma directeur Fangu-Gare-Recipellu		G	Etude visant à définir une stratégie d'aménagement et un vaste programme d'aménagement (comportant plusieurs opérations) pour requalifier le secteur gare-fangu recipellu, optimiser le foncier, enrichir ses fonctions (habitat – mobilité – commerces et services – équipements) et l'inscrire dans un développement durable et harmonieux.	Etat, CDC, CAB, Ville	200 k€ HT		100 k€							20 k€	40 k€	40 k€		2ème semestre 2023	1er semestre 2025

Nouvelles Actions ACV2

Nouvelles Actions ACV2																							
Identité					Actions															Calendrier			
Région	Dép.	Ville	EPCI	Porteurs	Nom de l'étude, diagnostic initial ou process dont découle l'action	Nom de l'action	Axe	Description	Partenaires locaux	Coût total	DSIL	Etat - autre	DETR	FNAP	Banque des Territoires	Action Logement	Anah	EPCI	Ville	Autres	Région	Date lancement	Date livraison
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	Ville	G 2 Parking transitoire sur site gare		G	Réaliser une aire de stationnement transitoire le temps des études définitive du schéma directeur et de la mise en œuvre des premiers travaux d'aménagement définitifs du secteur Gare-Fangu prévus dans le cadre du PTIC.	Etat, CAB, CDC,	530 k€ HT												2ème semestre 2023	2ème semestre 2024
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	CAB	EV1 Etude de requalification de l'entrée de Ville Sud		EV	Réalisation d'une étude de programmation urbaine, paysagère et économique sur le sud du territoire de la CAB.	Bastia, Furiani, BT, ADEC	216 k€ TTC					85 k€			91 k€			40 k€	1er semestre 2024	1er semestre 2025
CORSE	Haute-Corse	BASTIA	CAB	CAB	EV2 Entrée de Ville Toga		EV	Etude et travaux pour la mise en oeuvre d'un projet urbain d'ensemble pour le secteur de TOGA.	CDC, CCI, Bastia, Ville di Pietrabugno, BT	27 M€												1er semestre 2023	

Annexe 5

Bilans annuels Action Logement

Action Logement s'engage en faveur du logement et de la mobilité des salariés, pour soutenir l'emploi et la performance des entreprises et contribuer au développement de l'attractivité économique et à l'équilibre social des territoires. Action Logement souhaite s'inscrire dans l'Acte II du dispositif Action Cœur de Ville et poursuivre son action sur le volet habitat à l'appui d'un financement dédié à la mise en œuvre des projets de revitalisation, qui a eu un effet levier et qui a démontré son adéquation avec les spécificités des territoires sur l'acte I.

Pour la période 2018-2022, le programme ACV Bastia a bénéficié du dispositif, pour les opérations et montants suivants :

COMMUNE		Montant total financement	Nb d'opérations	Nb de logements financés
Nom opération et adresse				
BASTIA		6 938 675 €	5	58
Mulets	2 rue des Mulets			
Puntettu	4 rue Puntettu			
Letteron 1	16 rue Letteron			
Letteron 2	26-28 rue Letteron			
Rue du Colle	Rue du Colle			

Région administrative	Commune	enveloppe initiale		avenant	
		Date validation CRC	Financement initial	Date validation avenant	Financement avenant
DR PACA CORSE	Bastia	05/07/2019	3 500 000 €	21/10/2022	12 870 000 €

Action Cœur de Ville 2023-2026

AVENANT DE PROJET N°2 A LA CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE ACTION CŒUR DE VILLE – OPERATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE DE BASTIA

ENTRE

- La Commune de Bastia représentée par son maire Pierre SAVELLI ;
- La Communauté d'Agglomération de Bastia représentée par son président Louis POZZO di BORGIO.
- La Commune de Furiani, représentée par son maire, Pierre-Michel SIMONPIETRI
- La Commune de Ville Di Petrabugno, représentée par son maire Michel ROSSI

ci-après, les « **Collectivités** bénéficiaires » ;

d'une part,

ET

- L'Etat représenté par le Préfet du département de la Haute-Corse, Michel PROSIC
- La Banque des Territoires représentée par son directeur régional, Fabien DUCASSE
- Le groupe Action Logement représenté par la Présidente du Comité Régional, Clarisse BAINVEL et Vice-Présidente du Comité Régional, Martine CORSO
- L'Agence Nationale de l'Habitat représentée par son délégué territorial, Michel PROSIC
- La Collectivité de Corse, représentée par le président du Conseil Exécutif, Gilles SIMEONI,

ci-après, les « **Partenaires** financeurs »

d'autre part,

AINSI QUE (optionnel)

- La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute-Corse (CCI2B), représentée par son président, Jean DOMINICI
- La Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Corse (CCI2B), représentée par son président, Jean –Charles MARTINELLI

ci-après, les Autres **Partenaires locaux**.

Préambule

Le présent document fixe le cadre pour le déploiement du programme Action cœur de ville pour la ville de Bastia, pour la période 2023-2026. Il se substitue à l'avenant de projet établi pour la période 2018-2022, dont il établit le bilan (annexe 1).

Depuis son lancement en 2018, le programme Action cœur de ville porte l'objectif de (re)mettre habitants, commerces, services et activités dans les centres-villes, à lutter contre l'étalement urbain, à mieux réguler l'urbanisme commercial périphérique et à « rebâtir » une ville plus naturelle et résiliente. La prolongation du programme pour la période 2023-2026 souhaite renforcer l'action menée par les villes en réponse aux défis majeurs des transitions écologique, démographique et économique.

Sur chacun des territoires du programme, le plan d'action Action Cœur de ville, au-delà de sa dimension intégratrice de différentes démarches et dispositifs à l'échelle locale, est l'occasion, en cohérence avec les objectifs du programme, d'œuvrer à un aménagement exemplaire du territoire, fondé sur le renforcement de l'attractivité de la ville-centre et son impact territorial. L'ambition est de faire des villes Action cœur de ville des territoires exemplaires en matière de sobriété foncière.

Les acteurs locaux, engagés dans le programme ACV, s'attacheront, dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre des projets, à conduire une politique vertueuse du point de vue de l'environnement, et qui participe au rééquilibrage des dynamiques d'urbanisation entre le centre-ville et sa périphérie. Les efforts conduits par la ville et l'EPCI, à travers notamment des actions de renouvellement et de recyclage urbains, participeront à la maîtrise de la consommation foncière. Le territoire s'engage à limiter l'effet de concurrence produit par le développement de lotissements pavillonnaires et l'implantation de surfaces commerciales en périphérie.

Cette démarche devra encourager la reconquête des friches, l'occupation des locaux vacants, et analyser le risque concurrentiel que la création de toute nouvelle zone commerciale pourrait porter au commerce de centre-ville dans une approche cohérente avec les dispositions stipulées par la loi Climat et Résilience.

Article 1. Engagement général des parties

La signature du présent document confirme l'engagement de la ville de Bastia et de la Communauté d'Agglomération de Bastia (CAB) à poursuivre le déploiement du programme Action Cœur de Ville (ACV) engagé depuis 2018 et à répondre, dans son plan d'action, aux grandes orientations prioritaires définies au niveau national.

La signature du présent avenant confirme également l'engagement des partenaires financiers du programme – Etat, Action Logement, ANAH, Banque des Territoires – à accompagner et

soutenir financièrement les collectivités signataires dans la mise en œuvre du projet de redynamisation territoriale décrit par la suite.

L'Etat mobilisera particulièrement le Fonds Vert et les dotations de soutien à l'investissement local, l'ANAH mobilisera ses financements dédiés aux travaux et à l'ingénierie dans le cadre des interventions sur l'habitat en centres anciens, Action Logement et la Banque des Territoires mobiliseront leurs dispositifs respectifs, spécifiquement dédiés au programme ACV.

Partenaire du programme Action Cœur de Ville depuis son origine, la Banque des Territoires poursuit son engagement en faveur des projets dans les villes bénéficiaires par la mobilisation de moyens en ingénierie et par l'apport de financements (prêts et investissements) et leur sécurisation (consignations). La Banque des Territoires a souhaité que la prolongation du programme sur la période 2023-2026 soit priorisée vers la concrétisation des projets et la prise en compte des nouveaux enjeux auxquels sont confrontées les villes moyennes : la transformation écologique, le développement économique et commercial, les mutations démographiques. Elle élargit son intervention à celles des centralités complémentaires au centre-ville : quartiers de gare et entrées de ville. Elle veille également à accompagner le renforcement du potentiel d'innovation des villes moyennes, pour faire face à de nouveaux défis et être aux rendez-vous de la transition numérique et de la participation citoyenne. La Banque des Territoires mobilise ses moyens dans des conditions inchangées pour éviter toute rupture dans le déploiement des projets locaux. Elle les complète par un accompagnement renforcé des projets portant sur les thématiques de la sobriété foncière, la nature en ville, les entrées de ville et les quartiers de gare pouvant conduire à un accompagnement pluriannuel dans une démarche de sites pilotes.

Pour chaque sollicitation financière (prêt, ingénierie, investissement), l'accompagnement de la Caisse des Dépôts sera subordonné aux critères d'éligibilité de ses axes d'intervention ainsi qu'à l'accord préalable de ses organes décisionnels compétents.

Action Logement s'engage en faveur du logement et de la mobilité des salariés, pour soutenir l'emploi et la performance des entreprises et contribuer au développement de l'attractivité économique et à l'équilibre social des territoires. Action Logement souhaite s'inscrire dans l'Acte II du dispositif Action Cœur de Ville et poursuivre son action sur le volet habitat à l'appui d'un financement dédié à la mise en œuvre des projets de revitalisation, qui a eu un effet levier et qui a démontré son adéquation avec les spécificités des territoires sur l'acte I.

La dynamique étant désormais lancée pour la revitalisation du centre des villes moyennes, l'intervention d'Action Logement évoluera vers une approche en lien avec les enjeux de transition écologique et de sobriété foncière, en accord avec la stratégie RSE et la politique de décarbonation du Groupe Action Logement, et par un resserrement sur le bâti en centre ancien, cœur de cible du programme. Dans le cadre défini par la nouvelle directive relative aux financements dédiés au programme Action Cœur de Ville 2023-2026, Action Logement financera les opérateurs de logements sociaux et privés pour les accompagner dans leur projet d'investissement sur des immeubles entiers, considérés comme stratégiques par la collectivité.

Action Logement dédie à Action Cœur de Ville 1Md € de la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) au niveau national dans le cadre de la nouvelle convention

quinquennale 2023-2027. Cet emploi s'inscrit dans le cadre de la mobilisation des enveloppes régionales et les éventuelles priorisations relèveront, le cas échéant, de la stratégie définie par les délégations régionales d'Action Logement.

L'avenant couvre la période de sa signature, au 31 décembre 2026.

Article 2. : Mise en place d'une gouvernance locale du programme Action cœur de ville

La ville de Bastia s'engage à mettre en place la gouvernance locale adéquate pour conduire le projet Action cœur de ville en cohérence avec les priorités fixées au niveau national pour la période 2023-2026.

Les partenaires du programme s'engagent à participer activement à la gouvernance locale pilotée par la ville.

Dans ce but, une direction de projet ACV est identifiée au sein de la collectivité, dont la mission principale est le suivi du déploiement du programme. Un modèle de fiche de poste figure en annexe du guide pratique du programme. La direction de projet a une capacité d'animation des différents services impliqués dans le projet ACV.

Elle organise le comité de projet local, au minimum une fois par an, qui réunit, sous la présidence du maire et en lien avec le président de l'intercommunalité, les élus de la commune-centre et de l'intercommunalité et les services de la collectivité impliqués dans le dispositif opérationnel, le préfet de département ou son représentant, qui représente l'Anah, ainsi que les représentants désignés par les financeurs (Banque des Territoires, Action Logement). Y sont également invités les services déconcentrés de l'Etat (DRAC etc.) et les partenaires locaux associés à la réalisation du projet ACV (direction territoriale de la SNCF etc.).

Les réunions du comité de projet local sont préparées en comité technique local qui réunit les membres du comité de projet local à un niveau technique.

Par ailleurs, le comité technique local se réunira au moins deux fois par an pour faire un point sur les opérations du programme.

Contact du Chef de projet Action Cœur de Ville : Stéphane RIU, SRiu@bastia.corsica 04 95 55 97 22

Article 3. Suivi du déploiement du programme Action cœur de ville

La ville de Bastia s'engage à participer aux démarches mises en place par la direction du programme Action cœur de ville (ANCT) pour suivre et valoriser le déploiement du programme

(synthèses trimestrielles réalisées aux niveaux national et régional ; newsletter ; publications ; interventions lors de colloques et événements nationaux...).

Dans ce but, la ville de Bastia réalise un suivi régulier et précis du déploiement du programme à son échelle.

Une fois le plan d'action validé en comité de projet local et approuvé en comité régional des financeurs, la ville complète par ailleurs le tableau collaboratif mis en place par la direction du programme Action cœur de ville (ANCT) sur la plateforme de recensement des plans d'action ACV, qui couvre à la fois la période 2018-2022 et la période 2023-2026. Ce tableau est mis à jour minima une fois par semestre, dès lors qu'une fiche action a été validée par les partenaires qui la pilotent, la financent ou la cofinancent et intégrée à l'avenant ACV.

Ce tableau collaboratif permet d'agrèger au niveau national des informations sur les actions programmées localement ; il n'a pas de valeur contractuelle pour l'engagement financier de l'Etat et des partenaires. Il permet d'avoir une vision nationale sur les types d'actions prévues par axe du programme.

Article 4. Définition des secteurs d'intervention pour la période 2023-2026

Les périmètres d'action du programme Action cœur de ville pour la période 2023-2026 définis dans cet article se substituent aux périmètres d'action définis dans l'avenant de projet 2018-2022.

4.1. Liste des secteurs d'intervention :

i. Centre-ville

Le périmètre retenu pour le centre-ville dans le cadre du présent avenant est identique à celui du programme ACV défini dans le cadre de la convention ACV signée le 28 septembre 2018 et modifiée par avenant n°1 en date du 19 décembre 2020.

ii. Quartier de gare

Le quartier de gare / Fangu / Recipellu jouxte le périmètre du cœur de ville, et est déjà pour partie inscrit dans ce dernier. En effet, les assiettes foncières de la gare, de l'ensemble immobilier du Cézanne, du COSEC et de la piscine, ainsi que de la Préfecture 2B et de l'hôtel de la Collectivité de Corse sont déjà incluses dans le périmètre cœur de ville et des opérations y ont déjà été initiées.

Cependant, la Ville, la CAB et la Collectivité de Corse et l'Etat ont souhaité engager des démarches partenariales pour définir un projet d'envergure sur le périmètre de la Gare / Fangu / Recipellu, décision qui a d'ailleurs été entérinée dans le cadre de la déclaration d'intention partagée du Plan de Transformation et d'Investissement pour la Corse signée le 26 avril 2021.

Ainsi, sur ce secteur qui s'étend sur près de 28 hectares et constitue la « porte Ouest » de la Ville, il s'agit d'engager une réflexion visant à le requalifier en lien avec la dynamique du cœur de Ville. Il est donc envisagé de définir une stratégie d'aménagement cohérente du secteur, questionnant à la fois ses atouts, ses faiblesses et chacun de ses usages dans le cadre d'une approche analytique et d'une vision prospective globale. L'enjeu est de présenter une offre de logements élargie et innovante en centre-ville, de permettre un aménagement urbain central et majeur, et de développer de nouvelles potentialités, en tenant compte des qualités en présence et des activités existantes. Le projet urbain issu de la stratégie d'aménagement proposé fera la part belle à la construction de logements dans un objectif de mixité sociale, de multifonctionnalité du bâti et renforcera l'intermodalité autour du pôle ferroviaire, notamment via son maillage avec le réseau des lignes urbaines, de bus communautaires et régionaux ainsi que des voies douces. Le projet urbain devra s'inscrire dans une logique d'optimisation de la ressource foncière disponible ou à reconvertir (traitement des friches des dents creuses, opérations de renouvellement urbain, ...) et tenir compte tout particulièrement de l'adaptation urbaine au changement climatique : lutte contre les îlots de chaleur, gestion intégrée des eaux pluviales, gestion des déchets, éco-conception des bâtiments et des aménagements, renaturation, préservation de la biodiversité ...

iii. Secteurs situés en entrée de ville (le cas échéant)

Dans une logique de sobriété foncière, d'amélioration de la qualité urbaine, architecturale et paysagère, et afin d'anticiper l'évolution du secteur commercial et les modes de consommation, la question de la requalification des deux entrées de Ville (Nord et Sud) en cohérence avec la revitalisation du centre-ville se pose. Ainsi, deux études permettant de porter une vision d'aménagement d'ensemble, portées par la Communauté d'agglomération vont être menées dans ACV2 :

Entrée de Ville « Sud » : ce secteur est marqué par une forte présence des GMS le long de l'axe routier principal, par une diversité de l'offre commerciale ainsi que par un tissu urbain très disparate : bâti plus ou moins intégré, mono-fonctionnalité des espaces, végétalisation quasi inexistante, des espaces fonciers non optimisés, carences en termes d'Infrastructures dédiés aux modes doux, insuffisance des parking relais qui pourraient permettre de réduire les flux

de véhicules entrant sur le cœur de ville. Ce secteur comprend également une partie de la commune de Furiani, sa gare, et notamment son entrée Nord-Est.

Ainsi, l'étude envisagée aura pour principaux objectifs au regard de contraintes et potentialités du secteur, de définir des possibilités de développement et d'aménagement (espaces publics, de insertion paysagère, activités économiques) en recherchant à optimiser l'utilisation du foncier, en améliorant l'accessibilité autour des infrastructures sportives, en développant l'intermodalité et de nouvelles activités, en proposant une renaturation des espaces

Entrée de Ville « Nord » : ce secteur fortement urbanisé dans les années 80/90 sans document de planification ou procédure d'ensemble, manque de cohérence en matière d'aménagement et s'inscrit en rupture avec le centre-ville. Ce secteur pourtant dynamique, possède des qualités indéniables, et des projets sont d'ores et déjà lancés ou en cours de réflexion : création d'un tiers-lieu dédié à l'innovation sur le port de Toga, démantèlement de la STEP, réhabilitation d'une ancienne friche industrielle, aménagement d'un écoquartier, d'une piste cyclable de type voie verte le long de la RD80. Ce secteur comprend également la partie Sud-Est de la commune de Ville di Pietrabugno.

Ainsi, le lancement d'une étude permettant de mettre en cohérence ces différentes opérations concourant à la définition d'une identité et au renforcement de l'attractivité de cette entrée de Ville, est envisagé. Eu égard aux caractéristiques du site, cette étude portera prioritairement sur les objectifs suivants : raccommoder le tissu urbain, accroître ses fonctions, optimiser la ressource foncière, améliorer la mobilité et la végétalisation du secteur.

Au-delà des objectifs opérationnels et des visions d'aménagement d'ensemble que ces deux études ciblées sur les entrées de ville pourraient apporter, il convient aussi de souligner qu'elles permettront de consolider un partenariat et de définir des objectifs communs de développement entre la ville centre et ses deux communes limitrophes, à savoir Furiani, au Sud, et Ville di Petrabugno, au Nord.

4.2. Identification de chacun des secteurs d'intervention

Le périmètre des secteurs d'intervention est précisé en annexe 2.

Article 5. Modification de la convention d'Opération de revitalisation du territoire

Le présent avenant vaut avenant modificatif de la convention d'Opération de revitalisation du territoire signée par la ville de Bastia et la Communauté d'Agglomération de Bastia.

A ce titre, les périmètres ACV 2023-2026 constituent des secteurs d'intervention de l'ORT. Cependant, les communes non ACV associées à l'ORT, Furiani et Ville di Pietrabugno, ne peuvent bénéficier des engagements des partenaires dans le cadre d'ACV2.

Le cas échéant, le présent avenant, au-delà de la commune signataire et de l'EPCI, doit faire l'objet d'une délibération des communes supplémentaires. Il est approuvé en comité de pilotage local puis en comité régional des financeurs ACV.

Une instruction du Gouvernement aux préfets confirme les modalités de cette modification.

En tout état de cause, l'extension du périmètre ORT aux entrées de ville doit veiller à préserver la politique de soutien au commerce dans les centres-villes.

A ce titre, les secteurs d'intervention comprenant des entrées de ville :

- Doivent être distincts des secteurs d'intervention comprenant des centres-villes où des mesures dérogatoires en matière d'autorisation d'exploitation commerciales s'appliquent ;
- Les entrées de villes ne peuvent pas être qualifiées de « centre-ville ». Ainsi, sauf exception, les secteurs d'intervention définis en entrée de ville et distincts du centre-ville ne peuvent pas être qualifiés de « secteurs d'intervention comprenant un centre-ville ».

Les financements et interventions mis en œuvre dans le cadre volet habitat de la convention d'ORT sont poursuivis selon les modalités de contractualisation définies entre la collectivité et l'Anah dans le cadre des conventions d'OPAH-RU et d'OPAH-CD.

Ces dernières avaient fait l'objet d'une prorogation jusqu'au 31 décembre 2024 conformément à la durée de l'avenant n°1 à la convention cadre ACV signée le 29 décembre 2020. Un arrêté portant modification du périmètre de l'ORT sur la commune de Bastia avait également été signé le 22 juillet 2021.

Pour cette prorogation des conventions OPAH les objectifs globaux ont été revus et se présentent de la manière suivante :

Objectifs qualitatifs prioritaires des deux OPAH sur 5 ans :

- La réhabilitation des parties communes des immeubles
- La lutte contre l'insalubrité, le péril et la précarité énergétique
- L'organisation des copropriétés

- Le maintien sur place des populations modestes par l'aide financière apportée aux propriétaires occupants mais aussi par la création d'une offre locative privée à loyers maîtrisés
- La préservation et la valorisation du patrimoine architectural

Objectifs quantitatifs de l'OPAH Renouvellement Urbain :

- 50 immeubles pour les parties communes (soit 320 logements)
- 111 logements en parties privatives (81 propriétaires occupants et 30 locatifs loyers maîtrisés)

Objectifs quantitatifs de l'OPAH Copropriétés Dégradées :

- 46 immeubles pour les parties communes (soit 406 logements)
- 78 logements en parties privatives (45 propriétaires occupants et 33 locatifs loyers maîtrisés)

Au cours de l'année 2024, une étude pré-opérationnelle OPAH sera engagée pour définir une nouvelle stratégie et de nouveaux objectifs concernant la requalification de l'habitat privé. Les nouvelles conventions d'OPAH-RU et d'OPAH-CD seront annexées à la présente convention ACV2.

Article 6. Plan d'action prévisionnel global et détaillé pour la période 2023-2026

Le plan d'action global d'action et son calendrier sont présentés en annexe 3

Article 7. Objectifs et modalités d'évaluation des projets

7.1. Préambule

Le cœur du programme ACV bastiais articule de nombreuses démarches liées à l'habitat, à la revitalisation commerciale et économique et à la transformation de son espace urbain pour le rendre plus confortable et plus accessible pour les piétons et les mobilités douces et ainsi tendre vers un centre-ville apaisés où la circulation automobile se fait plus discrète. L'ensemble des actions liées à ces thématiques visant à transformer en profondeur la ville, à permettre à de nouveaux ménages de s'installer tout en améliorant la qualité de l'habitat et revitaliser l'appareil commercial, se déroulent sur le temps long et ne peuvent donc s'apprécier qu'au travers l'impact réel en rapport des objectifs poursuivis.

C'est pourquoi la Ville souhaite s'inscrire dans une démarche visant à évaluer l'impact du programme sur le Cœur de Ville.

7.2. Calendrier

Au regard de ce qui a été exposé ci-avant, l'évaluation sera mise en œuvre à partir du premier semestre de l'année 2030, qui correspond à une temporalité nécessaire d'interrogation et de mise en perspective du projet urbain et social conduit au titre du programme ACV.

7.3. Méthode

La Ville envisage de conduire en interne la démarche d'évaluation. Celle-ci sera pilotée par le Chef de projet ACV. Cependant, au regard de l'échéance de la démarche (2030), la Ville pourra, si sa gouvernance le décide, confier cette évaluation à un prestataire extérieur. Le cas échéant, cette modification de méthode fera l'objet d'un avenant à la présente convention.

7.4. Objectifs et questions évaluatives

L'objectif de l'évaluation s'inscrit dans la présentation faite en préambule de ce paragraphe. Ainsi, les questions évaluatives sont les suivantes :

- La qualité de l'habitat s'est-elle améliorée ?
- L'offre en logements a-t-elle permis d'attirer de nouveaux ménages ?
- La diversité de l'offre en logements permet-elle d'accueillir différents profils de ménage ?
- Comment les actions menées ont-elles permis de renforcer l'attractivité commerciale?
- Comment l'offre commerciale s'est-elle accrue et diversifiée en Cœur de Ville?
- Les actions réalisées ont-elles atténué le flux automobile en Cœur de Ville ?
- Les actions réalisées ont-elles permis d'augmenter et améliorer la pratique piétonne?
- Les actions réalisées ont-elles permis de rendre la ville plus adaptée aux enjeux de la transition écologique ?

7.5. Indicateurs retenus

Questions évaluatives	Indicateurs	Sources
L'offre en logements a-t-elle permis d'attirer de nouveaux ménages ?	Évolution de la démographie	INSEE
	Diminution du nombre de logements vacant	LOVAC
	Variation des inscriptions scolaires	Service interne mairie
	Atténuation de l'offre en meublé de tourisme	Service interne mairie
	Constructions nouvelles sur CV	Service interne mairie
La qualité de l'habitat s'est-elle améliorée ?	Nombre de logements et de copropriétés réhabilités	Bilan OPAH
	Nombre de copropriétés en difficulté accompagnées	Bilan POPAC
	Nombre de cœurs d'îlot requalifiés	Données POPAC

	Niveau de satisfaction des habitants à l'égard de leur immeuble	Enquête terrain
La diversité de l'offre en logements permet-elle d'accueillir différents profils de ménage ?	Nombres de LLS mis en service	DDT/RPLS/Bilan SRU
	Evolution des loyers	CAB-Observatoire des loyers
	Nombres de logements en accession à prix maîtrisés	Service interne mairie/opérateurs logements spécialisés du territoire
	Augmentation du taux de petites typologies de logement	DDT/RPLS Fichiers MAJIC
Comment les actions menées ont-elles permis de renforcer l'attractivité commerciale	Fréquentation du Centre-Ville	Mytraffic
	Fréquentation des animations et événementiels proposés	Enquêtes UC
		Service interne mairie
		Service CCI
	Evolution de la diversification des typologies des activités	Service interne mairie/observatoire
Niveau de satisfaction usagers/ l'offre proposée	Enquête terrain	
Comment l'offre commerciale s'est-elle accrue et diversifiée en Cœur de Ville?	Evolution du taux de vacance	Service interne mairie/observatoire
	Nombre de concrétisation des projets accompagnés	Service interne mairie
Les actions réalisées ont-elles atténué le flux automobile en Cœur de Ville ?	Taux de remplissage des parkings en entrée CV	Service interne mairie/régie parking
	Taux de fréquentation des TC	CAB - CDC
	Evolution du flux automobile en CV	Etude terrain/Celle réalisée en 2020-2021 en CV
Les actions réalisées ont-elles permis d'augmenter et améliorer la pratique piétonne?	Fréquentation du Centre-Ville	Mytraffic
	surface d'îlot de fraîcheur créée	Service interne mairie
	Satisfaction des usagers	Enquête terrain
Les actions réalisées ont-elles permis de rendre la ville plus adaptée aux	Évolution des îlots de chaleur urbain	Diag carto/ celui réalisé en 2020
	Nombre de m ² désimperméabilisé effectif ou programmé	Service interne

enjeux de la transition écologique ?	Nombre de km d'itinéraire cyclable créés	Service interne
--------------------------------------	------------------------------------------	-----------------

Article 8. Validation de l'avenant

L'avenant est adopté en conseil municipal ainsi qu'en conseil communautaire.

La ville de Bastia et la Communauté d'Agglomération de Bastia s'engagent à présenter l'avenant de projet Action cœur de ville au Comité régional des financeurs qui est chargé d'émettre un avis.

Un avis favorable du comité régional des financeurs est nécessaire pour pouvoir procéder à la signature de l'avenant par toutes les parties.

Une copie de l'avenant signé est transmise à la direction du programme Action cœur de ville à l'ANCT et aux signataires de l'avenant.

Signatures

A Bastia, le

Ville de Bastia	Communauté d'Agglomération de Bastia	Commune de Furiani
[Signature]	[Signature]	[Signature]
Maire	Président de la CAB	Maire
Commune de Ville di Pietrabugno	Etat	Banque des Territoires
[Signature]	[Signature]	[Signature]
Maire	Préfet	Directeur Régional
Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat	Action Logement	
[Signature]	[Signature]	[Signature]
Préfet	Présidente du Comité Régional d'Action Logement	Vice-Présidente du Comité Régional d'Action Logement
Collectivité de Corse		
Président du Conseil Exécutif		

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Bilan de la réalisation du programme ACV 2018-2022

Annexe 1a : Etat d'avancement de la réalisation des actions

Annexe 1b : Bilan qualitatif du déploiement du programme

Annexe 2 : Cartographie des périmètres des secteurs d'intervention et liste des adresses incluses dans les secteurs d'intervention

Annexe 3 : Plan global d'actions et calendrier prévisionnel

Annexe 4 : Liste et détails des fiches-action qui composent le plan d'action

Annexe 5 : Bilan intervention Action Logement

Projet VD / 30-10-2023

Nom de l'action	A 3 Construction de 71 logements
Axe de rattachement	De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville
Date de signature	
Description générale	Réalisation d'un programme mixte de 70 logements sur les îlots du Puntettu et Letteron (8 opérations au total) : 25 logements intermédiaires / 33 locatifs sociaux / 5 logements en accession sociale et 8 logements en accession libre
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • encourager la mixité sociale • raccommoder le tissu urbain, tout en préservant la qualité patrimoniale • améliorer la qualité de l'offre en matière de logements et élargir l'offre en termes de produits • favoriser le retour en cœur de ville des actifs et des jeunes ménages • optimiser le foncier disponible et s'inscrire dans une démarche d'économie de la ressource
Intervenants	Ville de Bastia/privé/OPH2C Services de l'Etat, de la Collectivité de Corse et de la CAB Action logement, caisse des dépôts et consignations
Budget global	Environ 14 M€ TTC pour les 8 opérations / environ 2.4 M€ de déficit
Modalité de financement	Droit commun (Etat FNAP / règlements des aides CAB et CC) – Fonds propres bailleurs - Prêts Caisse des Dépôts et Consignations - Action logement : à définir
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • engagement des études et des travaux • livraison des opérations
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> • qualité des logements produits (intégration urbaine, confort, ...) • niveau d'intégration des occupants au sein de leur immeuble, de leur quartier

➔ CONTENU DE L'ACTION

- acquisition du foncier (réalisée en grande partie – en cours pour quelques opérations)
- définition du programme de logements – recherches d'opérateurs – montage financier (bilan opérateur) : en cours
- estimation des besoins et recherche des financements complémentaires, de montages opérationnels possibles
- acter les engagements Ville/opérateurs
- Lancement des projets par les opérateurs logements : désignation prestataires et maîtrise d'œuvre, réalisation des études techniques (y compris dépôt permis construire), désignation des entreprises, réalisation des travaux
- livraison et gestion (pour le locatif) ou vente des logements

Nom de l'action	A 5.2.1 Dynamique commerciale ESS-ISS Projet Croix Rouge
Axe de rattachement	Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de signature	
Description générale	Projet d'évolution de concept de la Vesti Boutique de la Croix Rouge, et de restructuration des locaux d'activités dédiés sur le Boulevard Gaudin
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Elargir et diversifier l'offre sur ce secteur d'activité • Proposer une structure de travail optimisée à l'antenne Croix rouge • Renforcer la mixité sociale en créant un concept pour tous • Faire de ce lieu une cellule locomotive innovante sur l'artère Auguste Gaudin
Intervenants	<p>Ville de Bastia</p> <p>ETAT, DDETSPP, CAB, CRESS, CROIX ROUGE</p>
Budget global	160 000 € HT
Modalités de financement	Etat – Dotation Politique de la Ville Ville de Bastia
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Définition d'un programme de travaux - Lancement des travaux
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Transformation du mode de gestion des locaux par la Croix rouge - Livraison des nouveaux locaux

➡ CONTENU DE L'ACTION

- Accompagnement au repositionnement du concept de la Vesti Boutique Croix Rouge vers une évolution en ressourcerie alternative et atelier Croix Rouge
- Réalisation de travaux de rénovation intérieure et extérieure des locaux du 9 et 1 Bd Gaudin
- Orientation et accompagnement vers une démarche ESS structurée.

Planning : 2^{ème} semestre 2022 – 2^{ème} semestre 2023

Nom de l'action	A 5.2.2 Dynamique commerciale : Management de centre-ville
Axe de rattachement	Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de signature	
Description générale	Accompagner le développement des activités commerciales au sein du centre-ville, renforcer la dynamique commerciale et travailler à l'attractivité globale du territoire en fédérant toutes les énergies et les acteurs concernés»
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner la dynamique commerciale en étant interface et facilitateur entre les acteurs du commerce et les services de la collectivité - En transversalité avec les autres services de la collectivité, insuffler du lien entre les événements touristiques et culturels, et les acteurs du commerce - Proposer des outils innovants au service de la valorisation du commerce de proximité - Identifier et accompagner les porteurs de projets
Intervenants	<p>Ville de Bastia</p> <p>CAB, CCI, CMA, UC</p>
Budget global	A définir
Modalité de financement	A définir
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de groupes de travail • Définition d'un programme de redynamisation et d'animation commerciale • Elaboration d'une feuille de route
Indicateurs de résultat	

➤ CONTENU DE L'ACTION

- Rencontre terrain avec les commerçants (1 à 2 fois par semaine)
- Définition d'une stratégie de développement des UC centre-ville (animation-communication) en lien avec la politique de développement de la ville
- Organisation de réunions participatives inter quartiers et de groupes de travail entre UC – collectivités et chambres consulaires
- Ecriture d'une feuille de route annuelle

Planning : 1^{er} semestre 2022 – 2^{ème} semestre 2026

Nom de l'action	A 5.2.3 Dynamique commerciale Accompagnement à l'installation des porteurs de projet en centre-ville
Axe de rattachement	Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de signature	
Description générale	Accueillir et écouter les porteurs de projet en demande entrante, les orienter vers les acteurs d'accompagnement dédiés le cas échéant, et les conseiller stratégiquement pendant la phase d'implantation
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en relation et accueil des porteurs de projets ayant des modèles économiques validés. • Conseil, orientation et accompagnement à l'implantation stratégique
Intervenants	<p>Ville de Bastia</p> <p>AVVIA, CCI, CMA, BGE, A PROVA...</p>
Budget global	
Modalité de financement	
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Création de la fiche de suivi
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de porteurs de projet accompagnés • Nombre de porteurs de projet installés

➡ **CONTENU DE L'ACTION**

- Création d'une fiche de renseignement type dédié aux demandes entrantes
- Mise en place d'une base de données et de suivi de l'ensemble des demandes traitées.

Planning : 1^{er} semestre 2022 – 2^{ème} semestre 2026

Nom de l'action	A 5.3.1 Immobilier commercial et foncier stratégique : Mise en place d'un observatoire du commerce
Axe de rattachement	Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de signature	
Description générale	Création d'un outil d'analyse et d'aide à la décision pour la collectivité permettant de mieux connaître l'environnement, identifier les potentiels de développement et implanter ou développer les activités commerciales, professionnelles ou servicielles adaptées.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Définir les orientations, les choix de développement et de dynamisation du tissu commercial • Quantifier et classer la composition économique et commerciale • Mesurer l'impact des actions à destination du commerce de proximité • Anticiper les évolutions de l'appareil commercial du territoire • Conseiller et orienter stratégiquement les porteurs de projet dans leur phase d'installation • Identifier le taux de vacance sur le centre-ville • Mettre en place une stratégie de lutte contre la vacance
Intervenants	<p>Ville de Bastia</p> <p>CAB CCI-CMA ADEC</p>
Budget global	15 k€ TTC
Modalité de financement	9600 € DPV
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Lancement du repérage terrain - Complétude de la base de données
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Livraison d'une base de données complète, fiable et actualisable - Mise en place d'un outil SIG efficient

➔ CONTENU DE L'ACTION

- Reportage photo et relevé coordonnées de plus 800 cellules commerciales
- Création d'une base de données sous la forme d'une matrice Excel
- Classification selon les différentes typologies d'activités recensées en cœur de ville
- Analyse statistiques tissus économique et commercial
- Reporting de l'ensemble des cellules et données sur cartographie Netagis
- Analyse et identification des locaux vacants par rues et quartiers du centre-ville
- Identification des bailleurs, prise de contact par courrier puis par téléphone
- Identification et acquisition d'un outil support de l'observatoire plus adapté
- Mise à jour régulière des mutations de cellules commerciales

Planning : 1^{er} semestre 2022 - 2^{ème} semestre 2026

Nom de l'action	A 5.3.2 Immobilier commercial et foncier stratégique : Mise en place du dispositif BOURSOLOCO
Axe de rattachement	Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de signature	
Description générale	Outil numérique ayant vocation à mettre en relation directe les porteurs de projets en recherche de biens avec les professionnels de l'immobilier et les bailleurs privés. Faciliter les démarches à travers une passerelle numérique unique accessible sur l'ensemble des sites internet des organismes partenaires
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter les démarches des porteurs de projets • Permettre à l'ensemble des agences immobilières de développer leur activité autour d'une stratégie de revitalisation participative • Remettre sur le marché les cellules commerciales identifiées comme vacantes • Créer une base de données qualifiées et analyser les demandes d'installation entrantes
Intervenants	<p>Ville de Bastia</p> <p>ANCT-Incubateur des territoires Agences immobilières de centre-ville CAB-AVVIA CCI-CMA BGE A PROVA PETRA PATRIMONIA INIZIA ADEC</p>
Budget global	
Modalité de financement	
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un partenariat avec l'Incubateur des territoires • Mise en place d'un partenariat avec l'ensemble des opérateurs d'accompagnement à la création ou reprise d'entreprise • Mise en place d'un partenariat avec le réseau des professionnels de l'immobilier
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion de l'outil, déclenchement des adhésions partenaires auprès des agences immobilières et opérateurs d'accompagnement • Mise en place d'un dispositif de communication • Création d'un réseau de partenaires prescripteurs de la démarche

➔ CONTENU DE L'ACTION

- Création d'une passerelle digitale de mise en relation des porteurs de projets en recherche de locaux avec l'ensemble des professionnels de l'immobilier et les bailleurs privés
- Déploiement de l'outil auprès du réseau d'agences immobilières adhérentes au dispositif Boursoloco
- Identification des profils types et création d'une base de données porteurs de projets
- Mise en relation directe et confidentielle entre les porteurs de projets et les agences immobilières
- Analyse et suivi des opérations et des transactions

Planning : 2^{ème} semestre 2022 – 2^{ème} semestre 2026

Nom de l'action	A 10.1 Restructuration de l'îlot de la poste
Axe de rattachement	Favoriser un développement économique et commercial équilibré / vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville / Fournir l'accès aux équipements et services publics
Date de signature	
Description générale	Accompagner le projet en s'inscrivant dans une démarche partenariale facilitatrice pour les futures structures devant occuper le bâtiment. Programme composé de : <ul style="list-style-type: none"> - 5 Commerces - Locaux tertiaires pour 2400 m² - Un équipement hôtelier de 60 unités - Une salle de séminaire - Locaux de La Poste - Locaux de France TV Via Stella - 56 logements - Parking souterrain de 300 places
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Développer l'attractivité du quartier visé et plus largement le cœur de ville • Diversifier les fonctions économiques en Cœur de Ville • Favoriser le retour en cœur de ville des actifs et des jeunes ménages • Optimiser le foncier disponible et s'inscrire dans une démarche d'économie de la ressource
Intervenants	Ville de Bastia Opérateurs logement et hôteliers Office Foncier de Corse, Services de l'Etat, de la Collectivité de Corse et de la CAB Banque des Territoires,
Budget global	52 M€ TTC
Modalité de financement	Cessions immobilières
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement de l'appel à projet • Désignation d'un lauréat • Engagements des études • Dépôt permis de démolir/construire • Engagement des travaux
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> • Projet finalisé et accepté par l'ensemble des partenaires • Autorisations d'urbanismes obtenues • Livraison de l'ensemble immobilier restructuré

➔ CONTENU DE L'ACTION

- Organisation et pilotage de la démarche
- Suivi du respect des engagements de l'équipe lauréate
- Mobilisation et animation du partenariat
- Articulation des travaux et des démarches réglementaires nécessaires

Planning : 2ème semestre 2021 – 2ème semestre 2028

Nom de l'action	A 11.3 déclinaisons opérationnelles du plan communal des liaisons douces- Piétonisation et aménagements cyclables en cœur de ville (Phase 3) : Aménagement de l'anse du vieux port
Axe de rattachement	Développer l'accessibilité, la mobilité, les connexions / Reconnexion avec l'espace maritime / Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
Date de signature	
Description générale	Aménagement de l'Anse du Vieux Port permettant d'une part d'assurer la continuité des mobilités actives entre la voie douce quai des martyrs et l'Aldilonda et d'autre part, de valoriser ce site patrimonial
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • pacifier et rationaliser les flux et les déplacements • développer des modes de déplacement alternatifs • Valoriser un site patrimonial
Intervenants	Ville de Bastia CAB, ABF, CDC
Budget global	6,14 M€ HT
Modalité de financement	Etat (Fond mobilité active) Ville de Bastia
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement d'un concours de Maitrise d'œuvre • Lancement des marchés de travaux
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> • Validation d'un projet d'aménagement • Livraison des travaux

➡ **CONTENU DE L'ACTION**

- Désignation de la maitrise d'oeuvre
- Diagnostic de l'existant
- Etude de projet
- Réalisation des travaux

Planning : 2^{ème} semestre 2020 – 2^{ème} semestre 2023

Titre du projet	A 15 Réhabilitation Palais Caraffa
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Ce bâtiment patrimonial est une copropriété entre la Ville et des propriétaires privés. Il souffre cependant de désordres importants tant au niveau des toitures, des structures et des façades. Des travaux de réhabilitation de ces parties communes doivent être engagés par la Copropriété. La Ville, sur le volet patrimonial, doit réhabiliter l'étage noble du bâtiment qui comprend de nombreuses collections qui doivent être protégés des infiltrations que subit cette partie de l'édifice.</p> <p>Cette action comprend les études de réhabilitation de l'étage noble et les travaux afférents, ainsi que la quote-part de l'opération globale de réhabilitation du bâtiment.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Exiger une qualité sur les aménagements, constructions ou réhabilitations - Renforcer l'identité des lieux et du patrimoine bâti, naturel et humain
Maitre d'ouvrage	Ville de Bastia, Copropriété
Partenaires locaux	Anah, CDC, DRAC
Coût total	1 100 000 € HT (études 400 000 + travaux parties communes 700 000)
Financements prévisionnels	Etat (PTIC) 770 000 €/ CDC 110 000 €
Date de lancement	2 ^{ème} semestre 2023
Date de livraison	2 ^{ème} semestre 2026
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Définition d'un projet de réhabilitation global de l'immeuble - Vote des travaux en AG de copropriété - Engagement des travaux de réhabilitation de l'édifice et de restructuration de l'étage noble
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Validation d'un projet d'activité pour l'étage noble - Réception des travaux - Mise en service de l'équipement

Nom de l'action	A 17 Prorogation de l'OPAH CD et L'OPAH RU Centre Ancien
Axe de rattachement	De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
Date de signature	1 ^{er} trimestre 2020- mise à jour en septembre 2021
Description générale	Poursuivre la réhabilitation du parc privé dans le Centre Ancien
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Objectifs qualitatifs prioritaires des deux OPAH sur 5 ans : <ul style="list-style-type: none"> • La réhabilitation des parties communes des immeubles • La lutte contre l'insalubrité, le péril et la précarité énergétique • L'organisation des copropriétés • Le maintien sur place des populations modestes par l'aide financière apportée aux propriétaires occupants mais aussi par la création d'une offre locative privée à loyers maîtrisés • La préservation et la valorisation du patrimoine architectural • Objectifs quantitatifs de l'OPAH Renouvellement Urbain : <ul style="list-style-type: none"> • 50 immeubles pour les parties communes (soit 320 logements) • 111 logements en parties privatives (81 propriétaires occupants et 30 locatifs loyers maîtrisés) • Objectifs quantitatifs de l'OPAH Copropriétés Dégradées : <ul style="list-style-type: none"> • 46 immeubles pour les parties communes (soit 406 logements) • 78 logements en parties privatives (45 propriétaires occupants et 33 locatifs loyers maîtrisés)
Intervenants	<p>Ville de Bastia</p> <p>ANAH – Collectivité de Corse – Conservatoire des Espaces Naturels de la Corse – Fondation du Patrimoine</p>
Budget global	20,6 M €
Modalité de financement	<p>ANAH : 13,16 M €</p> <p>Ville de Bastia : 4,10 M €</p> <p>Collectivité de Corse : 2,94 M €</p>
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Délibération municipale validant la poursuite des OPAH • Signature de la convention d'ORT • Délibération municipale de modification du règlement d'attribution des aides • Lancement et notification du nouveau marché de suivi-animation
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> • Bilans intermédiaires lors des comités techniques, tableau de bord d'avancement • Bilans annuels lors des comités de pilotage

➔ CONTENU DE L'ACTION

- Mise en place d'une équipe de suivi-animation du dispositif
- Poursuite et amplification de la dynamique de réhabilitation des immeubles et logements engagée dans les précédents dispositifs
- Mise en place du Plan Initiative Copropriétés pour 5 immeubles issus de l'OPAH CD
- Repérage des copropriétés dégradées ou en difficulté, identification des problématiques, propositions de plans de redressement, liaison avec le POPAC
- Organisation foncière et juridique des copropriétés : recherche et appréhension des biens sans maître, règlement des indivisions, et recherche de solutions à tous les points de blocage dans la mise en œuvre des programmes de réhabilitation. Création des états descriptifs de division. Nomination d'administrateurs
- Mise en œuvre des procédures de péril / insalubrité et injonctions de travaux
- Recherche des financements, montage des dossiers de subventions pour les syndicats de copropriétaires et propriétaires
- Mise en valeur du patrimoine, sauvegarde de la biodiversité notamment par la protection des sites de nidification des martinets
- Sensibilisation et information des habitants et propriétaires aux problématiques de l'habitat et du cadre de vie

	ANAH	CDC	VILLE	TOTAL
OPAH RU	2 703 958 €	1 091 000 €	1 697 293 €	5 492 250 €
OPAH CD	10 283 163 €	1 849 100 €	2 357 873 €	14 490 135 €
TOTAL	12 987 120 €	2 940 100 €	4 055 165 €	19 982 385 €
Expérimentation façades	111 950 €	- €	- €	111 950 €
Expérimentation locaux rdc	62 500 €	- €	25 000 €	87 500 €
SS TOTAL Expérimentation	174 450 €	- €	25 000 €	199 450 €
TOTAL GENERAL	13 161 570 €	2 940 100 €	4 080 165 €	20 181 835 €

	OPAH RU	OPAH CD	TOTAL
Parties Communes	50 immeubles 320 logements	46 immeubles 406 logements	96 immeubles 726 logements
PO	165	124	289
<i>Très modestes (TMO)</i>	56	60	116
<i>Modestes (MO)</i>	30	8	38
<i>> plafonds</i>	79	56	135
PB	155	282	437
Autres locaux	128	201	329
Parties Privatives	111 logements	78 logements	189 logements
PO	81	45	126
<i>Très Modestes (TMO)</i>	37	17	54
<i>Très Modestes sans Anah (TMO)</i>	18	18	36
<i>Modestes (MO)</i>	20	5	25
<i>Modestes sans Anah (MO)</i>	6	5	11
PB	30	33	63
<i>Locatifs Conventionnés Social (LCS)</i>	20	26	46
<i>Locatifs Conventionnés Très Social (LCTS)</i>	5	4	9
<i>dont Réserve Publics Prioritaires</i>	5	4	9
<i>Locatifs Intermédiaires (LI)</i>	5	3	8
Edicules	40	30	70
Etat Descriptif de Divivion (nb de lots)	70	70	140

Nom de l'action	A 19 Acquisition et restructuration du « bâtiment des affaires maritimes »
Axe de rattachement	Reconnexion avec l'espace maritime / Favoriser un développement économique et commercial équilibré / Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine / Fournir l'accès aux équipements et services publics
Date de signature	
Description générale	Acquisition et restructuration de ce bâtiment en vue d'y accueillir différentes activités en lien notamment avec la mer : locaux de la capitainerie du Vieux Port, Local lié à l'activité « pêche » (Halle de vente des produits), autres locaux pour des activités à définir (économiques, nautiques, touristiques)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion des activités maritimes (de loisirs et économiques) • Connexion avec l'activité touristique • Optimisation des services dédiés au maritime • Valorisation patrimoniale et de l'espace public attenant • Articulation avec les projets connexes (plan des déplacements doux, spassimare et aldilonda)
Intervenants	<p>Ville de Bastia</p> <p>Office Foncier de la Corse</p> <p>CDC, Banque des territoires</p> <p>Prudhomme, associations liées au maritime, usagers</p>
Budget global	A définir
Modalité de financement	A définir
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Signature de la convention de portage avec l'OFC • Lancement étude programmation • Désignation maître d'œuvre • Réalisation études • Lancement marché de travaux
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> • Validation du programme • Validation du projet d'équipement • Livraison de l'équipement

➤ CONTENU DE L'ACTION

- Acquisition foncière du Bâtiment des affaires maritimes situé sur le quai nord du vieux port
- Définition des activités devant être localisées dans ce bâtiment, en tenant compte de celles déjà identifiées (services capitainerie du vieux port, hall marché aux poissons)
- Définition des modalités d'exploitation et de fonctionnement de l'équipement
- Travaux de restructuration du bâtiment

Planning : 1^{er} semestre 2023 – 2^{ème} semestre 2025

Nom de l'action	A 21.1 Valorisation du patrimoine arboré création d'îlots de fraîcheur
Axe de rattachement	Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public, le patrimoine
Date de signature	
Description générale	Dans la suite de la réalisation du diagnostic D 4 sur les îlots de chaleur en Cœur de Ville et des enjeux définis, création d'îlots de fraîcheur sur la base des préconisations d'aménagements établit sur 4 sites démonstrateurs.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser et renforcer l'attractivité du cœur de ville • Gestion raisonnée du patrimoine arborée • Adaptation au réchauffement climatique
Intervenants	Ville de Bastia
Budget global	A définir
Modalité de financement	A définir
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborations des projets d'aménagements • Lancement des travaux
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> • Livraison des aménagements

➔ CONTENU DE L'ACTION

- Choix de sites opérationnels
- Lancement des études de projets
- Consultation es entreprise
- Réalisation des travaux

Planning : 2^{ème} semestre 2024 – 2^{ème} semestre 2027

Nom de l'action	A 22 Parc Filippina - Réaménagement des sites de Fort Lacroix et du Guadello
Axe de rattachement	Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public, le patrimoine
Date de signature	
Description générale	Création d'espaces de convivialité, de respiration, et liés à la pratique sportive – Création d'aires dédiées à la valorisation de la nature et à l'agriculture urbaine – maillage et connexion avec le Cœur de ville avec des cheminements pétons
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration du cadre de vie • Promotion du lien social et de la convivialité, des échanges et des pratiques citoyennes • Désenclavement du site en créant des connexions avec le centre-ville et le centre ancien, notamment avec le site du Bon Pasteur. • Valorisation de la nature en ville
Intervenants	Ville de Bastia – Pole développement durable
Budget global	2.6 M€ HT
Modalité de financement	ITI Ville de Bastia Collectivité de Corse Etat (DSIL) :
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Définition programmatique et fonctionnelle de l'aménagement d'ensemble • Validation du programme d'agriculture urbaine • Validation du programme d'ensemble • Choix d'un maître d'œuvre • Lancement de la consultation des entreprises pour les travaux
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> • Validation du projet d'ensemble • Livraison des aménagements • Fonctionnement et viabilité de l'activité agricole • Niveau de fréquentation du parc

➔ **CONTENU DE L'ACTION**

- Analyse du site
- Organisation d'ateliers et réunions participatives pour définir les différentes vocations du site
- Définition d'un programme
- Définition des modalités d'interventions et de fonctionnements
- Consultation de prestataires pour la maîtrise d'œuvre
- Consultation des entreprises pour la réalisation
- Mise en place de partenariats et réunions techniques régulières

Planning : 2^{ème} semestre 2020 – 2^{ème} semestre 2023

Titre du projet	A 23.1 Requalification de la caserne Casabianca
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Fournir l'accès aux équipements et aux services publics
Date de signature	
Description générale	<p>Acquisition et requalification de la caserne Casabianca, au cœur de la citadelle, pour y créer un pôle de formation. Initialement prévu pour accueillir le CNAM et d'autres organismes de formations, le bâtiment sera destiné aux activités de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE). Cet équipement pourra comprendre des espaces mutualisables avec d'autres acteurs.</p> <p>Cette action comprend l'acquisition du bâtiment, les études préalables, de programmations, les études de maitrises d'œuvre et la réalisation des travaux.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter et envisager la reconversion d'équipements patrimoniaux - Développer des services participant à la revitalisation, et permettant de nouveaux usages, une fréquentation plus large de la Ville - Penser de nouveaux modes de gestion et encourager l'adaptabilité et la mutualisation des équipements
Maitre d'ouvrage	Ville de Bastia
Partenaires locaux	Etat, CDC, OFC, Università di Corsica, BT, INSPE
Coût total	4,4 M € TTC
Financements prévisionnels	[financeur, montant, modalités, financement assuré ou prévisionnel]
Date de lancement	2 ^{ème} semestre 2022
Date de livraison	2 ^{ème} semestre 2026
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Lancement de la mission de programmation - Lancement des études de maîtrise d'œuvre - Réalisation d'un DCE et consultation des entreprises - Lancement des travaux.
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Validation d'un projet technique et d'occupation pour la caserne - Réception des travaux - Mise en fonction de l'équipement

Nom de l'action	A 24 Restructuration de l'ensemble immobilier « le Cézanne »
Axe de rattachement	De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville
Date de signature	
Description générale	Restructuration de cette mono-propriété de 150 logements, répartis en 8 bâtiments, dont environ un tiers sont vacants. Par ailleurs, la plupart des logements sont très grand (par exemple, on compte des T3 de plus de 80 voire 100 m ² de SH) Le projet prévoit un rachat du bâti au propriétaire privé (une SCI) pour créer un programme mixte avec une majorité de locatifs sociaux et des travaux de réhabilitation et restructuration typologique des logements pour sortie de vacance
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Résorber la vacance des logements • Freiner le cycle de déqualification et de dégradation du bâti • Encourager la mixité sociale • Favoriser le retour en cœur de ville des actifs et des jeunes ménages • Optimiser le foncier disponible et s'inscrire dans une démarche d'économie de la ressource
Intervenants	Ville de Bastia Opérateurs logement Office Foncier de Corse, Etat, CDC, CAB, Action logement, Banque des Territoires
Budget global	A définir
Modalité de financement	Portage Foncier OFC Droit commun (Etat FNAP / règlements des aides CAB et CdC), Financement ORT (AL), PTIC Prêts Caisse des Dépôts et Consignations Fonds propres bailleurs
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Signature de la convention de portage • Lancement des études préalables • Elaboration du programme immobilier • Engagements des études et des travaux • Livraison de l'ensemble immobilier restructuré
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement, maintien des ménages présents • Accueil de nouveaux ménages en accession et en locatif social • Qualité de la requalification de l'ensemble bâti

➔ CONTENU DE L'ACTION

Portage foncier : définition des objectifs, des partenaires immobiliers, élaboration d'une convention de portage.

Etudes préalables : Diagnostic social de l'occupation, diagnostics techniques, faisabilité sur la transformation typologique des grands logements, diagnostic juridique de l'ensemble immobilier.

Programmation immobilière et sociale: définition et spatialisation des produits logements (LLS, Accession sociale, ...), définition des typologies des logements pour chaque produit, définition de la démarche d'accompagnements des ménages occupants les logements.

Programmation technique : Définition du niveau de qualité à atteindre, définition des travaux sur partie commune, sur les logements existants et occupés et sur les logements non finis

Etude de projet : Organisation de la maîtrise d'ouvrage du projet, suivi du déroulement du projet.

Planning : 1^{er} semestre 2022 – 1^{er} semestre 2027

Nom de l'action	A 25 Plan d'action sortie de vacance - logements privés
Axe de rattachement	De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville
Date de signature	
Description générale	Suite à la candidature retenue de la Ville au PNLCV, et à partir de l'étude CEREMA, mise en place en place d'un dispositif de suivi animation pour la mise en œuvre du Plan d'Action de Lutte Contre la Vacance des Logements sur le périmètre du Cœur de Ville. En parallèle, travail de fiabilisation des données fiscales des propriétaires (adresse, mutations,...) conjointement avec la DDFIP.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Affiner la connaissance sur les raisons de la vacance • Résorber la vacance des logements • Favoriser le retour en cœur de ville des actifs et des jeunes ménages • Optimiser le foncier disponible et s'inscrire dans une démarche d'économie de la ressource
Intervenants	<p>Ville de Bastia</p> <p>Services de l'Etat, de la Collectivité de Corse et de la CAB Action logement, Anah, Banque des Territoires, Notaires, Syndics, FNAIM</p>
Budget global	200 000 € HT
Modalité de financement	Anah 50%
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un travail partenarial avec la DDFIP • Mise en place du dispositif de suivi-animation
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de propriétaires de logements vacants accompagnés • Nombre de logements remis sur le marché

➔ CONTENU DE L'ACTION

- Définition des objectifs et des priorités
- Création d'un groupe de travail avec la DDFIP
- Choix d'un prestataire pour le suivi animation
- Enquête auprès des propriétaires et accompagnement
- Animation et mobilisation du partenariat
- Communication sur le plan d'actions

Planning : 2ème semestre 2022 – 2ème semestre 2024

Nom de l'action	A 26 Traitements de cœur d'îlots- intervention publique et/ou privée
Axe de rattachement	De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville
Date de signature	
Description générale	Certains cœurs d'îlots « délaissés » peuvent être sources de nuisance diverses pour les habitations riveraines. Ainsi, ils renvoient une image négative de dégradation des espaces extérieurs, et d'un cadre de vie peu valorisant. L'objectif de cette action est d'améliorer la qualité de ces espaces et d'y définir une fonction d'usage. D'une part, dans une logique « d'extension » de l'usage du logement, besoin qui a été prégnant lors de la période de confinement lié à la crise sanitaire, et d'autre part pour certains cas, dans un objectif de remaillage de l'espace public par des cheminements et des espaces arborés.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Freiner le cycle de déqualification de l'habitat • Promouvoir d'autres formes « d'habiter » • Favoriser le retour en cœur de ville des actifs et des jeunes ménages • Décloisonner les rapports entre les habitants, optimiser le foncier disponible et s'inscrire dans une démarche d'économie de la ressource
Intervenants	<p>Ville de Bastia/Copropriétés</p> <p>Services de l'Etat, de la Collectivité de Corse et de la CAB Action logement, Anah, Banque des Territoires,</p>
Budget global	A définir selon les situations
Modalité de financement	A définir Fonds copropriétés
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de cœurs d'îlots cibles • Définition des modalités d'intervention • Validation d'un projet d'aménagement • Mise en œuvre de l'opération.
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> • Validation du principe d'intervention par les copropriétés • Validation d'un projet d'aménagement • Livraison de l'aménagement • Appropriation par les habitants/copropriétaires

⇒ CONTENU DE L'ACTION

- identification de cœurs d'îlots et analyse problématisée
- Réunions de travail internes et/ou réunion avec les syndicats concernés
- Définitions des modalités d'interventions
- Organisation d'ateliers et réunions participatives
- Privé : Accompagnement des copropriétés à la définition d'un projet d'aménagement ou définition d'un projet par la collectivité si cœur d'îlot public
- Public : élaboration d'un projet d'aménagement et d'exploitation
- Recherche de financement
- Mise en œuvre des projets

Planning :

Nom de l'action	A 27 Réhabilitation du pavillon des Nobles Douze
Axe de rattachement	Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public, le patrimoine
Date de signature	
Description générale	Le Pavillon des Nobles Douze est un édifice inscrit au titre des Monuments Historiques. Il est situé sur la Place du Donjon, à l'intérieur de la Citadelle de Bastia. attenant au palais des Gouverneurs génois, adossé aux remparts et constitue, avec la porte Louis XVI et le Pavillon de l'entrée, l'ensemble architectural donnant accès à la Citadelle. La porte Louis XVI et la Place du Donjon ont fait l'objet d'une campagne de restauration achevée en 2010. Il apparaît donc aujourd'hui opportun de poursuivre ces travaux par la restauration de la façade du Pavillon des Nobles Douze et le rétablissement du décor peint identifiant le bâtiment pour redonner à cet espace une qualité patrimoniale indéniable et renforcer son attractivité
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Restaurer le patrimoine public de la Ville • Renforcer l'attractivité touristique du site
Intervenants	<p>Ville de Bastia</p> <p>DRAC / UDAP de Haute-Corse</p>
Budget global	900 K€ TTC
Modalité de financement	CDC, Etat (DSIL)
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Dégagement des enduits de façade • Dépôt du permis de construire • Lancement des marchés de travaux
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> • Validation du projet de restauration par l'UDAP et la DRAC • Validation du permis de construire • Livraison de l'ouvrage

➤ CONTENU DE L'ACTION

- Étude documentaire
- Travaux de dégagement et de protection du décor peint sous-jacent
- Elaboration du projet de restauration
- Mise en œuvre des travaux

Planning : 1^{er} semestre 2022 – 2^{ème} semestre 2026

Titre du projet	A 29 Ciutassi in marina
Type de projet	action
Axe de rattachement	Reconnexion avec l'espace maritime/ Constituer un socle de services/ Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Date de signature	
Description générale	<p>Au regard des diagnostics réalisés sur le Cœur de Ville, la nécessité de se réappropriier de l'espace maritime s'est avérée. Ceci dans une logique de redynamisation mais également de reconnexion de forte l'espace urbain à cet espace maritime. Dans ce cadre, il est envisagé d'aménager de manière sobre un espace de baignade, utilisé autrefois, situé au sud-ouest de l'anse du Vieux-Port pour permettre un accès facilité à l'eau. Cet espace, qui sera destiné aux habitants et visiteurs, est aujourd'hui connecter au Spassimare et un aménagement type « handiplage » pourra également être envisagé le cas échéant.</p> <p>Cette opération s'articulera avec des études préalables, notamment environnementales, et la réalisation de travaux d'aménagement.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Réintroduction d'espaces de baignades en Cœur de Ville - Encourager la fréquentation des lieux publics - Renforcer l'identité des lieux et du patrimoine bâti, naturel et humain
Maitre d'ouvrage	Ville de Bastia
Partenaires locaux	CDC, ARS
Coût total	A définir
Financements prévisionnels	[financeur, montant, modalités, financement assuré ou prévisionnel]
Date de lancement	1 ^{er} semestre 2025
Date de livraison	1 ^{er} semestre 2026
Indicateurs d'avancement	Définition d'un projet d'aménagement Lancement des travaux
Indicateurs de résultat	Validation du projet d'aménagement Ouverture de l'espace

Nom de l'action	A 30 Recondution du POPAC
Axe de rattachement	De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville
Date de signature	
Description générale	Poursuite du POPAC sur le cœur de Ville : nouveau conventionnement, suivi et mise en œuvre.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • prévenir les difficultés sur les copropriétés du cœur de ville • compléter les dispositifs des OPAH et du PNLCV • améliorer la connaissance la gestion des copropriétés fragiles hors périmètre OPAH, mieux informer et former les copropriétaires et les syndicats • prévenir toute nouvelle dégradation sur les copropriétés déjà traitées dans le cadre des OPAH
Intervenants	<p>Ville de Bastia - DRUCS</p> <p>ANAH, équipe d'OPAH, Syndics</p>
Budget global	Montant 300 000 € HT
Modalité de financement	Ville – Anah – Banque des Territoires – Collectivité de Corse
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • signature convention • mise en place du dispositif suivi - animation
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> • bilan annuels qualitatifs et quantitatifs • nombre de copropriétés et syndicats suivis dans le POPAC

➔ CONTENU DE L'ACTION

- élaboration et rédaction de la convention : bilan – contenu - partenariat
- définition des modalités de suivi et mises en place du suivi-animation
- mise en œuvre de la convention ; repérage des copropriétés concernées, mise en place du partenariat, réalisation d'actions de sensibilisation, diagnostics multi-critères ou expertises ponctuelles, résolution des premières difficultés (aide à la gestion, mise en place règlement de copropriétés, recouvrement des impayés, accompagnement administratif, ...) signalement des situations difficiles, accompagnement des copropriétés, définition et organisation de formations ou de journées spécifiques liées à la copropriété

Planning : 1er semestre 2022 – 1er semestre 2025

Titre du projet	A 5.2.4 Dynamique commerciale : Etude de redynamisation du marché alimentaire
Type de projet	Etude
Axe de rattachement	Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de signature	
Description générale	<p>Au cœur du centre-ville de Bastia se situe le périmètre centre ancien, accueillant la Place du marché et son marché alimentaire. Chaque samedi et dimanche de l'année, hiver comme été, cet incontournable rendez-vous bastiais s'installe dès l'aube jusqu'aux environs de 13 heures sur la place du marché de Bastia, considérée comme l'un des sites les plus remarquables du centre-ville où habitants, visiteurs insulaires et touristes se donnent rendez-vous autour d'un café avant de se laisser aller dans l'allée circulaire où les producteurs exposent et vendent leurs produits.</p> <p>Il est aujourd'hui question d'étudier le marché dans sa globalité en vue de le reconfigurer et de proposer un nouveau format répondant à l'ensemble des besoins de la clientèle locale ou de passage et des exposants.</p> <p>L'étude souhaitée analysera et étudiera finement l'ensemble des critères fonctionnels, opérationnels, techniques, règlementaires, urbanistiques du marché alimentaire et de producteurs de Bastia dans le but de travailler sur le renforcement de l'offre proposée, sur la diversité et la pertinence des exposants, la mise en lumière de la production locale et la démarche de proximité, de qualité et d'accessibilité des produits.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Développer l'attractivité commerciale - Valoriser les circuits-courts et permettre l'accès aux productions et artisanats du territoire. - Favoriser une approche responsable du commerce et de l'offre non sédentaire, qualitative et accessible à toutes les cibles. - Concilier traditionnel, proximité et innovant
Maitre d'ouvrage	Ville de Bastia
Partenaires locaux	Chambre d'agriculture, CMA, CCI, CAB, Etat
Coût total	36 000 € TTC
Financements prévisionnels	Etat-DPV , Ville de Bastia , BT
Date de lancement	2 ^{ème} semestre 2023
Date de livraison	2 ^{ème} semestre 2024
Indicateurs d'avancement	<p>Constitution d'un groupe de travail</p> <p>Rédaction du cahier des charges</p> <p>Consultation et sélection de prestataire</p> <p>Lancement de l'étude</p>

Indicateurs de résultat	Validation de chaque phase de l'étude Proposition de scénarios de reconfiguration du marché alimentaire
-------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Titre du projet	A 5.2.5 Dynamique commerciale : RDV annuel Centre-Ville de demain
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de signature	
Description générale	A travers la politique de revitalisation et de redynamisation engagée par la ville de Bastia, la commune souhaite organiser le temps d'une journée un événement fédérateur fort autour de la thématique du commerce et de la vie en centre-ville. Un événement moderne, accessible à tous, basé sur le développement du territoire bastiais autour des enjeux actuels et qui permettrait également de faire la promotion du centre-ville auprès d'acteurs économiques locaux et nationaux.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en valeur la démarche Action Cœur de Ville et promouvoir le Centre-Ville - Développer l'attractivité commerciale (services à la clientèle, structuration des parcours marchands, actions sur l'espace public,...)
Maitre d'ouvrage	Ville de Bastia
Partenaires locaux	CAB – CCI – CMA – Unions de commerçants – Banque des territoires – Professionnels de l'immobilier – Acteurs ESS – Grands acteurs économiques du territoire - Opérateurs d'accompagnement – Centres de formation et Université de Corse
Coût total	10 k€ TTC
Financements prévisionnels	[financeur, montant, modalités, financement assuré ou prévisionnel]
Date de lancement	1 ^{er} semestre 2024
Date de livraison	1 ^{er} semestre 2026
Indicateurs d'avancement	<p>Création et animation d'un groupe de travail</p> <p>Proposition d'un concept, d'un format d'événement et d'un lieu</p> <p>Ecriture d'une feuille de route</p>
Indicateurs de résultat	<p>Organisation de la journée et lancement des invitations</p> <p>Mise en place d'une communication dédiée à l'organisation de l'événement</p> <p>Analyse des retombées post événement</p>

Titre du projet	A 5.4.1 Outils règlementaires et opérationnels : Etude de faisabilité et d'opportunité de création d'une foncière
Type de projet	Etude
Axe de rattachement	Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de signature	
Description générale	<p>l'analyse exhaustive de l'appareil commercial du Cœur de Ville bastiais, a révélé la prégnance significative d'une vacance structurelle et, parallèlement, on observe des offres sur les baux commerciaux dont les montants semblent déconnectés de la valeur des locaux. C'est pourquoi, il est nécessaire de permettre à la ville de Bastia de maîtriser les mutations foncières, d'acquérir des biens commerciaux et professionnels permettant la rénovation de locaux, l'implantation de futures activités utiles en cœur de ville, l'accompagnement de porteurs de projets à travers la création d'un portefeuille de biens commerciaux, la location à prix modérés et la maîtrise des valeurs locatives et foncières au m2.</p> <p>Pour cela, il convient de lancer une étude de faisabilité concernant la création d'un outil de portage foncier qui permettra également, de définir son dimensionnement.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Mener une politique intensive en matière de commerce - Préserver et développer l'attractivité commerciale - Intervenir sur l'immobilier stratégique
Maitre d'ouvrage	Ville de Bastia
Partenaires locaux	CAB, Banque des Territoires
Coût total	48 000 euros TTC
Financements prévisionnels	Ville, BT
Date de lancement	2 ^{ème} semestre 2023
Date de livraison	2 ^{ème} semestre 2024
Indicateurs d'avancement	<p>Ecriture du cahier des charges</p> <p>Consultation et sélection de prestataire</p> <p>Lancement de l'étude</p>
Indicateurs de résultat	Livraison des résultats et mise en place d'une feuille de route

Titre du projet	A 5.4.3 outils règlementaires et opérationnels Création passeport règlementaire
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de signature	
Description générale	Création d'une documentation synthétique à disposition des commerçants et artisans installés ou en cours d'installation leur permettant de connaître précisément leurs droits et devoirs ainsi que toutes les démarches et informations utiles dans le cadre d'un projet de rénovation ou d'occupation du domaine public. Il s'agira d'en définir précisément le contenu et construire un document accessible à tous.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter les démarches des acteurs économiques - Exiger une qualité sur les aménagements, constructions ou réhabilitations - Renforcer l'identité des lieux et du patrimoine bâti
Maitre d'ouvrage	Ville de Bastia
Partenaires locaux	CCI, CMA, CAB, Agences immobilières, Unions de commerçants, Ordre des architectes
Coût total	10 000 € TTC
Financements prévisionnels	Ville
Date de lancement	2 ^{ème} semestre 2023
Date de livraison	2 ^{ème} semestre 2024
Indicateurs d'avancement	<p>Mise en place d'un groupe de travail</p> <p>Elaboration des contenus texte</p> <p>Rédaction d'une maquette créative pour réalisation et impression du support</p>
Indicateurs de résultat	<p>valider la diffusion de ce support avec l'ensemble des partenaires (agents immobiliers – CCI & CMA – Ordre des architectes – associations de commerçants)</p> <p>Promotion du support sur le site de la ville</p>

Titre du projet	A 13.1.1 Aménagement de la friche urbaine " a Capoghja": Réalisation d'un P+R
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées
Date de signature	
Description générale	<p>Cette friche urbaine se situe à l'entrée Sud-Est du périmètre Cœur de Ville. Sa restructuration va s'opérer en deux phases. L'objectif de la première est l'aménagement d'un parking relai en superstructure d'environ 300 places. De par sa localisation il permettra l'accès des personnes aux arrêts de TC à proximité (Bus et Gare de Lupinu) pour rejoindre le Centre-Ville. Par ailleurs, le site est également à proximité du Spassimare, voie verte qui permet de rejoindre le vieux port et la place St Nicolas.</p> <p>Cette opération comprendra, outre les études préalables et études urbaines, les études de maîtrise d'œuvre et les travaux pour la réalisation de ce P+R</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter et optimiser l'utilisation des transports en commun - Améliorer et fluidifier les circulations - Faciliter et optimiser les stationnements - Encourager les modes doux, les actions innovantes
Maitre d'ouvrage	Ville de Bastia
Partenaires locaux	Etat, CAB, CDC
Coût total	[Montant € TTC] à définir
Financements prévisionnels	[financeur, montant, modalités, financement assuré ou prévisionnel]
Date de lancement	2 ^{ème} semestre 2023
Date de livraison	1 ^{er} semestre 2026
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Lancements des études - Validation de l'APD - Lancement de la consultation des entreprises - Début des travaux
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Validation du projet de P+R - Livraison de l'ouvrage - Mise en service - Taux d'utilisation

Titre du projet	A 13.1.2 Aménagement de la friche urbaine " a Capoghja": Création d'un ensemble immobilier
Type de projet	Action
Axe de rattachement	De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat
Date de signature	
Description générale	<p>Cette friche urbaine se situe à l'entrée Sud-Est du périmètre Cœur de Ville. Sa restructuration va s'opérer en deux phases. La première concernera l'aménagement d'un parking relai en superstructure d'environ 300 places. Pour la seconde, l'objectif est de construire un ensemble immobilier, entre ce P+R et l'avenue de la libération, comprenant des logements et locaux d'activités.</p> <p>Cette action comprendra les acquisitions foncières, les études de programmation, basées sur les études urbaines de la première phase, les études de maîtrise d'œuvre et la réalisation des travaux.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer une offre adaptée aux besoins, aux normes, au confort - Attirer de nouveaux ménages - Proposer de nouveaux produits logements
Maitre d'ouvrage	Ville de Bastia, opérateurs logements
Partenaires locaux	Etat, CAB, CDC, BT, AL
Coût total	[Montant € TTC] à définir
Financements prévisionnels	[financeur, montant, modalités, financement assuré ou prévisionnel]
Date de lancement	1 ^{er} semestre 2026
Date de livraison	2 ^{ème} semestre 2028
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisitions foncières - Lancements des études - Début des travaux
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Validation du projet immobilier - Livraison de l'ouvrage

Titre du projet	A 21.2 Valorisation du patrimoine arboré : Densification du patrimoine
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Date de signature	
Description générale	<p>Le parc arboré de Bastia est fortement marqué, voire fragilisé, par des années de tailles sévères, ce qui n'est pas sans conséquences sur la gestion de ce parc, notamment en termes de sécurité. En plus, les arbres abattus par le service pour des raisons sanitaires et/sécuritaires ne sont pas systématiquement remplacés.</p> <p>Au regard des nombreux impacts positifs du végétal en milieu urbain, il convient d'engager dans un programme de plantation d'arbres en Cœur de Ville.</p> <p>Une première tranche d'opération concernant la plantation de 52 arbres en centre-ville a été proposée et validée par les citoyens dans le cadre du budget participatif 2022.</p> <p>Les principaux secteurs concernés sont les suivants : Bd Paoli, Rue César Campinchi, Avenue Emile Sari, Rue Adolphe Landry, Avenue Pierre Giudicelli, Avenue Maréchal Sebastiani, Rue Laurent Casanova et place du marché.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - S'adapter au changement climatique - Renforcer l'identité des lieux et exiger une qualité sur les aménagements - Encourager la fréquentation des lieux publics
Maitre d'ouvrage	Mairie de Bastia
Partenaires locaux	Etat et Collectivité de Corse
Coût total	102 000 € TTC
Financements prévisionnels	<p>Financements obtenus :</p> <p>40% d'aide au titre du Fonds Vert</p> <p>40% d'aide au titre de la Dotation Quinquennale</p>
Date de lancement	2 ^{ème} semestre 2023
Date de livraison	2 ^{ème} semestre 2024
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Sélection des essences - Lancement des travaux
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Nombres d'arbres plantés

Titre du projet	A 21.3 Valorisation du patrimoine arboré : Remplacement des palmiers le long de la façade maritime du Centre-Ville
Type de projet	Etudes et Travaux
Axe de rattachement	Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Date de signature	
Description générale	<p>Actuellement, la commune de Bastia compte environ 200 palmiers et malgré d'importants moyens mis en œuvre par la commune au cours des dernières années pour tenter de les sauver, la plupart d'entre eux sont morts en l'espace de dix ans. Trois espaces urbains protégés sont principalement concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le front de mer - La Place Saint Nicolas et l'allée du 173^{ème} Régiment d'Infanterie de Marine - La rue Pascal Lotta <p>Le front de mer est un espace stratégique car il marque l'entrée Sud de la ville de Bastia. Depuis qu'il a été réaménagé, il est devenu très attractif. On y dénombre actuellement une cinquantaine de palmiers Phoenix.</p> <p>La Place Saint Nicolas est la place emblématique de la ville de Bastia. Elle est séparée du port de commerce par l'Allée du 173^{ème} RIM. On dénombre sur ces deux secteurs une vingtaine de palmiers.</p> <p>Enfin, la rue Pascal Lotta est située entre l'hôtel de Ville et le port de Toga. On compte un peu plus d'une dizaine de palmiers. Ce secteur fera prochainement l'objet d'un aménagement dans le cadre du projet de « train-tram ».</p> <p>Compte tenu de la valeur patrimoniale de ces trois espaces et du fait que les alignements en place sont protégés (Site Patrimonial Remarquable), l'objectif de cette opération concernera le remplacement des palmiers par une nouvelle essence permettant la mise en valeur de la façade maritime de Bastia. Elle comprendra la sélection d'une équipe de maîtrise d'œuvre et la définition et réalisation des travaux.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Adaptation au changement climatique - Préserver la biodiversité - Renforcer l'identité des lieux et du patrimoine bâti, naturel et humain
Maitre d'ouvrage	Ville de Bastia
Partenaires locaux	Etat et Collectivité de Corse
Coût total	750 000 € HC
Financements prévisionnels	<p>Etudes préalables et Moe : 60% Fonds vert et 20% CdC (financements obtenus)</p> <p>Travaux de plantation : Financement en cours de recherche</p>

Date de lancement	2 ^{ème} semestre 2023
Date de livraison	2 ^{ème} semestre 2024
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none">- Sélection d'un maitre d'œuvre- Lancement de la consultation travaux- Lancement des travaux
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none">- Validation des espèces à replanter- Livraison des travaux

Titre du projet	A 21.4 Valorisation du patrimoine arboré : Inventaire et gestion différenciée du patrimoine arboré
Type de projet	Etude
Axe de rattachement	[Exposer auquel des 5 axes thématiques le projet est rattachée ou axe supplémentaire]
Date de signature	
Description générale	<p>Jusqu'à récemment, la gestion pratiquée par le service des espaces verts de la commune de Bastia est classique, c'est à dire qu'elle n'a connu aucune évolution majeure depuis de longues années et reste calquée sur un modèle et une recherche esthétique aujourd'hui dépassés.</p> <p>A l'heure actuelle, les préoccupations écologiques grandissantes poussent les communes à évoluer vers des pratiques de gestion plus raisonnées, que ce soit pour des raisons de bien-être des essences, de santé publique ou de coût.</p> <p>Il est donc nécessaire d'entamer une réflexion globale pour déterminer une hiérarchisation des espaces et une stratégie d'intervention. La hiérarchisation des espaces gérés permettrait de mettre en place une gestion différenciée, distinguant les secteurs en fonction de leur fréquentation et de leur rôle. Cette étude s'accompagnera également d'un programme de requalification des espaces verts en jardin méditerranéens secs.</p> <p>Par ailleurs, un recensement (inventaire) de 4 000 arbres situés sur la commune sera réalisé afin de mettre à disposition du service des espaces verts les éléments nécessaires à une gestion raisonnée du patrimoine arboré.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - S'adapter au changement climatique - Renforcer l'identité des lieux et du patrimoine bâti, naturel et humain - Exiger une qualité sur les aménagements, constructions ou réhabilitations
Maitre d'ouvrage	Ville de Bastia
Partenaires locaux	Etat et Collectivité de Corse
Coût total	140 000 € TTC
Financements prévisionnels	Etat (Fond vert – 67%) – Ville (33%)
Date de lancement	2 ^{ème} semestre 2023
Date de livraison	1 ^{er} semestre 2025
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Lancement de la consultation - Lancement des études
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Livraison de l'inventaire - Validation des principes de gestion du patrimoine arboré

Titre du projet	A 21.5 Valorisation du patrimoine arboré : Mise en place et exploitation d'un outil de modélisation pour la gestion du patrimoine arboré
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Date de signature	
Description générale	<p>Dans le cadre de la lutte contre les effets du réchauffement climatique et plus particulièrement, la lutte contre les îlots de chaleur, il devient impératif d'augmenter le niveau d'autonomie des services de maîtrise d'ouvrage et d'entretien des espaces verts en leur permettant de mettre en œuvre des actions de préservation du patrimoine arboré existant d'une part et de végétalisation en adéquation avec les risques actuels (période forte de sécheresse, pénurie en eau, voirie urbaine contrainte, coût de gestion et d'entretien limité).</p> <p>Dans ce cadre, il s'agit de finaliser le développement d'un outil qui permet de modéliser l'impact du changement climatique sur l'état phytosanitaire de chaque arbre du territoire. Celui-ci permettra d'anticiper l'évolution des arbres jusqu'à 2035 en reconstituant à cette date les facteurs comme la température, la force du vent, le stress hydrique, la pollution. Il permettra ainsi de mettre en œuvre une politique décisionnelle aussi bien en termes d'entretien du patrimoine existant qu'en termes d'amélioration et d'enrichissement par de nouvelles essences mieux adaptées.</p> <p>Ainsi l'outil sera finalisé à l'échelle de l'ensemble du cœur de ville et éprouvé dans une utilisation quotidienne avec les équipes espaces verts. Cela se traduira par la conduite d'une phase expérimentale et la pose de 70 capteurs sur 7 essences différentes.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - S'adapter au changement climatique - Innover et expérimenter - Renforcer l'identité des lieux et exiger une qualité sur les aménagements
Maitre d'ouvrage	CAB/Ville
Partenaires locaux	CCI-Kedge (économie climatique), Université de Corse, CAB
Coût total	150 000 € TTC
Financements prévisionnels	A définir
Date de lancement	1 ^{er} semestre 2024
Date de livraison	2 ^{ème} semestre 2025

Indicateurs d'avancement	Lancement de la phase expérimentale Choix des essences à «tester» Mise en place du process d'analyse
Indicateurs de résultat	Implantations des capteurs Restitution de la modélisation du comportement des végétaux d'ici 2035 Définition d'une stratégie d'entretien et d'exploitation des espaces arborés

Titre du projet	A 31 Restructuration de l'HBM Graziani
Type de projet	Action
Axe de rattachement	De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville
Date de signature	
Description générale	<p>Requalification générale d'un immeuble de 12 logements locatifs sociaux datant du début du XXème siècle, propriété de l'OPH2C. Ce bâtiment est composé également de locaux d'activités en RDC. L'objectif de cette restructuration est : d'améliorer l'accessibilité des logements avec la création d'un ascenseur, le confort thermique, renforcer la sécurisation technique de l'ensemble, requalifier l'ensemble des parties communes.</p> <p>Cette action comprend les études préalables, les études de maitrises d'œuvre et la réalisation des travaux.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Consolider la mixité sociale - Maintenir la population sur place - Proposer une offre adaptée aux besoins, aux normes, au confort
Maitre d'ouvrage	OPH2C
Partenaires locaux	Etat, CDC, CAB, Ville, BT, AL
Coût total	800 k€ TTC
Financements prévisionnels	[financeur, montant, modalités, financement assuré ou prévisionnel]
Date de lancement	2 ^{ème} semestre 2024
Date de livraison	2 ^{ème} semestre 2026
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Lancement des études - Consultation des entreprises - Lancement des travaux
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Validation du projet par le CA de l'OPH2C - Livraison de l'ensemble des travaux

Titre du projet	A 32 Etude restructuration friches St Joseph
Type de projet	Etude
Axe de rattachement	De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat
Date de signature	
Description générale	<p>Dans le secteur de Saint-Joseph, Les OPAH successives ont permis d'améliorer bon nombre de logements et d'immeubles, mais pour autant, certaines difficultés persistent : c'est le cas de deux « îlots » d'habitat de la rue Saint-Joseph qui constituent des friches urbaines à reconquérir.</p> <p>Il a ainsi été décidé d'engager une étude de faisabilité, et de calibrage, permettant d'engager des procédures en vue du traitement urbain de ces deux friches et dans une logique de production ou d'amélioration de logement. Cette étude sera appuyée par une prestation de relevés géométriques de l'ensemble des bâtiments et terrains composant ces friches, ainsi que les propriétés concernées.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Reconstruire la ville sur la ville - Proposer une offre adaptée aux besoins, aux normes, au confort - Attirer de nouveaux ménages dans les quartiers du Cœur de Ville
Maitre d'ouvrage	Ville de Bastia
Partenaires locaux	CAB, Etat
Coût total	54 000 € TTC
Financements prévisionnels	Etat-DPV : 36 000 € Ville de Bastia : 18 000 €
Date de lancement	2 ^{ème} semestre 2023
Date de livraison	2 ^{ème} semestre 2024
Indicateurs d'avancement	<p>Consultation et sélections de prestataires</p> <p>Engagement des relevés de géomètre et de l'étude</p> <p>Proposition d'hypothèses de traitement</p>
Indicateurs de résultat	<p>Etat des propriétés des friches finalisé</p> <p>Elaboration d'un programme et choix d'un mode d'intervention</p>

Titre du projet	A 33 Etudes Préopérationnelles OPAH Centre Ancien
Type de projet	Etude
Axe de rattachement	De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville
Date de signature	
Description générale	<p>La Ville de Bastia s'est engagée depuis les années 90 dans une démarche active de valorisation de son centre ancien, cœur historique de la cité. Depuis, plusieurs OPAH se sont succédées sur l'ensemble des 25 ha du Centre Ancien (près de 500 immeubles). En juin 2015, deux nouvelles Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat ont été contractualisées sur 5 ans pour constituer le volet essentiel de l'action sur l'habitat privé du PRQAD : une OPAH Renouvellement Urbain sur l'ensemble du périmètre du Centre Ancien et une OPAH Copropriétés Dégradées. Ces OPAH ont été prorogées, bénéficiant des effets de l'ORT signée le 17/12/2019, jusqu'au 31/12/2024, soit la durée de la convention ORT.</p> <p>Cependant, il reste à ce jour de nombreux bâtiments n'ayant pas encore connu de programmes de travaux de réhabilitation et ce pour diverses raisons : problèmes récurrents d'organisation des copropriétés, temps de maturation et de décisions des copropriétaires pouvant être très long pour s'engager dans la réhabilitation de leur copropriété, nombre important d'immeubles dans le centre ancien,...</p> <p>Il est ainsi nécessaire d'anticiper de nouvelles opérations programmées pour poursuivre l'effort de la Ville. C'est pourquoi, il est envisagé d'engager une étude préopérationnelle sur le périmètre afin de définir les contours des futurs OPAH pour la période 2025-2030.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer une offre adaptée aux besoins, aux normes, au confort - Renforcer l'identité des lieux et du patrimoine bâti, naturel et humain - Exiger une qualité sur les aménagements, constructions ou réhabilitations - Maintenir la population sur place
Maitre d'ouvrage	Ville de Bastia
Partenaires locaux	Anah, CAB, CDC
Coût total	120 000 € TTC
Financements prévisionnels	Anah, CDC
Date de lancement	1 ^{er} semestre 2024
Date de livraison	2 ^{ème} semestre 2024

Indicateurs d'avancement	Elaboration du cahier des charges de la consultation Sélection d'un prestataire Lancement de l'étude
Indicateurs de résultat	Validation de chaque phase de l'étude Engagement d'une nouvelle convention

Titre du projet	A 34 Convention partenariale test BT-Notaires-Ville
Type de projet	Etude
Axe de rattachement	De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville
Date de signature	
Description générale	Engagement d'une convention test de 6 mois avec la chambre des notaires pour un appui sur le traitement des problématiques foncières rencontrées sur les actions liées aux OPAH, au POPAC et à la lutte contre les logements vacants
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre la vacance - Prévenir les difficultés et la fragilisation des copropriétés
Maitre d'ouvrage	Ville de Bastia
Partenaires locaux	BT, Chambre Départementale des Notaires
Coût total	Sans objet
Financements prévisionnels	
Date de lancement	2 ^{ème} semestre 2023
Date de livraison	1 ^{er} semestre 2024
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Signature de la convention - Mise en place des actions
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation de la phase test - Elaboration d'une convention pluriannuelle

Titre du projet	A 35 Confortement du poste de Développeur économique
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de signature	
Description générale	Recruté en octobre 2021, le développeur a en charge la mise en œuvre du plan d'action de redynamisation économique et commerciale du Cœur de Ville. Il a un rôle d'animateur et d'ensemblier avec les différents partenaires et acteurs de ce plan.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Mener une politique intensive en matière de commerce : pour améliorer la connaissance de l'existant, des acteurs, du dynamisme, des obstacles, ... et pour compléter le plan d'actions et le mettre en œuvre - Développer l'attractivité commerciale (services à la clientèle, structuration des parcours marchands, actions sur l'espace public,...) - Renforcer l'existant et développer de nouvelles activités - Concilier traditionnel, proximité et innovant,
Maitre d'ouvrage	Ville de Bastia
Partenaires locaux	CAB, Etat
Coût total	65 000 €/an
Financements prévisionnels	Etat-DPV : 21 450 € (pour 2023) Ville : 43 550 €
Date de lancement	2 ^{ème} semestre 2023
Date de livraison	2 ^{ème} semestre 2026
Indicateurs d'avancement	Mise en œuvre des actions
Indicateurs de résultat	Bilan annuel quantitatif et qualitatif

Titre du projet	A 36 Dispositif de soutien aux entreprises commerciales
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de signature	
Description générale	<p>A la suite du diagnostic effectué sur le commerce de cœur de ville, il a été recensé 118 cellules vacantes sur les 972 cellules commerciales du périmètre. Par ailleurs de nombreux locaux sont vieillissants et perdent en attractivité.</p> <p>Afin de redynamiser le cœur de ville de Bastia, il est proposé de mettre en place des aides directes à l'investissement pour les commerçants et porteurs de projets commerciaux ciblées sur :</p> <p><u>1/La modernisation de l'existant</u> : Agencement et travaux, aménagement du point de vente des commerces, innovation</p> <p><u>2/La transition numérique</u> : Aide au conseil externe afin d'accompagner la stratégie de développement et/ou l'achat d'équipement, de logiciels afin de rendre opérationnelle l'intégration du digital dans l'entreprise.</p> <p>Ces aides seraient proposées via la mise en place d'Appels A Projets (AAP) sur des artères identifiées comme prioritaires : boulevard Paoli (21 cellules vacantes), le Boulevard Gaudin (16 cellules vacantes) et le boulevard Graziani (18 cellules vacantes).</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Mener une politique intensive en matière de commerce - Préserver l'activité commerciale du centre-ville - Renforcer l'existant et développer de nouvelles activités - Lutter contre la vacance commerciale
Maitre d'ouvrage	Communauté d'agglomération de Bastia
Partenaires locaux	Agence de Développement Economique de la Corse Ville de Bastia
Coût total	300 000 € TTC
Financements	Communauté d'agglomération de Bastia 150 000 €
Prévisionnels	Agence de Développement Economique de la Corse 150 000 €
Date de lancement	1 ^{er} semestre 2024
Date de livraison	2 ^{ème} semestre 2026
Indicateurs d'avancement	Etablissement d'un cahier des charges Lancement de l'AAP Nombre de dossiers déposés
Indicateurs de résultat	Nombre d'actions de modernisation, nombre de commerces ouvert grâce au dispositif

Titre du projet	A 37 Accompagnement numérique commerçants
Type de projet	ACTION
Axe de rattachement	Favoriser un développement Économique et commercial équilibré
Date de signature	
Description générale	<p>La fracture numérique, souvent évoquée pour le grand public, touche également les professionnels et la crise sanitaire a mis en évidence l'importance de savoir maîtriser les outils numériques pour faire vivre son commerce et le développer.</p> <p>En matière de redynamisation commerciale du cœur de ville, l'appropriation des outils digitaux est primordiale.</p> <p>Les besoins d'accompagnement exprimés par les commerçants sont divers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir son commerce sur les réseaux sociaux • Vendre ses produits avec une boutique en ligne • Être + présent sur Internet (référencement) • Concevoir ses propres visuels : marketing et communication <p>La Communauté d'Agglomération de Bastia souhaite mettre en place d'une action d'accompagnement numérique (initiation) pour les commerçants et artisans en 3 phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un atelier collectif généraliste sur les enjeux de la transformation digitale et le numérique et la nécessité de définir une stratégie numérique pour son entreprise • Recensement des besoins en termes d'accompagnement numérique • Mise en place d'ateliers de 1^{er} niveau pour faire connaître les différents outils et les possibilités d'action
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner la transition numérique - Soutenir le développement du commerce local - Adapter l'offre commerciale aux nouveaux modes de consommation et aux attentes de la clientèle - Développer l'attractivité commerciale
Maitre d'ouvrage	CAB
Partenaires locaux	CCI, CMA, Ville de Bastia, Hub Corsica, WebForza
Coût total	Frais de communication : 5000 euros annuels
Financements prévisionnels	[financeur, montant, modalités, financement assuré ou prévisionnel]
Date de lancement	2 ^{ème} semestre 2023
Date de livraison	2 ^{ème} semestre 2026

Indicateurs d'avancement	Nombre de participants Nombre ateliers thématiques
Indicateurs de résultat	Enquête de satisfaction

Titre du projet	A 38 Adaptation des services municipaux pour l'accueil des personnes sourdes et malentendantes
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées/ Constituer un socle de services
Date de signature	
Description générale	<p>Dans le cadre de sa politique active et volontariste en faveur d'une meilleure prise en compte du handicap et de l'inclusion, la ville de Bastia a entamé une démarche de diagnostic, auprès des nombreux acteurs locaux qui œuvrent en la matière. Le but étant de les rencontrer puis de proposer des actions d'amélioration en fonction des besoins exprimés.</p> <p>Dans le cadre de ces entretiens, le pôle surdité a porté à notre attention les éléments suivants : La prévalence actuelle de la déficience auditive est estimée entre 7 et 10 % de la population.</p> <p>Etre sourd ou malentendant c'est vivre le monde différemment. Le rapport aux autres, l'accès à la scolarité, à la culture, au monde du travail, aux soins médicaux, administratifs... peuvent parfois ressembler, encore aujourd'hui, à un parcours du combattant.</p> <p>Il ressort au niveau local, qu'il n'existe que très peu d'interprètes en langue des signes qui pourraient faciliter ces démarches.</p> <p>Afin de prendre en compte ces difficultés, d'améliorer la qualité du service rendu au public sourd et malentendant, et de favoriser leur accès à la citoyenneté, la ville de Bastia a choisi de se doter d'une solution d'accessibilité (sous la forme d'une application) téléphonique et physique (accueil sur place, échange en face à face) permettant au public sourd ou malentendant, sourd, aveugle et aphasique d'échanger gratuitement via une application sur tablette.</p> <p>Celle-ci sera mise à disposition du public dans les pôles d'accueil des différents bâtiments de la ville.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'inclusion citoyenne des personnes sourdes et malentendantes - Développer le WI-FI et outils numériques mais également les usages - Penser de nouveaux modes de gestion et encourager l'adaptabilité et la mutualisation des équipements
Maitre d'ouvrage	Ville de Bastia
Partenaires locaux	Pôle Surdité de Corse. Association ARIS.
Coût total	21k€ TTC
Financements prévisionnels	Ville
Date de lancement	2 ^{ème} semestre 2023
Date de livraison	2 ^{ème} semestre 2024

Indicateurs d'avancement	Achat de l'application. Sensibilisation des agents. Achats des tablettes nécessaires pour l'accueil. Mise à disposition de l'application aux usagers.
Indicateurs de résultat	Nombre d'utilisation de l'application ACCEO. Satisfaction des usagers.

Titre du projet	A 39 Piétonisation : bornes d'accès, centre de supervision
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées
Date de signature	
Description générale	<p>La Ville a pour projet de déployer une zone piétonne élargie sur son centre ancien. Ce projet est conditionné par la création de parkings en périphérie proche (gare, et lieu-dit « des pompiers »).</p> <p>Ainsi, certaines rues sont d'ores et déjà piétonnes : Rue Napoléon et Rue Letteron ; d'autres sont en cours de déploiement : Vieux Port ; une autre partie en zone d'expérimentation. En effet, cette dernière est prévue durant l'été 2023 afin de piétonniser 5 ruelles du centre ancien. Afin de créer et de renforcer ces zones piétonnes, des dispositifs type bornes escamotables seront déployés sur ces différents sites.</p> <p>La réussite de ce projet repose sur la mise en place de contrôle d'accès avec video-protection et la création d'un centre de supervision dans les locaux de la police municipale.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer, fluidifier et pacifier les circulations - Encourager les modes doux - Faciliter l'usage de l'espace public pour les piétons - Développer un maillage structurant de secteurs piétons
Maitre d'ouvrage	Ville de Bastia
Partenaires locaux	A définir
Coût total	410 000 € HT
Financements prévisionnels	Etat (DSIL-PTIC) Ville de Bastia
Date de lancement	1 ^{er} semestre 2023
Date de livraison	2 ^{ème} semestre 2025
Indicateurs d'avancement	Lancement des consultations Démarrage des travaux
Indicateurs de résultat	Nombre de rues piétonnes avec bornes accès Mise en route du centre de supervision

Titre du projet	A 40 Etude pour la mise en place d'un TCSP
Type de projet	Etude
Axe de rattachement	Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées
Date de signature	
Description générale	<p>Au travers de son PGD adopté le 26 avril 2021, les élus de la CAB ont formalisé leur souhait de développer les transports urbains en site propres (TCSP), principalement sur la partie du Centre-Ville de Bastia. Dans ce document, certains tronçons de voirie potentiellement aménageables pour accueillir ces transports avaient été identifiés.</p> <p>L'objectif de cette étude est, dans un premier temps, de conforter cette première analyse tout en identifiant de nouveaux axes potentiels et, au regard des sites qui auront été retenus, d'approfondir et consolider les scénarii afin d'en mesurer l'impact précis, aussi bien techniquement que financièrement.</p>
Ni (depuis l'octroi	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer, fluidifier et pacifier les circulations - Faciliter et optimiser l'utilisation des transports en commun
Maitre d'ouvrage	CAB
Partenaires locaux	Etat, Ville de Bastia
Coût total	96 k€ TTC
Financements prévisionnels	En attente arrêté financement PTIC - CAB
Date de lancement	1 ^{er} semestre 2023
Date de livraison	2 ^{ème} semestre 2023
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Lancement des études - Validation des phases
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Validation d'un scénario d'aménagement de tronçons pour le tcsp

Titre du projet	A 41 Densification des liaisons douces en Cœur de Ville
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées
Date de signature	
Description générale	<p>Entre 2019 et 2022, le plan des liaisons douces communales a été mis en œuvre sur la Cœur de Ville. Depuis, au travers son PGD adopté le 26 avril 2021, la CAB a établi un volet ambitieux d'un plan de ce mode sur 9 communes dont les 5 de son territoire.</p> <p>Concernant la commune de Bastia, il est envisagé de renforcer le réseau existant, notamment en Cœur de Ville où 3 nouvelles sections vont être mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'une voie bidirectionnelle cyclable avenue Jean Zuccarelli - Réaménagement en zone de rencontre du cours Pierangeli et facilitation de la traversée de la rue Miot vers la place St Nicolas - Création d'une voie bidirectionnelle cyclable entre la rue César Vezzani (depuis l'octroi) et le chemin de la Carbonite (A Capochja) <p>La présente action concerne les études de maitrise d'œuvre et la réalisation des travaux de ces aménagements</p>
Ni (depuis l'octroi)	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer, fluidifier et pacifier les circulations - Encourager les modes doux, les actions innovantes - Faciliter l'usage de l'espace public pour les piétons - Développer un maillage structurant de pistes cyclables et de secteurs piétons
Maitre d'ouvrage	CAB
Partenaires locaux	Etat, Ville de Bastia
Coût total	3 M€ TTC
Financements prévisionnels	En attente arrêté de financement PTIC - CAB
Date de lancement	2 ^{ème} semestre 2024
Date de livraison	2 ^{ème} semestre 2026
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Lancement des études de maitrise d'œuvre - Lancement de la consultation des entreprises - Ouvertures des chantiers
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Validation des projets d'aménagement - Ouverture des voies à la circulation

Titre du projet	A 42 Rénovation énergétique de l'éclairage public
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Date de signature	
Description générale	<p>Un état des lieux a été effectué et a mis en avant une dégradation du parc d'éclairage public existant. Cet état engendrant des problèmes de sécurité, un coût excessif des opérations de maintenance, une facture énergétique non négligeable de l'ordre de 470 000 € par an, un niveau d'éclairage irrégulier.</p> <p>Afin de traiter ces dysfonctionnements, la Ville de Bastia a notifié en août 2022 un contrat de performance énergétique (CPE) à l'entreprise INEO. Ce CPE permet l'insertion d'une garantie de performance énergétique. Dans ce cadre, le titulaire du marché a à sa charge : - Gestion administrative du contrat (G0) ; - Gestion administrative de l'énergie (G1) ; - Gestion, entretien et maintenance des ouvrages (G2) ; - Gestion des sinistres et vandalismes, et de l'évolution du patrimoine (G3) ; - La reconstruction du patrimoine (G4).</p> <p>La présente action est relative aux travaux de rénovation de l'éclairage public (G4). Il s'agit de remplacer l'ensemble des luminaires énergivores (Non Led) au nombre d'environ 4250 par des luminaires Led, système moins énergivore, dont l'efficacité lumineuse permettra de réduire la puissance installée de plus de 78%.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Exiger une qualité sur les aménagements, constructions ou réhabilitations - Renforcer la sobriété énergétique - Renforcer l'identité des lieux et du patrimoine bâti, naturel et humain - Encourager la fréquentation des lieux publics
Maitre d'ouvrage	Mairie de Bastia
Partenaires locaux	Collectivité de Corse/Agence de l'Urbanisme et de l'Energie/EDF/Banque des territoires
Coût total	6 600 000 € TTC
Financements prévisionnels	<p>80% d'aide au titre du FEDER, du Cadre Territorial de Compensation et de la Dotation Quinquennale</p> <p>Banque des territoires : une avance remboursable liée aux économies d'énergie pour mener à bien ce projet</p>
Date de lancement	2 ^{ème} semestre 2022
Date de livraison	2 ^{ème} semestre 2025

Indicateurs d'avancement	- Nombre de luminaires traités
Indicateurs de résultat	- Taux de réduction de la facture énergétique

Titre du projet	A 43 Développement et amélioration des espaces de loisirs et de convivialité
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Date de signature	
Description générale	<p>Les aires de jeux sont des lieux de rencontres entre enfants et parents permettant de nouer des liens intergénérationnels. Ils concourent à ce titre à proposer des espaces de la vie essentiels à la population.</p> <p>En cœur de ville, des aires de jeux, bien que présentes, nécessitent une requalification et une redéfinition au regard de leur ancienneté. L'objectif est de fournir des aménagements de qualité et adaptés aux usages actuels. Cette action se déroulera par la réalisation d'un diagnostic préalable de l'existant et des emplacements potentiels et suivra par la définition et la réalisation d'une campagne de travaux.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Exiger une qualité sur les aménagements, constructions ou réhabilitations • Encourager la fréquentation des lieux publics • Développer des lieux favorisant l'interaction entre les utilisateurs et proposant des espaces de convivialité
Maitre d'ouvrage	Ville de Bastia
Partenaires locaux	A définir
Coût total	A définir
Financements prévisionnels	Recherche de financement
Date de lancement	1 ^{er} semestre 2025
Date de livraison	2 ^{ème} semestre 2026
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un diagnostic - Définition d'un programme - Lancement des travaux
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Validation des programmes de travaux - Livraison des espaces

Titre du projet	A 44 Restructuration du théâtre municipal
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager/ Constituer un socle de services
Date de signature	
Description générale	<p>Le théâtre, construit en 1879, a été remis en fonctionnement en 1981 après une longue période de fermeture dû aux dégâts provoqués par les bombardements de 1943. Il comprend environ 8000 m2 de surface de plancher et accueille une programmation diverse (théâtre, musique, danse, ...) ainsi que les activités du Conservatoire de Musique, Danse et Art dramatique.</p> <p>Ce lieu emblématique participe à la dynamisation de la vie culturelle de la ville et de son agglomération. Mais au regard de sa vétusté et de l'ambition culturelle porté par la Ville ainsi que du renforcement de son attractivité, il a été décidé de le restructurer ce bâtiment pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - faire évoluer l'occupation actuelle des locaux du théâtre - Permettre au conservatoire d'étendre ses activités - Réaliser des travaux d'amélioration scénographique et des locaux techniques - Mettre aux normes d'accessibilité tous handicaps - Valoriser son architecture au sein du cœur de ville <p>A ce jour, l'équipe de maîtrise d'œuvre a été désignée, après concours, et les études d'APD sont en cours.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Réhabiliter et envisager la reconversion d'équipements patrimoniaux • Renforcer l'identité des lieux et du patrimoine bâti • Développer des services permettant de nouveaux usages, une fréquentation plus large de la Ville • Développer des lieux favorisant l'interaction entre les utilisateurs et proposant des espaces de convivialité. • Inscrire la culture au centre du développement urbain
Maitre d'ouvrage	Ville de BASTIA
Partenaires locaux	CDC, Etat
Coût total	39 M€ TTC
Financements prévisionnels	Etat (PTIC), CdC, Ville
Date de lancement	1 ^{er} semestre 2021
Date de livraison	2 ^{ème} semestre 2027

Indicateurs d'avancement	Lancement des AO travaux Signature des marchés Lancement des travaux
Indicateurs de résultat	Attribution des marchés de travaux Réception des ouvrages Ouverture au public

Titre du projet	A 44.1 Observatoire phonographique sensible d'un lieu en mutation
Type de projet	action
Axe de rattachement	Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Date de signature	
Description générale	<p>Lieu emblématique de la culture à Bastia, le Théâtre municipal, bâtiment construit il y a maintenant près de 150 ans, va être rénové lors des prochaines années (2024>2028).</p> <p>Cet équipement, comprenant environ 8000 m2 de surface dans l'œuvre, abrite les équipements du Théâtre ainsi que l'antenne bastiaise du Conservatoire de Corse Henri Tomasi. Sa réhabilitation va s'opérer pendant les années à venir et donc, il s'agira de valoriser la période transitoire qui s'annonce pour accompagner les changements à venir, amener de la nouveauté, créer de nouveaux usages tout en continuant à faciliter les anciens.</p> <p>Dans cet objectif, c'est la dimension acoustique de cette transition, rythmée par une séquence avant, pendant et après (travaux) qui sera le média pour l'accompagnement au changement. Celle-ci s'articulera autour de prises sonore « intra » et « hors » bâtiment.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'identité des lieux et du patrimoine bâti, naturel et humain - Encourager la fréquentation des lieux publics - Reconnecter les habitants à la rue et leur environnement de vie - Renforcer l'attractivité du centre-ville
Maitre d'ouvrage	Ville de Bastia
Partenaires locaux	
Coût total	48 000 € TTC
Financements prévisionnels	En attente
Date de lancement	1 ^{er} semestre 2024
Date de livraison	1 ^{er} semestre 2027
Indicateurs d'avancement	<p>Suivi des projets</p> <p>Travail avec les artistes et les habitants</p> <p>Bilans intermédiaires</p>
Indicateurs de résultat	<p>Mise en place des installations</p> <p>Restitutions</p> <p>Travail in situ</p> <p>Propositions de résultats artistiques [XX]</p>

Titre du projet	A 44.2 Création de parcours littéraire dans la Ville
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Date de signature	
Description générale	<p>Ce projet repose sur le postulat suivant : dans son histoire, Bastia reste autant un lieu de production littéraire qu'un « personnage » du discours littéraire, pictural voir cinématographique.</p> <p>L'idée est de favoriser une immersion dans l'histoire littéraire et dans l'imaginaire de la ville de Bastia à partir de l'inventaire d'œuvres, de biographies d'auteurs, un regard sur les maisons où sont nés des écrivains ou sur les traces laissées par les écrivains qui ne sont pas nés à Bastia pour en faire un parcours littéraire dans la ville, une promenade qui nous mènera en des lieux de mémoire</p> <p>On retiendra également dans ce parcours, les imprimeurs et les éditeurs, les bibliothèques, les salons littéraires ou les sociétés savantes.</p> <p>Cette promenade dans le Bastia littéraire sera formalisée par : des œuvres d'artistes (sculptures, œuvres en Streets-art (façades d'immeubles – escaliers), mobiliers urbain etc.....mais également en utilisant des moyens techniques modernes (QR code - Itinéraire avec un logiciel adapté à cette visite (à suivre sur son téléphone ou lunettes réalité augmentée)</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'identité des lieux et du patrimoine bâti, naturel et humain - Proposer des « nouveaux parcours » de re-découverte du cœur de Ville, en s'appuyant sur l'art urbain et plus généralement sur les pratiques culturelles. - Encourager les modes doux, les actions innovantes - Renforcer l'attractivité du centre-ville
Maitre d'ouvrage	Ville de Bastia
Partenaires locaux	
Coût total	50 000 € TTC
Financements prévisionnels	En attente
Date de lancement	1 ^{er} semestre 2024
Date de livraison	2 ^{ème} semestre 2025
Indicateurs d'avancement	<p>Mise en œuvre d'un groupe de travail</p> <p>Initiation du travail avec les artistes, partenaires et les habitants</p> <p>Bilans intermédiaires</p>

Indicateurs de résultat	Propositions de résultats artistiques Parcours finalisé
-------------------------	------------------------------------------------------------

Titre du projet	A 44.3 projet photographique
Type de projet	action
Axe de rattachement	Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Date de signature	
Description générale	<p>L'objectif de ce projet est de monter un programme de commandes photographiques. Il s'agit de porter un regard singulier sur la ville au regard de ses évolutions (rénovation du théâtre, requalification des quartiers anciens).</p> <p>Un appel à projet sera effectué pour plusieurs commandes photographiques qui porteront sur:</p> <ul style="list-style-type: none"> - les lieux, la ville, la nature - Les histoires, la mémoire - Les visages, l'intime <p>Il s'agira de croiser les regards de plusieurs photographes et plusieurs diversités d'esthétiques. Les travaux photographiques seront présentés en grand format dans la Ville.</p> <p>Pour lier et accompagner les différents photographes, un auteur sera en charge de l'écriture de textes en liens avec les photographies. Il s'agira également d'associer les habitants au processus créatif dans un recueil de parole et travail de mémoire.</p> <p>Le travail final sera proposé au sein d'un ouvrage.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'identité des lieux et du patrimoine bâti, naturel et humain - Proposer des « nouveaux parcours » de re-découverte du cœur de Ville, en s'appuyant sur l'art urbain et plus généralement sur les pratiques culturelles. - Renforcer l'attractivité du centre-ville
Maitre d'ouvrage	Ville de Bastia
Partenaires locaux	
Coût total	50 000 € TTC
Financements prévisionnels	En attente
Date de lancement	1 ^{er} semestre 2024
Date de livraison	1 ^{er} semestre 2027
Indicateurs d'avancement	<p>Mise en place d'un comité de suivi</p> <p>Lancement de l'appel à projet</p> <p>Propositions de résultats artistiques</p>
Indicateurs de résultat	<p>Mise en place de photographie dans la ville</p> <p>Publication de l'ouvrage</p>

Titre du projet	A 45 Réhabilitation du théâtre de poche Sant Anghjuli
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Constituer un socle de services
Date de signature	
Description générale	le théâtre de poche de Sant Angelo est destiné à l'accueil de spectacle vivant. C'est un équipement utilisé de façon très fréquente par les associations. Depuis sa rénovation dans les années 90, celui-ci n'a jamais fait l'objet d'une remise aux normes ou de travaux conséquents. Par une utilisation intensive, celui-ci s'est peu à peu détérioré. dans le cadre des travaux qui seront réalisés sur le Théâtre Municipal, la Ville de Bastia souhaite y affecter une partie de sa programmation culturelle, c'est pourquoi des travaux de mises aux normes et d'aménagement dans les règles de l'art sont programmés dans cet équipement (accessibilité, sanitaires, acoustique, scénographie,...).
Objectifs	Développer des lieux favorisant l'interaction entre les utilisateurs et proposant des espaces de convivialité. Exiger une qualité sur les aménagements, constructions ou réhabilitations Encourager la fréquentation des lieux publics
Maitre d'ouvrage	Ville de Bastia
Partenaires locaux	Etat, CDC
Coût total	335 000 € TTC
Financements prévisionnels	Etat (DSIL) : 120 000 € - CDC : 120 000 € - Ville : 95 000 €
Date de lancement	2 ^{ème} semestre 2022
Date de livraison	2 ^{ème} semestre 2024
Indicateurs d'avancement	Lancement des études Lancement des AO travaux Réalisation travaux
Indicateurs de résultat	Définition et validation d'un projet Sélection des entreprises Réception des travaux et ouverture de l'équipement

Titre du projet	A 46 Etude de faisabilité et programmatic : reconversion du bâtiment de l'école du Chjostru
Type de projet	Etude
Axe de rattachement	Constituer un socle de services
Date de signature	
Description générale	<p>L'école du Chiostru abrite actuellement une crèche (env 500m² sur 2 niveaux) et le Centre pour enfants Déficiants Auditifs et Visuels (CDAV env. 300 m² sur 2 niveaux). La crèche va être réinstallée courant 2024 en rez-de chaussée de l'école Gaudin, et l'ADPEP, qui gère le CDAV envisage sa relocalisation dans des locaux à Montesoru sur un programme neuf qui pourrait être livré fin 2025/début 2026.</p> <p>Cet ensemble bâti (en R+1) d'une surface totale d'environ 800 m², appartient à la Ville et occupe une localisation stratégique dans la citadelle avec une vue exceptionnelle. Il représente un enjeu majeur en termes de requalification et constitue un potentiel rare en matière de revitalisation.</p> <p>Afin d'anticiper sa vacance et de proposer une vocation pertinente pour cet équipement public, dans une logique de diversification des fonctions du cœur de ville, il est envisagé de lancer une réflexion à visée opérationnelle permettant de proposer une programmation en adéquation avec les besoins en matières d'équipements, d'activités ou de services et en complémentarité avec l'existant</p> <p>(mise en réseau, élargissement de l'offre).</p> <p>Il s'agit ainsi de lancer une étude de programmation et de faisabilité via la désignation d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage par la Ville.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Réhabiliter et envisager la reconversion d'équipements patrimoniaux • Développer des services participant à la revitalisation du commerce, et permettant de nouveaux usages, une fréquentation plus large de la Ville • Penser de nouveaux modes de gestion et encourager l'adaptabilité et la mutualisation des équipements • Renforcer l'identité des lieux et du patrimoine bâti, naturel et humain
Maitre d'ouvrage	Ville de Bastia
Partenaires locaux	Collectivité de Corse /CAB
Coût total	60 000 € TTC
Financements prévisionnels	Etat – Collectivité de Corse ou agences – CAB
Date de lancement	1 ^{er} semestre 2025

Date de livraison	2 ^{ème} semestre 2026
Indicateurs d'avancement	Consultation et sélection d'un AMO Engagement et livraison de la mission de programmation
Indicateurs de résultat	Choix d'un scénario d'occupation et de réhabilitation de l'école du chiostro Elaboration d'un programme technique détaillé, d'un mode opératoire et de gestion du lieu, d'un coût et plan de financement et d'un calendrier de réalisation de l'opération (phase travaux)

Titre du projet	A 47 diagnostic et définition d'une stratégie autour de la logistique urbaine.
Type de projet	Etude
Axe de rattachement	Constituer un socle de services
Date de signature	
Description générale	<p>Le Cœur de Ville bastiais souffre d'un engorgement de la circulation découlant en grande partie d'un manque de fluidité du trafic. Celui-ci est régulièrement entravé par des camionnettes de livraisons qui bloquent la circulation (double file) et qui délivrent leur marchandise sur une plage horaire continue de la journée.</p> <p>Afin de s'engager dans un Centre-Ville plus apaisé et de s'inscrire dans une démarche de Développement Durable et de services (une mobilité décarbonnée sur le dernier kilomètre), il sera nécessaire de réaliser au préalable un diagnostic de la situation, à partager conjointement avec les acteurs économiques de la logistique.</p> <p>Il s'agira ensuite d'amorcer, de manière partenariale avec ces acteurs, une réflexion sur la transition de ce modèle de logistique vers un modèle plus vertueux</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - faciliter l'accès au centre-ville et désengorger les artères principales - développer un mode de gestion des livraisons efficient et durable - Mobiliser les différents acteurs autour d'un projet commun
Maitre d'ouvrage	Ville de Bastia
Partenaires locaux	CAB, Acteurs logistique urbaine, Banque des Territoires
Coût total	A définir
Financements prévisionnels	A définir
Date de lancement	1 ^{er} semestre 2024
Date de livraison	1 ^{er} semestre 2025
Indicateurs d'avancement	<p>Création d'un groupe de travail réunissant institutionnels et acteurs privés</p> <p>Consultation et choix d'un prestataire</p> <p>Lancement de l'étude</p>
Indicateurs de résultat	<p>Livraison du diagnostic et présentation au groupe de travail</p> <p>Propositions d'axes de transitions</p>

Titre du projet	A 48 Création d'un centre de loisirs pour les – de 6 ans
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Constituer un socle de services dans chaque ville
Date de signature	
Description générale	<p>Le Cœur de Ville de Bastia souffre d'un déficit de structures d'accueil pour la petite enfance. De par son ambition de ramener des ménages en centre-ville, ce type d'équipement est indispensable à la commune. C'est pourquoi la Ville a pour projet de créer un centre de loisirs pour les – de 6 ans avec une capacité d'accueil de 45 enfants. La localisation ciblée pour ce centre est le pied d'immeuble d'un bâtiment du Cézanne.</p> <p>Cette action comprend donc l'acquisition des locaux, l'établissement d'un projet d'aménagement des locaux et la réalisation des travaux</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des services participant à la revitalisation du Cœur de Ville - Réhabiliter et restructurer la mono-propriété « le Cézanne »
Maitre d'ouvrage	Ville de Bastia
Partenaires locaux	CAF
Coût total	A définir
Financements prévisionnels	A définir
Date de lancement	1 ^{er} semestre 2024
Date de livraison	2 ^{ème} semestre 2026
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition du local - Lancement d'études d'aménagement des locaux - Lancement des travaux
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Validation d'un projet d'aménagement - Livraison de l'équipement

Titre du projet	A 49 Etude préopérationnelle pour la requalification du quai des martyrs
Type de projet	Etude
Axe de rattachement	Reconnexion à l'espace maritime/Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Date de signature	
Description générale	<p>Le Quai des Martyrs de la Libération est un espace public important du Cœur de Ville. Situé sur la frange littorale du Centre Ancien, il constitue un tronçon de la voie verte, reliant Port Toga au Nord à la plage de l'Arinella au Sud, à l'articulation entre le vieux port et la place St Nicolas.</p> <p>Son aménagement date du début des années 1980 et son aspect est peu valorisant. Il contraste d'autant plus avec l'aménagement qualitatif en cours du vieux port. Par ailleurs, cet espace souffre d'une exposition solaire importante qui contraint son usage sur les périodes chaudes de l'année.</p> <p>Les études préopérationnelles devront définir les conditions et les principes de requalification du Quai des Martyrs au regard des contraintes maritimes, de l'exposition solaire et au regard des usages envisagés.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager la fréquentation des lieux publics - Adaptation au changement climatique - Proposer des aménagements de qualité
Maitre d'ouvrage	Ville de Bastia
Partenaires locaux	CAB, CDC, Etat
Coût total	60 k€ TTC
Financements prévisionnels	A définir
Date de lancement	2 ^{ème} semestre 2024
Date de livraison	2 ^{ème} semestre 2025
Indicateurs d'avancement	Elaboration d'un cahier des charges et sélection d'un prestataire Lancement de l'étude
Indicateurs de résultat	Réalisation de la concertation avec les acteurs économiques du quai Validation des principes d'aménagement et de mise en œuvre

Titre du projet	EV1 Etude de programmation urbaine entrée Sud de la Ville
Type de projet	Etude
Axe de rattachement	Entrée de Ville
Date de signature	
Description générale	<p>Réalisation d'une étude de programmation urbaine, paysagère et économique sur le sud du territoire de la CAB.</p> <p>Le Sud du territoire est marqué par une forte présence des GMS le long de l'axe routier principal et une diversité de l'offre commerciale.</p> <p>En termes d'aménagement on constate des situations disparates : un bâti plus ou moins intégré, une mono-fonctionnalité des espaces, une végétalisation embryonnaire voire inexistante, des espaces fonciers pouvant être optimisés, ...</p> <p>Coté mobilité on constate des carences en termes d'infrastructures dédiés aux modes doux, des usages peu répandus sur l'utilisation des parking relais qui pourraient permettre de réduire les flux de véhicules entrant sur le cœur de ville, ...</p> <p>La CAB souhaite procéder à un réaménagement de ces espaces afin d'insuffler un dynamisme à l'entrée de ville et de territoire.</p> <p>D'un point de vue économique il sera question de dégager des opportunités foncières en travaillant sur le foncier invisible ou la reconversion de l'existant dans un contexte de sobriété mais aussi d'accompagner la relocalisation ou le développement d'activités.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Disposer d'un état des lieux des activités et fonctions présentes, de la consommation foncière et des liens/flux entre les espaces • Définir les potentialités de développement et d'aménagement de l'espace traitant à la fois des espaces publics, de l'insertion paysagère, des activités économiques • Optimiser l'utilisation du foncier économique et dégager de nouvelles opportunités • Améliorer l'accessibilité autour des infrastructures sportives • Développer l'intermodalité sur le périmètre • Améliorer la couture entre l'entrée de ville et le cœur de ville et le linéaire commercial • Favoriser la mutualisation des espaces et la mixité fonctionnelle • Accroître l'attractivité du territoire
Maitre d'ouvrage	CAB
Partenaires locaux	ADEC, Communes de Bastia et Furiani, BdT, CDC
Coût total	216 K€ TTC
Financements prévisionnels	ADEC 40 K€ BdT 85 K€ CAB 91 K€
Date de lancement	1 ^{er} semestre 2024
Date de livraison	1 ^{er} semestre 2025

Indicateurs d'avancement	Réunion de lancement et COTECH/COPIL réguliers Remise des livrables à chaque phase
Indicateurs de résultat	Livraison d'un programme détaillé

Titre du projet	EV2 Entrée de Ville Toga
Type de projet	Etudes et travaux
Axe de rattachement	Entrée de Ville/secteurs d'habitat contiguë
Date de signature	
Description générale	<p>Le secteur nord du territoire s'est fortement urbanisé dans les années 80/90 faisant ainsi face à la poussée démographique de Bastia et des communes du nord. Ce développement rapide en l'absence de document de planification global a entraîné une perte de la cohérence d'ensemble du secteur à l'origine notamment de la rupture avec le centre-ville de Bastia. L'espace urbain n'a pas bénéficié d'un traitement adéquat, les projets se sont développés de manière autocentrée, le port de plaisance n'a pas été intégré, un réseau viaire qui a provoqué une cassure entre est et ouest mais qui reste sous-dimensionné pour absorber les flux de véhicules, ...</p> <p>Il y a nécessité de remédier à cet état général en définissant un projet urbain d'ensemble pour ce secteur.</p> <p>Dans le cadre de ce projet de requalification du secteur nord, plusieurs actions et opérations seront menées par différents maitres d'ouvrage :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La création d'un tiers-lieu dédié à l'innovation sur le port de Toga • Le démantèlement de la STEP • La réhabilitation d'une ancienne friche industrielle • L'aménagement d'un écoquartier • L'aménagement des équipements publics (école, équipement sportif) • La requalification de l'espace urbain • L'aménagement d'une piste cyclable de type voie verte le long de la RD80 • La création d'une liaison viaire entre Toga et le haut de Ville di Pietrabugno • Aménagement et valorisation de l'accessibilité au réseau de transport urbain <p>Le programme d'action détaillé sera décliné au fur et à mesure de l'avancement de la réflexion.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Partager une vision d'aménagement commune entre les communes de Bastia et Ville di Pietrabugno • Redonner de l'air au centre-ville de Bastia et améliorer la connexion entre les secteurs (reconnexion physique et fonctionnelle) • Améliorer la couture entre les différentes fonctions urbaines • Mettre à niveau les équipements du secteur • Améliorer le cadre de vie des habitants • Offrir à l'entrée de ville nord une identité et la rendre accueillante et attractive
Maitre d'ouvrage	CAB et Ville de Bastia
Partenaires locaux	Communes de Bastia et Ville di Pietrabugno, Etat, CdC, CCI

Coût total	27 millions d'euros
Financements prévisionnels	PTIC, FEDER, BdT, CdC
Date de lancement	2023 avec la création du tiers-lieu
Date de livraison	2026
Indicateurs d'avancement	Production des études de programmation Mise en œuvre des différentes opérations d'aménagement et de travaux
Indicateurs de résultat	Réception des ouvrages

Titre du projet	G1 Stratégie d'aménagement et élaboration d'un schéma directeur et d'un programme de requalification du quartier gare-Fangu – Recipellu
Type de projet	Etude
Axe de rattachement	Traitement des quartiers de Gare
Date de signature	
Description générale	<p>En lien avec l'opération « Le Cézanne » et la restructuration de la gare, compte tenu de la localisation stratégique de ce quartier et de sa proximité immédiate avec le cœur de Ville, une étude visant à définir une stratégie d'aménagement et un vaste programme d'aménagement (comportant plusieurs opérations) va être lancée pour requalifier le secteur gare-fangu recipellu, optimiser le foncier, enrichir ses fonctions (habitat – mobilité – commerces et services – équipements) et l'inscrire dans un développement durable et harmonieux.</p> <p>L'étude comporte deux phases</p> <p>Phase 1 : Phase exploratrice et d'aide à la décision : état des lieux, analyses, enjeux, partis et d'aménagement, et scénarios</p> <p>Phase 2 : Elaboration de la stratégie d'aménagement, du schéma directeur et du programme de requalification du secteur gare- fangu - recipellu</p>
Objectifs	En cohérence avec le programme ACV2 envisagé sur le centre-ville, cette action menée sur le quartier Gare-Fangu Recipellu a pour but de diversifier les usages, requalifier ce quartier et le renaturer, dans une logique de sobriété foncière. L'étude devra permettre de définir le schéma programmatique d'aménagement du quartier, les modes opératoires envisagés et les montages techniques et juridiques pour atteindre un objectif de requalification des espaces, de densification et de valorisation du foncier et de redynamisation du centre-ville.
Maitre d'ouvrage	Ville de Bastia
Partenaires locaux	Etat – Collectivité de Corse - CAB EDF - privés
Coût total	240 000 € TTC
Financements prévisionnels	Etat (50% sur HT) / Collectivité de Corse (20% sur HT) / CAB (10% sur HT) / Ville (20% sur HT et TVA)
Date de lancement	Fin 2023
Date de livraison	Mi 2024
Indicateurs d'avancement	Désignation d'un prestataire Présentation de la phase 1, puis de la phase 2
Indicateurs de résultat	Validation d'une stratégie d'ensemble et mise en œuvre des premières déclinaisons opérationnelles de cette stratégie

Titre du projet	G 2 Parking transitoire sur le site de la gare
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Gare
Date de signature	
Description générale	<p>Création d'un parking transitoire de 250 places sur l'ancienne aire de stockage ferroviaire à la gare de Bastia en vue de la restructuration de l'ensemble immobilier du Cézanne et de satisfaire le besoin en stationnement en coeur de ville: réalisation d'un mur de soutènement pour aménager l'accès, réalisation enrobé bicouche pour les circulations et arène granitique stabilisé pour les stationnements, mise en place d'éclairage et de dispositif de sécurité.</p> <p>Le projet définitif prévoit la création d'une nouvelle gare, la réalisation de bâtiments mixtes, d'un parc de stationnement en remettant en perspective cet îlot avec d'autres projets structurants tels que l'aménagement de sites propres pour les bus communautaires, l'extension du tram-train depuis la gare vers Toga et la réhabilitation de la friche EDF.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner la transition vers la piétonisation de certains secteurs du Centre-Ville où le stationnement sera supprimé ; - Anticiper et accompagner la transformation du secteur de la Gare
Maitre d'ouvrage	Ville de Bastia
Partenaires locaux	Eta, CDC, CAB
Coût total	570 k€ TTC
Financements prévisionnels	[financeur, montant, modalités, financement assuré ou prévisionnel]
Date de lancement	2 ^{ème} semestre 2023
Date de livraison	2 ^{ème} semestre 2024
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Lancement de l'étude au cas par cas, poursuivre étude de conception et dépôt du permis d'aménager - Utilisation des marchés à bons de commande - Lancement des travaux après la réalisation d'une phase Exe et Visa
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Livraison de l'ouvrage